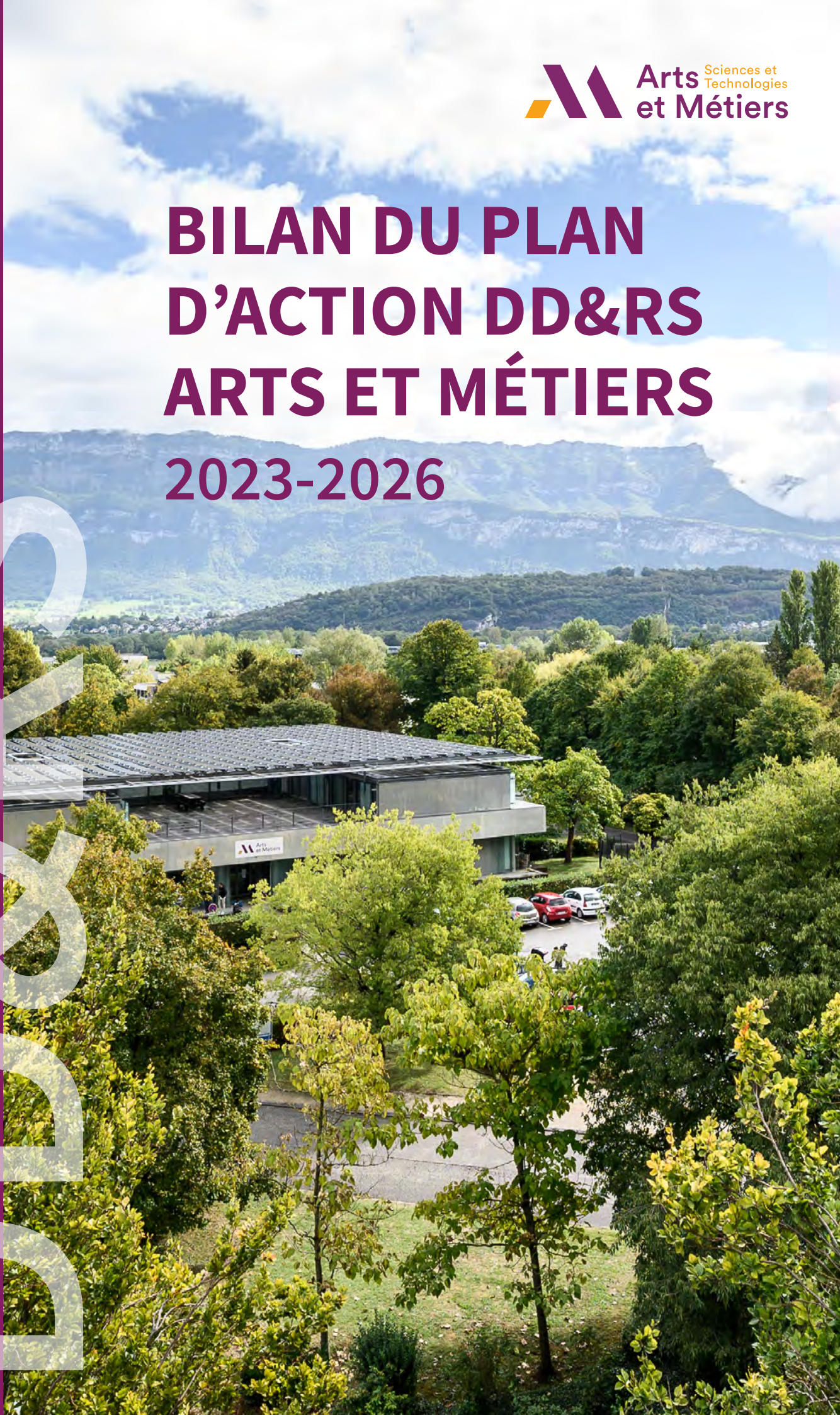


BILAN DU PLAN D'ACTION DD&RS ARTS ET MÉTIERS 2023-2026

DD&RS



Introduction	5
--------------	---

AXE 1 - Gouvernance, stratégie et ancrage territorial 10

Objectif 1 : Engager l'établissement pour l'atteinte des objectifs de développement durable	11
1.1 - Intégrer le DD&RS dans la stratégie et la gouvernance	12
1.2 - La démarche DDRS est portée dans les partenariats industriels et chaires de recherche	12
Objectif 2 : Être reconnu pour les actions menées	18
2.1 - Donner de la visibilité aux actions engagées par l'établissement	18
2.2 - Obtenir la labellisation DD&RS	19
2.3 - Être représenté dans les classements nationaux et internationaux pour les actions...	20
Objectif 3 : Fédérer les parties prenantes autour de la réalisation des projets	22
3.1 - Intégrer les étudiant-es et personnels, entreprises partenaires dans les processus de décision et des projets de réalisations concrètes sur les campus	22
3.2 - Animer une communauté d'alumni autour des thématiques du développement durable	23
Objectif 4 : Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétale et environnementale	26
4.1 - Évaluer l'impact socio-économique de l'école sur son territoire et dans son écosystème	26
4.2 - Développer, formaliser, valoriser des actions de responsabilité sociétale dans l'établissement et contribuer aux démarches RSE/RSO d'acteurs territoriaux, nationaux ou internationaux	27
4.3 - Développer des projets et synergies avec les acteur-rices du territoire en termes de formation, recherche, innovation	35

AXE 2 – Formation 36

Préambule	37
Objectif 1 : Aligner les compétences avec les trajectoires de transition et l'ingénierie durable	38
1.1 - Un cadre commun pour rendre visibles les compétences TEDS	38
1.2 - Des programmes orientés vers la responsabilité de l'ingénieur-e	38
1.3 - Une offre de formation à impact en développement	39
1.4 - Des projets étudiants en forte progression	39
1.5 - La mobilisation et la montée en compétences des équipes	39
1.6 - Une démarche participative pour faire évoluer les enseignements	40
Objectif 2 : Favoriser le développement et la diffusion d'une culture scientifique	40
2.1 - RELIAM, un patrimoine pédagogique numérique commun	40
2.2 - Un espace commun de sensibilisation et de formation	41
2.3 - Les Evolutive Learning Factories au service des transitions	41
Bilan et perspectives	41

Axe 3 – Recherche et innovation

42

Préambule	43
Objectif 1 : Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement	45
1.1 - Organisation et pilotage	45
1.2 - Interdisciplinarité des activités de recherche	46
1.3 - Identification des impacts DD&RS des projets de recherche	47
Objectif 2 : Développer les interactions sciences société	49
2.1 - Intégrer les résultats de la recherche aux programmes de formation et enrichir la recherche par la contribution des apprenants et apprenantes	49
2.2 - Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio-économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux	49
2.3 - Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public	50
2.4 - Aider à la décision en matière de politiques publiques (État et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)	50
Objectif 3 : Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation	51
3.1 - Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I	51
3.2 - Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données	52

AXE 4 – Gestion environnementale des sites

53

Préambule	54
Objectif 1 : Améliorer l'efficacité carbone et énergétique de nos unités d'activité	55
1.1 - Développer une politique de réduction des émissions et des consommations de ressources à tous les niveaux	55
1.2 - Engager les personnels et les étudiant-es sur la réduction de l'impact environnemental de l'établissement	62
1.3 - Réduire notre consommation d'eau	64
Objectif 2 : Développer une politique en faveur de la biodiversité et la gestion durable des espaces verts	65
2.1 - Elaborer une charte de la biodiversité	65
2.2 - Engager des actions concrètes sur nos sites	65
Objectif 3 : Réduire notre empreinte carbone sur le scope	66
3.1 - Matérialiser une charte de politique d'achats responsables	66
3.2 - Développer un plan de mobilité pour les salariés et promouvoir les mobilités douces pour les déplacements pendulaires	67
3.3 - Evaluer les impacts des mobilités nationales et internationales	68
3.4 - Favoriser l'évaluation des comportements individuels et collectifs sur les émissions de gaz à effet de serre	69

Axe 5 - Politique sociale

70

5.1 Politique Sociale pour les personnels Arts et Métiers 71

Préambule 71

Objectif 1 : Former les personnels, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses et parties prenantes aux enjeux du développement durable 72

1.1 - Former, sensibiliser, accompagner les personnels sur l'intégration des enjeux de développement durable 72

1.2 - Accompagner la montée en compétence métier et la mobilité professionnelles des personnes par la formation 73

Objectif 2 : Développer une politique de qualité de vie dans l'établissement 75

2.1 - Politique QVCT pour les personnels de l'école 75

2.2 - Une politique globale d'accompagnement social, de prévention et de dialogue social 75

Objectif 3 : Garantir l'égalité des chances auprès des personnels 77

3.1 - Poursuivre le déploiement des plans d'action de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et égalité professionnelle femmes-hommes 77

3.2 - Poursuivre le déploiement du plan d'action Handicap 79

ANNEXE – Bilan des actions de sensibilisation au handicap 80

5.2 Politique sociale et égalité des chances pour les étudiant·es 84

Préambule – contexte 84

Objectif 1 : Promouvoir l'ouverture sociale et la diversité 85

1.1 - Diversification des voies d'accès et des profils 85

1.2 - Cordées de la réussite : agir en amont 85

1.3 - Égalité femmes-hommes et mixité des formations 85

1.4 - Accueil et intégration des étudiant·es internationaux 86

Objectif 2 : Créer un environnement d'apprentissage favorable à la réussite de tous les étudiant·es : sensibilisation, adaptation, accompagnement 86

2.1 - Accompagnement social et conditions de vie 86

2.2 - Handicap et accessibilité 87

2.3 - Santé mentale et accompagnement psychologique : EVA-Psy 87

2.4 - Prévention des conduites addictives 87

2.5 - Prévention des VSSHD, protection et inclusion 88

2.6 - Accompagnement à la réussite et valorisation de l'engagement 89

Objectif 3 : Accompagner l'insertion professionnelle de tous les étudiant·es 90

3.1 - Accompagnement professionnel étudiant 90

3.2 - Mise en relation avec les entreprises 90

3.3 - Suivi des diplômés 90

Objectif 4 : Assurer un pilotage partagé et une démarche d'amélioration continue 91

Conclusion du bilan 94

Remerciements 95

L'agenda 2030 et les engagements de la France

En 2015, 193 pays se sont accordés sur 17 objectifs de développement durable (ODD) portés par l'ONU pour éliminer la pauvreté, lutter contre les inégalités et le changement climatique. Les 17 ODD (*Sustainable Development Goals – SDG en anglais*) couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Les objectifs ont été repris par la France dans son agenda 2030 et traduits sous forme d'engagements et de propositions concrètes autour de 6 enjeux :

Enjeu 1 : Agir pour une transition juste

Enjeu 2 : Transformer les modèles de sociétés

Enjeu 3 : S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

Enjeu 4 : Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous

Enjeu 5 : Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD

Enjeu 6 : Construire une transformation durable européenne et internationale

Cette feuille de route se traduit par une déclinaison pour les acteurs engagés : Etat, collectivités, établissements de l'ESR, entreprises, etc.

La contribution à ces objectifs a vocation à être explicitée pour les actions de formation, les projets de recherche et toutes les actions et projets de l'établissement :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'agenda 2030 pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Développer une science au service des objectifs de développement durable

Mettre en place un plan d'action national pour développer une « Science au service des ODD », associant citoyens et décideurs (public, privé, associatif, etc.) pour évaluer, éclairer et expérimenter,

Renforcer et décloisonner les initiatives de coopérations européennes et internationales, notamment avec les pays les moins avancés et en développement,

Promouvoir les expertises scientifiques globales (type GIEC, IPBES, CFS, HLPE).

Concevoir des parcours et des dispositifs éducatifs autour des ODD

Participer au réseau SDSN-France : réseau écoles-universités-entreprises-recherche,

Intégrer les ODD dans les formations et parcours multidisciplinaires des étudiant-es (cursus, thèses, projet), et en particulier des futurs enseignants,

Ouvrir davantage de parcours multidisciplinaires pour aborder des enjeux transverses aux ODD.

Le référentiel DD&RS national – un outil d'auto-évaluation pour l'ESR

Le Référentiel DD&RS est un outil d'autoévaluation des démarches de développement durable et de responsabilité sociétale (Cf. Art 55 du Grenelle I de l'environnement) à destination des Universités et des Grandes écoles. Il est élaboré par la CPU et la CGE. A l'occasion de l'assemblée plénière des référents DD&RS des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de leurs parties prenantes en novembre 2020, le nouveau référentiel DD&RS 2021 a été présenté.

Il s'articule autour de 5 axes :



- ▶ Gouvernance et stratégie
- ▶ Formation
- ▶ Recherche
- ▶ Gestion environnementale / Campus
- ▶ Politique sociale

Chaque objectif est évalué sur 5 niveaux, en précisant le cas échéant des indicateurs communs aux établissements.

Prise de conscience au sein de l'établissement, réflexion sur les enjeux,

Etat des lieux. Mesures partielles de performance. Quelques actions ponctuelles

Conformité à la législation et aux « bonnes pratiques ». Formalisation. Évaluation des actions engagées

Mise en œuvre d'un plan d'actions garantissant l'amélioration continue.

Recherche de performance et atteinte des objectifs fixés

Rayonnement sociétal. Etablissement moteur. Actions innovantes et co-construites. Recherche d'efficience

Ces objectifs sont reliés aux 17 ODD.

Les 4 scénarios de l'ADEME

L'ADEME (Agence de la transition écologique) a élaboré quatre scénarios prospectifs dans le cadre de son exercice « Transition(s) 2050 », visant à explorer différentes voies pour atteindre la neutralité carbone en France métropolitaine d'ici 2050. Ces scénarios, construits entre 2019 et 2021, reposent sur les mêmes hypothèses macroéconomiques, démographiques et climatiques, mais divergent par les choix de société, de gouvernance, de technologies et de modes de vie.

OBJECTIF COMMUN

Atteindre la neutralité carbone en 2050, tout en assurant la résilience sociale, économique et environnementale.

1. Génération frugale

Sobriété forte : réduction drastique des consommations (énergie, biens, viande, etc.).
Peu de technologies nouvelles : pas de recours massif au captage-stockage de carbone.
Transformation des modes de vie : mobilité réduite, habitat plus petit, consommation responsable.
Moteur du changement : contraintes environnementales et choix individuels.

2. Coopérations territoriales

Gouvernance partagée : forte implication des territoires, ONG, citoyens, entreprises.
Sobriété modérée : consommation mesurée, développement du partage.
Transition progressive : mais soutenue, avec des investissements dans l'efficacité énergétique.
Moteur du changement : coopération locale et cohésion sociale.

3. Technologies vertes

Forte innovation technologique : électrification, hydrogène, captage de CO₂, etc.
Moins de sobriété : maintien d'un certain niveau de confort et de consommation.
Centralisation : pilotage national, grands projets industriels.
Moteur du changement : progrès technique et investissements massifs.

4. Pari réparateur

Confiance dans la capacité à réparer les dégâts environnementaux et sociaux.
Technologies de remédiation : captage, reforestation, restauration des écosystèmes.
Société duale : inégalités plus marquées, mais filet social renforcé.
Moteur du changement : adaptation après les crises, plutôt que prévention.



Le positionnement d'Arts et Métiers

Depuis 1780, Arts et Métiers s'adapte pour accompagner les révolutions industrielles, grâce à une identité singulière, mélange de sciences et de technologies, de pragmatisme, de capacités d'action et de qualités humaines.

Né avec la mécanisation d'activités industrielles, l'établissement a élargi ses connaissances et compétences au fil des évolutions : génie mécanique, génie électrique puis génie industriel.

Pour anticiper et répondre aux besoins de mutation des entreprises, l'école a développé des activités de recherche au service de l'innovation. Toujours au plus près des attentes des entreprises et des territoires, elle s'est développée sur différents sites géographiques. L'établissement se déploie aujourd'hui sur 13 sites en France et 1 site au Maroc. Il s'est doté de deux filiales : AMTALENTS pour la formation continue et AMVALOR pour la recherche appliquée aux entreprises.

Dès le milieu des années 90, en créant l'Institut de Chambéry, Arts et Métiers pose les premiers jalons de la prise en considération des exigences de développement durable dès la conception des produits manufacturés. Depuis, l'urgence climatique et le souhait de contribuer à un avenir soutenable ont amené l'établissement à élargir ses compétences autour de la responsabilisation, de l'impact de ses activités et de ses process.

Former les leaders des industries responsables est un enjeu essentiel pour construire la France industrielle de 2030. Arts et Métiers forme des professionnelles de terrain, qui conçoivent et accompagnent les innovations issues de la recherche, pour permettre l'adaptation des organisations humaines dans les transitions numériques et écologiques en cours. Les entreprises et industries responsables œuvrent pour répondre aux besoins des femmes et des hommes, maîtriser leurs impacts et contribuer à un futur juste et sûr pour la société.

Fort de ce positionnement unique, en lien avec son ancrage territorial et ses valeurs humanistes, Arts et Métiers inscrit le développement durable et la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie d'établissement, dans ses activités de formation, de recherche et ses partenariats. La transition écologique est un des axes de la stratégie portée par Laurent Champaney pour son 2^e mandat à la direction générale d'Arts et Métiers.

Arts et Métiers s'est ainsi engagée à intégrer les enjeux de développement durable au sein de sa stratégie d'établissement à travers l'ensemble de ses activités : gouvernance, enseignement, recherche, gestion des ressources humaines.

L'école a tout d'abord signé en janvier 2022 les Accords de Grenoble porté par la COP2 étudiante et suivi par le CTES.

Une stratégie d'intégration des enjeux DD&RS en formation a été adoptée par les instances de l'école en septembre 2022.

Arts et Métiers s'est ensuite doté d'un plan d'actions à 5 ans (2023-2027), construit en à partir des 5 axes du label DD&RS, en cohérence avec les objectifs du plan sobriété, de la CTES, des 17 objectifs de développement durable et le cadre de l'ADEME. Ce plan d'action a été proposé et approuvé par le conseil d'administration de l'école le 15 décembre 2022.

Un déploiement en deux phases est prévu avec une phase de mise en place (état des lieux et mesure) pour un maximum de 2 ans, suivi d'une phase de progression/réduction, selon les indicateurs.

Présentation du plan d'action

Le Plan d'Action Développement Durable et Responsabilité Sociétale des Arts et Métiers a été construit à partir :

- ▶ des 5 axes du label DD&RS,
- ▶ en cohérence avec les objectifs du plan sobriété,
- ▶ Des engagements pris dans le cadre des accords de Grenoble
- ▶ des 17 objectifs de développement durable
- ▶ le cadre de l'ADEME



A partir de ce cadre, l'école a proposé au Conseil d'Administration un plan d'action en 5 axes qui prend en compte l'ensemble des activités et qui se décline en 15 objectifs :

AXE 1 Gouvernance et stratégie, ancrage territorial

Objectif 1 : Engager l'établissement pour l'atteinte des objectifs de développement durable

Objectif 2 : Être reconnu pour les actions menées

Objectif 3 : Favoriser l'intégration des parties prenantes dans les processus de décision et la réalisation des projets

Objectif 4 : Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétale et environnementale

AXE 2 Formation

Objectif 5 : Aligner les compétences visées pour les apprenants avec les besoins des trajectoires pluri-technologiques des scénarios de l'ADEME

Objectif 6 : Favoriser le développement de la connaissance et la diffusion d'une culture scientifique

AXE 3 Recherche

Objectif 7 : S'assurer que l'ensemble des thématiques de recherche ont des impacts directs ou indirects sur l'atteinte des objectifs internationaux et nationaux de développement durable

Objectif 8 : Evaluer et maîtriser les impacts directs de la recherche

Objectif 9 : Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation

AXE 4 Gestion environnementale / campus

Objectif 10 : Améliorer l'efficacité carbone/énergétique de nos unités d'activité

Objectif 11 : Développer une politique en faveur de la biodiversité et la gestion durable des espaces verts

Objectif 12 : Réduire notre empreinte carbone sur le scope 3

AXE 5 Politique sociale

Objectif 13 : Former les personnels, enseignants et enseignants chercheurs et parties prenantes aux enjeux du développement durable

Objectif 14 : Développer une politique de qualité de vie dans l'établissement

Objectif 15 : Garantir l'égalité des chances dans la formation, la recherche, les ressources humaines

BILAN DE L'AXE 1 DU PLAN D'ACTION DD&RS

**GOUVERNANCE,
STRATÉGIE
ET ANCRAGE
TERRITORIAL**

2023-2026



GOVERNANCE, STRATEGIE ET ANCRAGE TERRITORIAL

OBJECTIF 1 : ENGAGER L'ÉTABLISSEMENT POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 - Intégrer le DD&RS dans la stratégie et la gouvernance

Depuis l'adoption du plan d'action DD&RS en décembre 2022, Arts et Métiers a progressivement renforcé l'intégration des transitions environnementale et sociétale dans sa stratégie, sa gouvernance et son organisation.

2022-2023 : structuration du cadre stratégique et du pilotage

- Décembre 2022 : adoption par le Conseil d'administration du plan d'action DD&RS, qui fixe un cadre transversal couvrant la gouvernance, la formation, la recherche, la gestion environnementale et la politique sociale.
- À partir de 2023 : inscription de la RSE parmi les quatre axes stratégiques du mandat 2023-2027 du directeur général. Le pilotage opérationnel est confié à la directrice de cabinet en charge de la RSE, qui anime le réseau des référents DD&RS dans les campus et les directions générales adjointes ; celui-ci comprend notamment un enseignant disposant d'une mission dédiée à l'intégration des enjeux DD&RS dans la formation.
- En parallèle, un réseau de référents VSSHD est structuré dans les campus.
- La démarche est portée au niveau du COMEX et du CODIR et déclinée dans des projets structurants autour de l'écoresponsabilité, du leadership en durabilité et de l'ambition de former des leaders des industries responsables.

2024-2025 : consolidation du suivi et des moyens

- Depuis 2024, le Conseil d'administration examine chaque année l'avancement du plan d'action ; cette gouvernance régulière s'est accompagnée de l'adoption de politiques thématiques, notamment en matière de voyages et d'égalité professionnelle.
- L'animation territoriale s'est renforcée : réunions mensuelles des référents et séminaires annuels en 2024, 2025 et 2026. Deux campus sur huit ont déjà intégré explicitement cette mission dans un poste, première étape vers une meilleure mise en œuvre locale de nos engagements.
- Les moyens humains ont été consolidés : arrivée en 2024 d'une assistante administrative RSE à mi-temps, puis à temps plein en 2025 ; recrutement en février 2025 d'un chargé de mission diversité et lutte contre les VSSHD, rattaché à la directrice de cabinet ; recrutement d'un energy manager, rattaché à la direction des affaires immobilières.
- Cette montée en puissance s'est également traduite par un budget consolidé, hors masse salariale et appels à projets, de 380 k€ en 2024, 495 k€ en 2025 et 457 k€ en 2026.

2026 : création d'une direction dédiée, marqueur de maturité institutionnelle

La décision, prise en juin 2026, de créer la Direction des Transitions environnementale et sociétale et de l'Impact (TESI) constitue l'aboutissement de cette évolution.

Rattachée à la direction générale, elle doit renforcer le pilotage de la stratégie DD&RS, coordonner un déploiement cohérent sur l'ensemble des campus et mesurer l'impact des actions grâce à l'Observatoire des données. La réorganisation prévoit l'évolution du poste de chargé de mission diversité et lutte contre les VSSHD vers une mission élargie « égalité, diversité et inclusion » (EDI).

La pérennisation du pilotage repose enfin sur des financements davantage structurés : 30 % des recettes du Fonds pour l'industrie du futur seront fléchées vers les engagements DD&RS, et un axe RSE est intégré au COMP.

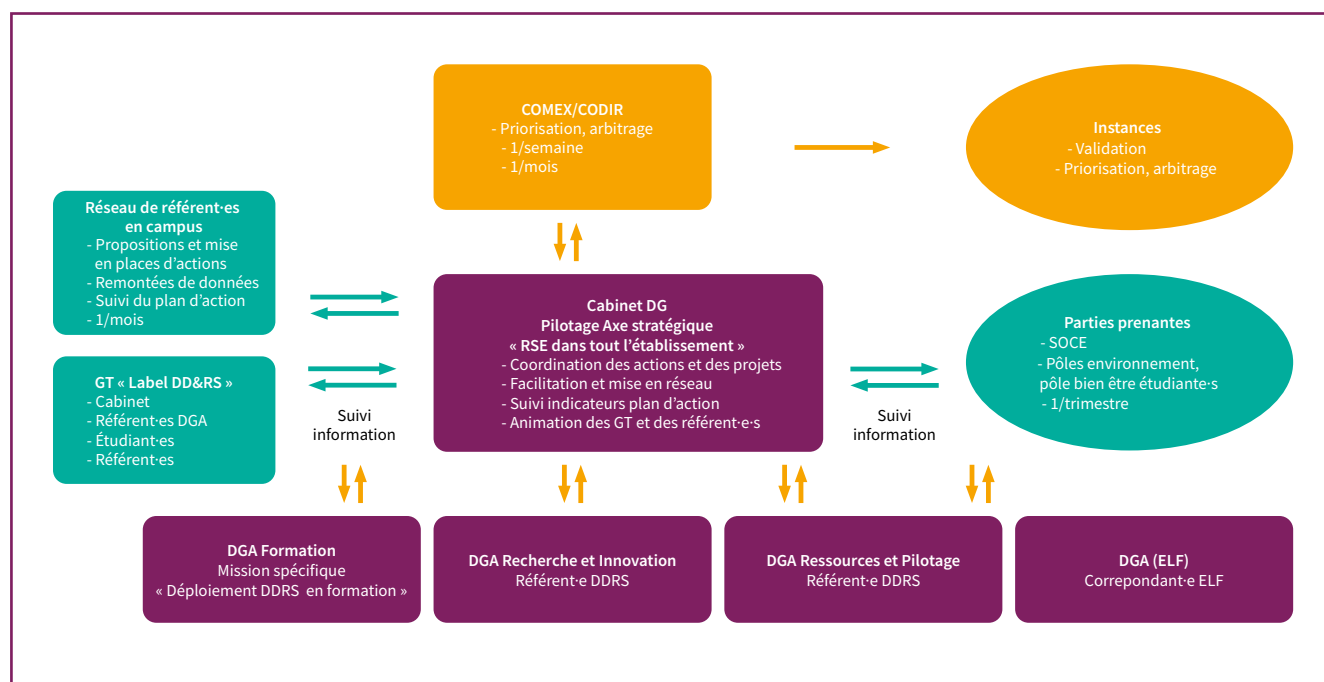
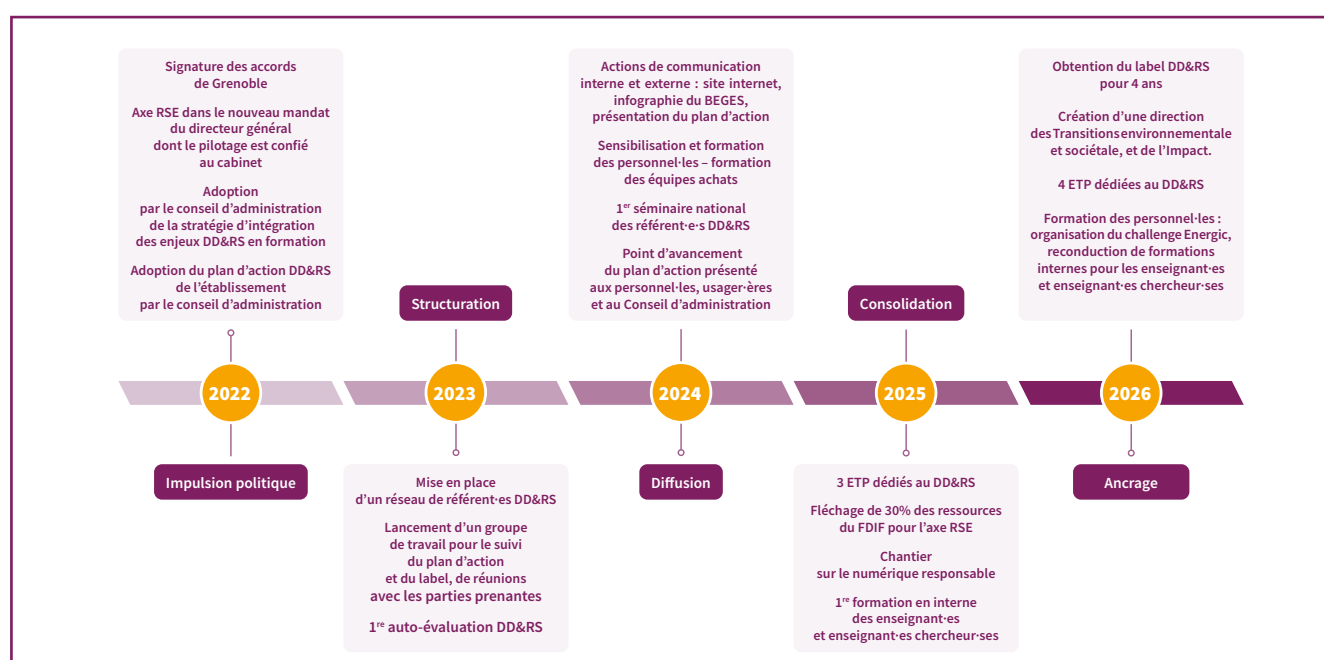


Schéma de la gouvernance du DD&RS au sein des Arts et Métiers (mai 2025)



Evolution des engagements à Arts et Métiers depuis l'adoption du plan d'action en décembre 2022

Ouverture et montée en puissance des engagements externes

Parallèlement, l'établissement a élargi ses coopérations et dispositifs d'accompagnement :



Arts et métiers participe depuis 2023 à des parcours de Convention des Entreprises pour le Climat. En 2023, le campus de Cluny a participé à la CEC Bourgogne Franche Comté. En 2024, nos filiales AmTalents et AmValor ont participé à la CEC Industries (voir infra). En 2026, la direction générale s'est engagée dans la CEC Ile de France, avec la participation du directeur général adjoint à la recherche et innovation et la directrice des transitions.



En octobre 2025, l'école s'est engagée dans la deuxième promotion d'Act Sup afin de renforcer sa trajectoire de décarbonation. Co-porté par le CIRSES, Veracy et TOOVALU, ce projet est une initiative cordonnée dans le secteur de l'enseignement supérieur, dans le cadre des appels à projets collectifs soutenus et cofinancés par l'ADEME. Arts et métiers est ainsi accompagné de manière individuelle pendant 18 mois et participe également à des journées de réflexion collective aux côtés de 11 autres établissements.



En 2026, Arts et métiers a adhéré au Collège des directeurs du développement durable. Le C3D est une association de type loi 1901 réunissant plus de 400 Directeurs et Directrices du développement durable et de la RSE d'entreprises et d'organisations diversifiées et de toute taille. L'ambition du C3D est d'être l'association de référence des acteurs qui œuvrent pour des entreprises plus responsables ; Arts et métiers bénéficie ainsi d'un partage de bonnes pratiques, d'offres de formation et d'un réseau.

1.2 - La démarche DDRS est portée dans les partenariats industriels et chaires de recherche

Arts et Métiers s'est doté d'[une charte éthique du mécénat](#) présentée en conseil d'administration du 13 mars 2025.

Arts et métiers est engagé auprès de ses partenaires industriels pour porter des chaires à impact dont la liste est ci-dessous :

Nom / Lien	Mission
Chaire Mines urbaines www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-mines-urbaines	Définition des standards de recyclage → Développement d'indicateurs pour définir les standards de recyclage des plastiques → Amélioration de l'utilisation de matériaux recyclés dans le design des équipements électriques et électroniques → Améliorer le tri des polymères avec par le développement de nouvelles technologies de recyclage ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables Cible 12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
Chaire Create ID www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-create-id	Modèles d'ordre réduit et Jumeau Hybride → Réduction de la quantité de données nécessaires à la modélisation → Réduction des temps de calcul → Réduction de l'impact écologique de la production (exemple: modèles prédictifs de vieillissement des matériaux, diminution du nombre d'itérations de prototypage, optimisation de la quantité de matériaux (moins de pertes)...) ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
Chaire Fluidetronic www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-fluidetronique	Développement fluidique et mécatronique de systèmes fluides de type pompes → Gestion thermique des véhicules électriques → Gestion de l'Hydrogène → Améliorer de l'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO2 dans le transport routier et agricole ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Cible 7.a (Recherche et investissement) : D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
Chaire PLM du futur www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-plm-du-futur	Méthodes et outils de management du cycle de vie du produit → Prise en compte de l'ensemble du cycle de vie d'un produit dès sa phase de conception. → Adresser les risques d'effet rebond du numérique → Modélisation et simulation des impacts environnementaux et sociaux des systèmes PLM (Classification et recommandations de pratiques soutenables) ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables Cible 12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Nom	Mission
Chaire CESAME www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-cesame	Développement de procédés de fabrication additive métallique innovants en aéronautique → Optimisation des performances et de la durabilité des matériaux et des structures → Allègement des structures et amélioration des performances ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
Chaire Iperform www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-iperform-la-performance-collaborative-les-technologies-immersives-et-les-mondes-virtuels	Incarnation, perception et interaction dans des environnements immersifs → Etude de l'adaptabilité d'applications immersives aux caractéristiques interindividuelles des utilisateurs → Caractérisation des utilisations et limitations de mondes virtuels collaboratifs → Prise en compte des caractéristiques interindividuelles pour proposer des solutions inclusives (partenaire France Travail) ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Cible 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
Chaire CHIMERA www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-chimera	Gestion et optimisation de la maintenance du réseau de transport électrique par l'utilisation de Jumeaux hybrides → Hybridation des modèles physiques des matériels par la donnée pour la supervision et l'optimisation de la maintenance → Stratégies de gestion d'actifs performantes économiquement → Maîtrise des risques de défaillances et d'avaries (vision du matériel et de ses dégradations) et des décisions de maintenance ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Cible 7.a (Recherche et investissement) : D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre
Chaire BELISAMA www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-belisama	Amélioration de la conception de pompes hydro-centrifuges → Augmentation de la durée de vie des pompes, réduction du besoin en ressources primaires → Réduction de la consommation ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

Nom	Mission
Chaire PHYML www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-fml	Jumeaux hybrides et réduction de modèles pour les procédés de fabrication → Amélioration de la conception des équipements → Réduction de la quantité de données nécessaires à la modélisation → Réduction des temps de calcul → Réduction de l'impact écologique des procédés de fabrication (exemples : optimisation des essais, optimisation de la quantité de matériaux (moins de pertes)...) ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
Chaire ISYTHERM II www.artsetmetiers.fr/fr/chaire-isytherm-2	Développement de solutions innovantes pour les systèmes thermiques/aérauliques → Développement de solutions pour une mobilité automobile plus propre ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Cible 7.a (Recherche et investissement) : D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
Chaire Absorbent du futur	Réduction des vibrations de la chaîne de transmission des véhicules automobiles → Développement de solutions pour une mobilité automobile plus propre → Diminution de la consommation de carburant pour les véhicules thermiques → Développement de solutions pour les véhicules électriques et hybrides ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Cible 7.a (Recherche et investissement) : D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Cible 9.4 (Modernisation et durabilité des filières industrielles) : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

INDICATEURS	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Existence d'un plan d'actions DD&RS	Oui	Oui	Oui
Ressources financières dédiées au DD&RS	380 k€ hors masse salariale et appels à projets	495 k€ hors masse salariale et appels à projets	457 k€ hors masse salariale et appels à projets
Ressources humaines dédiées ou partiellement dédiées au DD&RS	1,2 ETP et réseau de 20 référents	3,75 ETP et réseau de 24 référent.es	4 ETP et réseau de 26 référent.es dont 1 dont les missions sont inscrites dans les fiches de poste
Reporting aux instances	Suivi du plan d'action en CA	Suivi du plan d'action en CA	Suivi du plan d'action en CA

OBJECTIF 2 : ÊTRE RECONNU POUR LES ACTIONS MENÉES

2.1 - Donner de la visibilité aux actions engagées par l'établissement

Communiquer et rendre compte

Arts et Métiers a développé une stratégie pour communiquer et rendre compte aux parties prenantes : personnels, étudiant-es, partenaires, territoire, etc. à travers :

- ▶ Site internet
- ▶ Site intranet étudiant-e / personnel
- ▶ Newsletter nationale (Inside) et newsletter des campus
- ▶ Réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, ...)
- ▶ Conférence de presse de rentrée
- ▶ Communiqués de presse
- ▶ Revues de presse
- ▶ Créations d'actualités en ligne sur le site internet et via le réseau social interne Viva Engage
- ▶ Interview dans newsletter interne
- ▶ Podcast Arts et Métiers
- ▶ Chaîne YouTube Arts et Métiers

Mettre en avant les engagements pris dans le plan d'action DD&RS

- ▶ Refonte et mise à jour du site internet « Ecole engagée » en 2023-2024 : [École Engagée | Arts et métiers](#) avec mise en avant des 5 axes du plan d'action et des engagements pris en matière d'égalité, diversité et inclusion.
- ▶ Création et diffusion de courtes vidéos présentant les 5 objectifs du plan d'action : youtu.be/6xheV0mqOr8
- ▶ Réalisation d'un document de présentation du [plan d'action DD&RS](#) et d'une [infographie des résultats de notre BEGES](#)
- ▶ Création d'une section dédiée DD&RS sur la chaîne YouTube de l'école : [Bienvenue à Arts et Métiers](#)
- ▶ Section dédiée au DD&RS dans le rapport d'activité de l'école [en 2022](#) et [2023](#)
- ▶ Rédaction et publication d'un [rapport annuel de responsabilité sociétale et environnementale](#) en 2024 et 2025
- ▶ Conférences de rentrée DD&RS qui proposent chaque année un thème en lien avec un des axes du plan d'action DD&RS. En septembre 2024, la conférence était consacrée à l'avancement du plan d'action et la présentation des résultats du BEGES.



2.2 - Obtenir la labellisation DD&RS

Arts et métiers est membre du CIRCES depuis 2022. L'école a réalisé son auto-évaluation selon le référentiel national DD&R-SCGE-France Université et l'a transmise à la Commission Développement durable de la CGE en 2021, 2022, 2023.

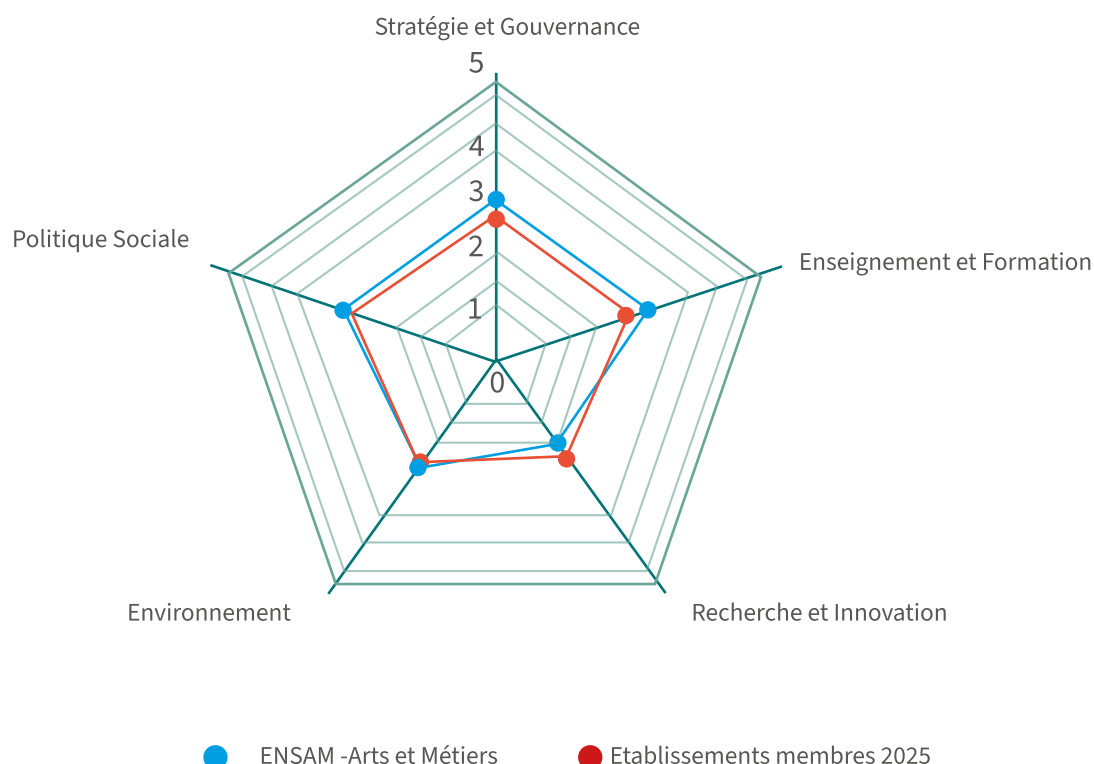
Vers une labellisation DDRS (2023-2026)

- Adoption d'un plan d'action en décembre 2022 aligné avec le label DD&RS
- Constitution d'un groupe de travail représentant l'ensemble des directions générales adjointes chargé de suivre les indicateurs du label, piloté par Amaëlle Mayer
- Recrutement d'une assistante administrative qui appuie le suivi des indicateurs du label
- Dépôt du dossier de candidature en octobre 2025 et entretien d'audit le 11 mars 2026.

Obtention du label DD&RS (2026)

En juillet 2026, [l'école a obtenu la labélisation DD&RS pour une durée de 4 ans.](#)

L'école a communiqué via son site internet et [les réseaux sociaux.](#)



Visuel extrait de la plateforme PERSEES (Plateforme d'Evaluation de la Responsabilité Sociétale des Etablissements d'Enseignement Supérieur) administrée par le CIRCES.

En rouge : ensemble des établissements participant à PERSEES en 2025. En bleu : auto-évaluation de l'école.

2.3 - Être représenté dans les classements nationaux et internationaux pour les actions en faveur du DD&RS



Times Higher Education
Impact Rankings 2025

Times Higher Education Impact Ranking

Arts et Métiers est classée depuis 2021 pour l'ODD 9-Industry, Innovation and Infrastructure. Nous avons fait le choix d'apparaître dans le classement général du THE Impact en 2024.

En 2025, Arts et Métiers est classé dans la fourchette 601-800 du classement général, 9^e école d'ingénieurs française et 15^e établissement français sur les 34 classés (19^e sur 33 en 2024 : + 4 places).

Arts et Métiers est classée pour les objectifs de développement durable (ODD) suivants :

ODD 9 : industrie, innovation, et infrastructure



Dans la fourchette 101-200 du University Impact Rankings for UN SDG 9 : Industry, Innovation and Infrastructure depuis 2021, 3^e établissement français sur les 10 classés (2^e en 2025, 3^e en 2024).

ODD 8 : travail décent et croissance économique



Dans la fourchette 201-300 du University Impact Rankings for UN SDG 8 : Decent Work and Economic Growth (101-200 en 2025, 201-300 en 2024), 8^e établissement français sur les 12 classés.

ODD 4 : Éducation de qualité



Dans la fourchette 601-800 du University Impact Rankings for UN SDG 4 : Quality Education (801-1000 en 2025, 601-800 en 2024), 11^e établissement français sur les 14 classés.

ODD 11 : Villes et communautés durables



Dans la fourchette 401-600 du University Impact Rankings for UN SDG 11 : Sustainable Cities and Communities (601-800 depuis 2024 : + 1 tranche), 9^e établissement français sur les 9 classés.

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs



Dans la fourchette 801-1000 du University Impact Rankings for UN SDG 17 : Partnerships for the Goals (1001-1500 depuis 2024 : + 1 tranche).



ChangeNow

Ce classement national, lancé en 2021, note les établissements d'enseignement français les plus engagés dans la transition écologique.

Arts et métiers est classé depuis 2022 dans la catégorie école d'ingénieurs.

- ▶ 16^e position en 2022
- ▶ 13^e position en 2023
- ▶ 13^e position du classement 2024

Pas de classement par l'organisme classeur en 2025

[Le positionnement d'Arts et Métiers dans les classements](#) est publié sur notre site internet.

OBJECTIF 3 : FÉDÉRER LES PARTIES PRENANTES AUTOUR DE LA RÉALISATION DES PROJETS

3.1 - Intégrer les étudiant·es et personnels, entreprises partenaires dans les processus de décision et des projets de réalisations concrètes sur les campus

Intégration dans les processus de décision

Arts et métiers sciences et technologie est dirigée par un directeur général assisté d'une équipe de direction, réuni en Comité exécutif une fois par semaine et en comité de direction une fois par mois.

Elle est administrée par un Conseil d'administration et s'appuie sur un Conseil scientifique et un Conseil des études et de la vie étudiante.

Un conseil territorial, composé des directions des campus ainsi que d'un représentant de chaque région ou collectivité dans laquelle est implanté un site, est consultée sur les orientations de la politique territoriale de l'école.

Des conseils de centre sur chacun des campus échangent sur la mise en œuvre local des orientation stratégiques, est consulté sur les grands projets et peut également émettre des vœux.

Les parties prenantes de l'établissement sont représentés dans ces différentes instances :

- ▶ Enseignant.es et enseignant.es chercheurs
- ▶ Personnels BIATSS
- ▶ Etudiant.ess de toutes les formations
- ▶ Acteurs du monde socio-économique
- ▶ Représentant.es des territoires

[La composition du conseil d'administration](#) est en ligne sur le site et l'intranet personnels

Depuis 2024, le directeur général organise par visio-conférence ouverte à l'ensemble de l'école une restitution des débats et décisions prises en conseil d'administration. Ces réunions ont lieu chaque lundi suivant la tenue d'une séance soit 4 fois par an.

[Les décisions du conseil d'administration](#) sont publiées sur le site internet et l'intranet de l'école.

Un CSAE et des F3SCT permettent un échange régulier avec les représentants des personnels. La composition de ces instances et le compte rendu de leurs travaux sont publiés sur l'intranet de l'école.

Plusieurs groupes de travail associent étudiant·es et représentants du personnel (GT VSSHD, réunions référents DD&RS, GT sur le plan d'action du numérique responsable, GT sur le schéma directeur de la vie étudiante).

Retours sur la politique RSE

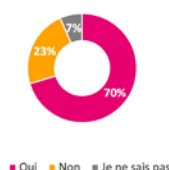
En 2026, une enquête a été menée auprès des personnels avec pour objectifs de :

- ▶ comprendre comment les personnels perçoivent la stratégie et les actions RSE de l'établissement
- ▶ évaluer la cohérence entre le discours institutionnel et les pratiques concrètes sur les campus
- ▶ identifier les leviers d'amélioration

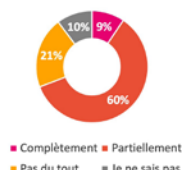
L'enquête a permis d'identifier les points d'amélioration possible en termes de communication, de formation et de diffusion des engagements dans les campus.

Intégration de la démarche RSE dans la culture de l'école

Avez-vous connaissance de l'existence du plan d'actions DD&RS de l'école ?



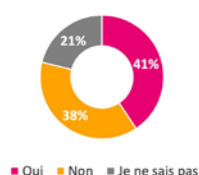
Selon vous, la démarche RSE de l'école est-elle suffisamment valorisée et intégrée dans la culture de l'école ?



Afin de répondre aux remarques transmises via l'enquête, un appel à projet TESI est mis place depuis la rentrée 2026. Il permettra de co-financer des actions sur les campus, privilégiant des actions co-construites et impliquant des étudiant-es.

Visibilité des changements concrets

Avez-vous observé des changements concrets, dans votre campus ou vos pratiques de travail, que vous associez aux actions RSE mises en œuvre par l'école ?



3.2 - Animer une communauté d'alumni autour des thématiques du développement durable

- Le réseau des anciens étudiants du programme grande école, la Société des ingénieurs Arts et métiers (SOCE) travaille de manière étroite avec l'école afin de créer un continuum dans les engagements de la communauté. Si l'école « forme les leaders des industries responsables », **la SOCE quant à elle se doit « d'incarner les leaders des industries responsables »**.
- Des réunions animées par Amaëlle Mayer ont lieu tous les deux mois avec la Vice-présidente en charge de la RSO à la Soce, Pascale Morin, et le pôle environnement de l'Union des élèves afin d'assurer le suivi des projets étudiants et des engagements de la SOCE.
- [La Soce a signé en 2025 la charte pour la mixité](#) grandes écoles au féminin (GEF) afin d'ancrer la mixité au cœur de ses actions, mobiliser la communauté aux enjeux de la diversité, et faire progresser la représentation et la participation des femmes, à l'École comme dans le monde professionnel.
- La SOCE anime 1 groupe professionnel dédié à la RSE et propose régulièrement des conférences à la communauté alumni sur les enjeux du DD&RS :

Exemples d'événements organisés par la SOCE :

Événements 2026		
Date	Événement	Format / lieu
4 février 2026	Être accompagné dans sa transition énergétique et écologique (TEE) : enjeux, leviers et retour d'expérience	Webinaire
24 février 2026	Enjeux autour des matières premières critiques et stratégiques en Europe : vision actuelle et prospective quant à leur circularité	Espace Arts & Métiers, Lyon
12 mai 2026	Agir pour le climat dans son entreprise	Webinaire / atelier en ligne, animé par deux ingénieurs Arts et Métiers

Événements 2025		
Date	Événement	Format / lieu
20 janvier 2025	Transformation des entreprises – OR : Organisation responsabilisante	Conférence, Hôtel Iéna, Paris
10 mars 2025	L'avenir du ski et de nos montagnes à l'heure du réchauffement climatique	Conférence en partenariat avec Sciences Po, Paris
25 juin 2025	Agir en tant que chef d'entreprise et salarié pour l'entreprise régénérative	Webinaire Alumni for the Planet / Arts et Métiers Alumni
16 décembre 2025	S'engager pour le climat dans son entreprise en tant que salarié	Webinaire en partenariat avec Alumni for the Planet

Événements 2024		
Date	Événement	Format / lieu
15 janvier 2024	Décarbonation, innovation, compétitivité : transformation de l'industrie automobile	Conférence
5 février 2024	Comment attirer les talents, soutenir la compétitivité face aux enjeux énergétiques et de souveraineté, et renforcer l'innovation ?	Conférence
8 février 2024	L'entreprise contributive	Conférence en partenariat avec Sciences Po
22 février 2024	Comment concilier développement économique et sobriété foncière ?	Conférence
26 février 2024	Cycle Future of Work : développement durable	Conférence
8 avril 2024	Le transport par câble, une solution vertueuse pour la mobilité urbaine	Conférence
29 avril 2024	Tout savoir sur la CSRD	Conférence en ligne
17 juin 2024	Opération MELIA : quand excellence environnementale et bien-être se rencontrent dans les travaux publics	Conférence
26 juin 2024	Tout savoir sur les labels RSE	Conférence en ligne
7 octobre 2024	Le train à hydrogène, une étape clé pour la décarbonation des transports ferroviaires	Conférence
4 novembre 2024	Transformation des industries – Épisode 1 : basculer vers l'entreprise régénérative	Conférence
18 novembre 2024	Pouvons-nous encore contrer la dérive climatique ?	Conférence
25 novembre 2024	Tendre vers une supply chain circulaire : impacts et facteurs clés de succès	Conférence



L'école et la SOCE ont créé un think tank Arts et Métiers en 2028 dont un certain nombre de réflexion et travaux sont dédiés au DD&RS. Le Think tank a ainsi publié :

- En 2021 un rapport sur [Les ingénieurs face aux défis environnementaux et sociétaux](#).
- En 2022, un rapport sur [Comment attirer les femmes dans les écoles d'ingénieur ?](#)
- En mars 2026, un rapport intitulé [L'ingénierie engagée : transformer l'éco-anxiété en enthousiasme](#).



- En 2024-2025, [la SOCE avec le soutien de l'école, a décidé de s'associer au parcours de la CEC Industrie](#) pour faciliter l'accès aux alumni chefs d'entreprises désireux de se former aux techniques, et outils permettant d'agir face au changement climatique et d'intégrer des critères environnementaux dans leurs modèles d'affaires.

Le 25 mars 2024, le parcours CEC Industries 2024 a été officiellement lancé à l'hôtel des Alumni A&M. 140 participants de 50 entreprises de taille variée, représentant 6 secteurs industriels ont participé et se sont embarqués de manière concrète pour vivre cette aventure transformative.

[La soirée de clôture « soirée d'envol » de la CEC Industrie](#) s'est tenue le 23 juin 2025 sur le campus Arts et Métiers de Paris, en présence de Jean-Marc Jancovici.

Les 11 et 12 juin 2026, le campus de Paris a accueilli la session dédiée aux alumni de la CEC Industrie : CEC Session Renaissance Industrielle.

INDICATEURS	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Diffusion des relevés de décisions (CA, CEVE, CS, CSAE)	Intranet	Intranet et internet pour le CA	Intranet et internet pour le CA
Suivi des réunions et groupes de travail organisés sur les sujets DD&RS avec les parties prenantes	Pas de suivi formalisé	Suivi formalité	Suivi formalité
Suivi des actions menées par les alumni	Oui	Oui	Oui

OBJECTIF 4 :

CONTRIBUER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES (INTERNES ET EXTERNES) À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Arts et métiers est un établissement unique territorialisé. Depuis la réforme statutaire de 2016, Arts et Métiers s'appuie sur un Conseil territorial composé de représentants des régions où sont implantés ses campus. Ce conseil est consulté sur les orientations de la politique territoriale de l'école.

Depuis 2025, les sujets RSE sont systématiquement abordés lors des conseils territoriaux.

Une séance du conseil territorial entièrement dédié à l'intégration des enjeux de la RSE dans les territoires s'est tenue en présentiel le 25 mars 2025 à Paris.

La séance du 23 mars 2026 en présentiel a permis de travailler en atelier sur les actions DDRS et leurs impacts sur les territoires, en lien avec les ODD.

La séance du 4 avril 2026 s'est tenue en distanciel a permis de partager des Informations sur le pilotage des actions RSE de l'établissement et de présenter le rapport du Think Tank « Ingénierie engagée : de l'éco-anxiété à l'enthousiasme ».

À l'échelle locale, pour chaque campus Arts et Métiers, des conseils de centre regroupent personnels, usagers, industriels du territoire et collectivités territoriales autour des projets de développement des campus. Le président du conseil de centre est un industriel ou chef d'entreprise du territoire.

En tant qu'acteur de l'aménagement du territoire, Arts et Métiers soutient les collectivités locales pour développer la formation et la recherche. Sa présence nationale constitue un avantage significatif pour la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'enseignement supérieur.

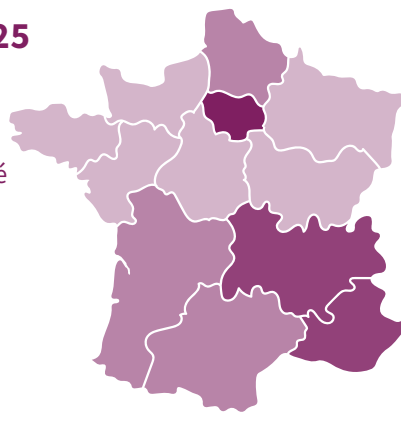
4.1 - Évaluer l'impact socio-économique de l'école sur son territoire et dans son écosystème

Arts et métiers emploie des personnels sur ses 13 sites, en France (Paris et régions).

A travers l'enquête d'insertion de nos diplômés, l'école suit comme indicateur le lieu d'activité des ingénieurs Arts et Métiers. En 2024, ceux-ci exerçaient à 85,5 % en France et 2/3 en régions, en 2025, ils étaient 86 % basés en France.

Lieu d'activités des ingénieur·es AM en 2025

86 % des ingénieur·es en activité
(y compris volontariat et doctorat)
sont basé·es en France,
en Île-de-France pour **37 %**.



Partenariats avec l'entreprise

L'école reste attentive aux besoins des entreprises et des acteurs socio-économiques grâce à plusieurs dispositifs, qui existent sur l'ensemble de nos sites :

- ▶ Les Bureaux de Relations Entreprises, présents sur chaque site et coordonnés par un Directeur des Relations Entreprises.
- ▶ AMValor, sa filiale de Recherche Partenariale, avec des représentants sur l'ensemble des sites.
- ▶ L'Institut Carnot ARTS, soutenu par des délégués sur chaque campus.
- ▶ Le CFA, hébergé par la filiale AMTalents, qui permet le développement de l'apprentissage, en lien avec des entreprises des territoires
- ▶ Le Fonds de mécénat FDIF (Fonds de Développement de l'Industrie du Futur) [qui coordonne le mécénat](#) et nos entreprises mécènes.
- ▶ Les chaires : Arts et Métiers porte onze chaires de recherche sur des sujets à fort impact sociétal et/ou industriel comme par exemple :
 - L'environnement : [Chaire Mines Urbaines](#), consacrée à l'écoconception et au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques avec ecosystem ; [Chaire gestion du cycle de vie des produits \(PLM\) du futur](#), développement d'innovation dans le domaine des méthodes et des outils de gestion du cycle de vie des produits ainsi que la formation des employés aux outils PLM et les préparer à l'industrie 4.0 en partenariat avec Capgemini.
 - La mobilité propre : Chaire dynamique non linéaire pour les absorbeurs du futur avec Valeo, dont l'objet est de réduire les vibrations liées à l'utilisation de technologies plus propres ;
 - Les systèmes industriels intelligents : [Chaire CreateID avec ESI](#), sur les méthodes numériques avancées pour la simulation personnalisée fidèle et temps réel (Hybrid Twin) du comportement des matériaux et des processus de fabrication.Ces chaires permettent : Le transfert technologique vers les PME et ETI du territoire, la formation de cadres techniques sur des problématiques locales (matériaux, énergie, mobilité), la participation à des projets européens Horizon Europe, intégrant des partenaires territoriaux.
- ▶ [Les juniors](#) entreprises, implantées sur chaque campus (AMJE)
- ▶ [L'incubateur Arts et Métiers](#), en particulier via le projet INCube-D, soutenu par l'Union Européenne et la Région Ile-de-France, qui consiste à favoriser la création et le succès d'entreprises innovantes dans le domaine industriel, capables de proposer des solutions aux nouveaux défis de l'industrie durable et raisonnée.
- ▶ Les groupes professionnels de l'association des ingénieurs Arts et Métiers.

La représentation des entreprises et des milieux socio-économiques est encadrée statutairement et précisée dans le règlement intérieur.

4.2 - Développer, formaliser, valoriser des actions de responsabilité sociétale dans l'établissement et contribuer aux démarches RSE/RSO d'acteurs territoriaux, nationaux ou internationaux

Partenariats et réseaux nationaux

L'établissement est engagé dans de nombreux réseaux nationaux en lien avec ses domaines d'expertise.

Parmi eux, on peut citer l'[Alliance Industrie du Futur](#), dont Arts et Métiers est membre fondateur, ainsi que le [GIS S.mart](#), un groupement d'intérêt scientifique qui fédère une communauté académique autour des transformations scientifiques, technologiques et sociétales de l'industrie.

L'école a une relation privilégiée avec l'ADEME, qui intervient dans plusieurs sites pour la formation des étudiant-es et auprès

de nos enseignants et enseignants chercheurs dans le cadre de la formation des nouveaux arrivants.

Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers, a occupé de 2021 à juin 2025 [la présidence de la Conférence des Grandes Écoles](#).

Des partenariats stratégiques avec d'autres établissements d'enseignement contribuent à renforcer le rayonnement territorial de l'établissement en répondant aux besoins du tissu économique local, en complémentarité avec les acteurs régionaux de l'enseignement supérieur et des organismes de recherche.

On peut ainsi citer les partenariats suivants :

L'Institut Mines Telecom, en particulier [via le projet ReClassif](#) lancé le 7 juillet 2025 : Réseau de Campus Labélisés Solutions pour l'Industrie du Futur qui ambitionne d'être l'acteur académique de référence dans l'accompagnement et la transformation progressive de l'industrie française face aux défis environnementaux, sociétaux et digitaux.

- ▶ [L'Ecole Supérieure de Fonderie et de la Forge](#), en particulier via l'implantation de l'école sur notre campus de Chalons en Champagne à la rentrée de septembre 2026.
- ▶ L'ESSCA, avec l'ouverture en 2024 d'un MBA business et technology
- ▶ L'ISTP, avec depuis 2023 [un partenariat privilégié à travers un programme d'ingénieurs de spécialité Mécanique et Mécatronique](#)
- ▶ Le CESI, établissement avec lequel [l'école déploie le projet CAIRE](#) (formation à l'IA), aux cotés également du CNAM
- ▶ L'Ecole navale de Brest, à travers un master recherche Master Recherche mention Fluides et systèmes énergétiques, Spécialité Environnement naval
- ▶ DSTI, avec qui l'école propose un programme de formation continue autour de la thématique de l'industrie digitale et de l'intelligence artificielle.
- ▶ Le CNRS, le CEA, ONERA, à travers nos 15 laboratoires.

Partenariats et réseaux internationaux

L'établissement déploie une politique de développement international reposant sur :

- ▶ [Des partenariats académiques](#) avec près de 145 universités réparties dans 38 pays facilitant la mobilité entrante et sortante des étudiant·es.
- ▶ Des collaborations stratégiques avec des institutions de renommée internationale dans les domaines de la recherche et de l'enseignement : le KIT en Allemagne, TAMU au Texas, UTP en Malaisie, CREATE @ Singapour.
- ▶ Une implantation à l'étranger, visant à promouvoir le modèle Arts et Métiers, avec [l'ouverture d'un campus à Rabat](#), au Maroc en 2024.



En 2023, l'école a rejoint l'[alliance européenne ENHANCE](#) en tant que partenaire associé, qui rassemble 10 universités technologiques européennes. Cette alliance partage les mêmes engagements que notre école : conduire une transformation sociétale responsable, inspirer et promouvoir le développement et l'utilisation de la science et de la technologie au bénéfice de la société. De plus, ses thématiques de recherche, en phase avec les priorités de la Commission européennes, sont complémentaires avec les nôtres : la digitalisation et l'intelligence artificielle, les villes durables et les communautés durables et le climat.

Arts et Métiers a, dans le cadre de cette alliance, monté avec succès un projet « ERASMUS+ intitulé [« Green Dilt » qui vise à repenser les usages du numérique en formation](#).

Partenariats et réseaux en territoires

L'ancrage territorial se décline en campus avec des initiatives propres à chaque site. En 2025, l'école a initié une cartographie des partenariats existants dans les territoires.

Campus d'Aix en Provence



Le campus travaille de manière étroite avec la **Région Sud**, la **Métropole Aix Marseille**, la **ville d'Aix-en-Provence** mais aussi avec des partenaires de l'ESR, en particulier l'ESAIP, Aix Marseille Université (AMU) - IUT d'Aix-en-Provence.

La région Sud sera fortement affectée par les changements climatiques, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau et les incendies de végétation. La région a élaboré un SRADDET (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires) de haut niveau. Dans ce cadre, des axes de recherche sont mis en place avec l'ENSAM et les autres universités de la région pour favoriser l'innovation.

La ville d'Aix-en-Provence, travaille sur des îlots de fraîcheur pour rafraîchir la ville. **Le campus accompagne cette dynamique et prévoit de végétaliser certains espaces** avec la création de premiers îlots en collaboration avec l'ESAIP et l'IUT.

Le campus mène plusieurs actions avec ses partenaires :

- ▶ Organisation de Hackathon avec des enjeux de transition :
 - Opération Clean-up de la zone portuaire de Marseille ;
 - Décarbonation des mobilités maritimes (Bateau à hydrogène dans le cadre d'une thèse CIFRE avec Helion) ;
 - Partenariat avec l'Université du Texas - TAMU via le [Challenge IFTP \(Invent For The Planet\)](#) qui adresse des problématiques DDRS
- ▶ Lettre d'intention d'un CMA autour de l'Hydrogène avec France Hydrogène et dans lequel le campus est impliqué avec les autres acteurs du territoire - Campus des Métiers et des Qualifications – Excellence.

Le directeur de campus est membre du Bureau exécutif du Pôle CAPENERGIES et membre du conseil d'administration du pôle SAFE.

Campus d'Angers



Le campus d'Angers travaille de manière étroite avec la ville d'Angers et l'agglomération Angers Loire Métropole sur 4 axes principaux :

- ▶ Transition énergétique, en rejoignant le réseau de chaleur urbain en 2024
- ▶ Transition écologique : installation par les étudiant-es du campus de murs végétaux dans les rues, notamment sur le mur du gymnase.
- ▶ Territoire intelligent, notamment avec l'agglomération angevine qui a développé un jumeau numérique utilisé pour gérer l'éclairage urbain et intégrer le réseau de chaleur.
- ▶ Transition sociétale : depuis 2025, le campus a intégré un dispositif pour soutenir la ville et le quartier avec des épiceries solidaires.

L'écosystème enseignement supérieur angevin travaille ensemble et réfléchit de manière collective aux problèmes du territoire, en particulier au travers du « collectif IES » : Impact Environnementaux et Sociétaux. Le collectif se réunit 3 fois par an et rassemble les établissements angevins suivants : ESA ; ESEO ; ESSCA ; Université Catholique de l'Ouest ; Université d'Angers ; Campus Arts et Métiers d'Angers.



Le campus d'Angers a participé à l'organisation [en mars 2023 de la COP 3 étudiante, en partenariat avec la ville et 'autres établissements d'enseignement supérieur.](#)

Le campus d'Angers travaille également avec un certain nombre de partenaires locaux, parties prenantes externes :

- ▶ Entreprises : ALFI, ALTER, ASTHOM, Bouygues Construction Grand Ouest, Cabinet d'Urbanisme Johanne-San, Carbone 4, CHARIER, ConstruireAcier, FFB agence Angers, Groupe PIGEON, Lean Nov, PODELIHA
- ▶ Collectivité : Maire Longuenée-en-Anjou
- ▶ Associations : Les Shifteurs Angevins, Construction 21,
- ▶ Association nationales : Novabuild, OGEC Marmoutier (Tours), Redirection 21-22

Campus de Bordeaux



Le campus collabore de manière étroite avec l'**Université de Bordeaux et Bordeaux Métropole** en particulier sur les projets ci-dessous :

- ▶ Suivre et maîtriser la consommation de différents sites (campus arts et métiers, lycées, résidences) : projet Géothermie piloté par le Conseil Régional
- ▶ Mieux gérer les déchets et leur recyclage avec Bordeaux Métropole
- ▶ Partenariat avec le pôle de compétitivité ENTER pour l'évènement annuel « [Néo Tech 4 Green](#) » sur le campus de Bordeaux

Convention sur la mobilité multi-établissements et mobilité douce du campus Universitaire, en particulier avec la mise en place de co-voiturage en partenariat avec l'université de Bordeaux (KAROS)

Le campus est également visible sur le défi « Apporter des réponses à la pénurie des compétences ». AMValor a remporté l'étude demandée par la Région Grand Est pour diagnostiquer les besoins de compétences. Nous y répondons aussi via AMTalents et le projet CamexIA sur l'IA, en collaboration avec le campus de Metz.

Le campus a une action sur le défi « Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes » avec la mise en place de bornes de recharge pour les trottinettes et la fabrication par les apprentis d'un abri pour protéger les bornes et les alimenter par des panneaux photovoltaïques.

- ▶ Le campus de Bordeaux est partie prenante de la [Communauté universitaire d'innovation de Bordeaux](#) qui vise à mettre en lumière les initiatives, projets, événements et acteurs de l'innovation portés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire bordelais. Cette communauté présente des projets, des portraits et des initiatives qui incarnent la synergie entre recherche, expérimentation et besoins de la société.
- ▶ Cette dynamique a été créée à l'échelle du territoire grâce au [Pôle universitaire d'innovation Bordeaux \(PUI\)](#). Coordonné par l'université de Bordeaux en tant que cheffe de file, ce pôle vise à révéler tout le potentiel d'innovation de la recherche publique en accompagnant les chercheurs et leurs projets vers un impact réel sur les sociétés humaines et les écosystèmes naturels.

Arts et Métiers est l'un des 16 fondateurs de ce pôle aux côtés de : l'université de Bordeaux, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences

Agro, l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, ESTIA, l'INRAE, l'INRIA, l'Inserm, l'Institut d'Optique, Sciences Po, l'Université Bordeaux Montaigne, l'ADERA et la SATT.

À ces fondateurs s'ajoutent 34 partenaires associés : pôles de compétitivité, clusters, centres techniques, agences de développement économique... ainsi que des acteurs clés comme le CEA, l'ONERA, la Fondation Bordeaux Université, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Le pôle universitaire d'innovation Bordeaux est un projet financé par l'État dans le cadre de France 2030.

Le directeur du campus de Bordeaux est par ailleurs membre [du comité consultatif pour la recherche, le développement et l'innovation durable en Nouvelle-Aquitaine](#).

Campus de Châlons en Champagne



Le campus travaille étroitement avec l'agglomération, Châlons Agglo, afin de contribuer aux objectifs fixés en termes de transition.

Concernant la biodiversité, plusieurs actions ont été réalisées avec les étudiant-es en lien avec l'agglomération : défis campus avec les trois programmes de formation, ouverture d'une expertise Low-Tech en troisième année sur les biotechnologies et le développement durable.

Dans la dynamique de l'agglomération, le campus a mis en place le tri sélectif.

Il y a également une matériauthèque gérée par l'agglomération et Châlons possède une recyclerie à laquelle le campus contribue.



Le campus travaille également avec la Région Grand Est, qui compte deux campus Arts et Métiers répondant souvent ensemble aux enjeux et demandes de la Région. Les ambitions de développement durable de la Région se déclinent en neuf défis et le campus se positionne plus particulièrement sur les suivants :

- Le campus de Châlons participe activement **au défi sur « la souveraineté énergétique et alimentaire »**, notamment via les besoins de compétences pour la transformation des matières agricoles.
- Le campus est également visible sur le défi « Apporter des réponses à la pénurie des compétences ». AMValor a remporté l'étude demandée par la Région Grand Est pour diagnostiquer les besoins de compétences. Nous y répondons aussi via AMTalents et le projet CamexIA sur l'IA, en collaboration avec le campus de Metz.
- Le campus a une action sur le défi « **Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes** » avec la mise en place de bornes de recharge pour les trottinettes et la fabrication par les apprentis d'un abri pour protéger les bornes et les alimenter par des panneaux photovoltaïques.

En 2025-2026, Le campus a ainsi poursuivi et renforcé ses actions en faveur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale (DD&RS), grâce à l'implication des équipes, des étudiant-es et des partenaires.

- Renforcement du tri et de la valorisation des déchets
- Installation de ruches, nichoirs et hôtels à insectes
- Développement d'espaces verts favorables à la biodiversité
- Promotion du réemploi avec la réutilisation de mobilier et matériaux
- Poursuite des efforts de sobriété énergétique
- Déploiement d'équipements pour les mobilités douces
- Actions solidaires avec l'ESAT et les associations étudiantes



La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage depuis de nombreuses années dans des politiques de lutte contre le changement climatique, de préservation de l'environnement, de performance économique et d'équité sociale. Face aux crises actuelles, la Région renforce ses actions pour évoluer vers des modèles plus respectueux des ressources et des humains. Le campus de Cluny contribue aux axes de travail fixés par la Région.

Sur l'axe « **préserver la biodiversité, protéger les ressources et les milieux naturels** », le **campus Arts et Métiers de Cluny est situé dans un site NATURA 2000 de la vallée de la Drôme** et une zone naturelle d'intérêt écologique. Nos actions de gestion du site s'intègrent dans les priorités de cet axe, apportant des contraintes comme la préservation des chauves-souris dans les combles de l'Abbaye de Cluny et des aménagements sur l'éclairage du site. Nous avons également mis en place **une haie bocagère pédagogique, financée à 80 % par la région et le département**, pour éduquer à l'environnement et au développement durable.

Il existe par ailleurs une politique sur les trames bleues (cours d'eau) et les trames vertes (espaces verts). Les étudiant-es du campus peuvent participer à l'entretien de ces trames. Nous collaborons avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais sur la question du partage de l'eau. **Les élèves travaillent sur la restauration des zones humides et le bon fonctionnement de l'eau**, tandis que nous organisons des ateliers de concertation sur le partage de l'eau, impliquant nos étudiant-es et des industriels.

Sur l'axe « **lutter contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère** » avec deux thématiques, la transition énergétique et la mobilité, cette politique a permis au campus de Cluny d'obtenir des financements pour **des travaux de rénovation**. Le site de Chambéry travaille sur ces sujets dans le cadre des formations sur l'habitat durable.

Sur l'axe « **soutenir une dynamique de développement sur des modes de production et de consommation responsables** », la Région accompagne les entreprises dans leur démarche RSE et a créé un réseau avec des dispositifs privés et publics.

Sur l'axe « **mobilité** », le campus, personnels et étudiant-es, participe aux challenges mobilités douces proposées par la Région. **Une piste cyclable passe par Cluny et traverse le campus, permettant aux étudiant-es et personnels de se promener à vélo ou à pied.**

Sur l'axe « **favoriser l'épanouissement de tous les citoyens** », **nos étudiant-es participent aux Olympiades du développement durable, financées en partie par la région Bourgogne.**

Pour les appels à projet en recherche et innovation et dans le cadre du schéma régional de l'ESR et de l'Innovation, tous les critères d'impact sur le développement durable sont intégrés avec des indicateurs à fournir.

Le campus de Cluny a une équipe de recherche sur la transformation du bois, pilotant le projet national « Compétences et Métiers d'Avenir » dans le Campus des Métiers des Qualifications Forêt-Bois, intégrant Lille et trois régions. Ce projet permet de développer de nouvelles formations avec les établissements du secondaire, de l'enseignement supérieur et la profession. Dans la communauté de communes autour de Cluny, **le campus collabore avec une entreprise locale sur l'utilisation des bois de qualité secondaire pour produire des fenêtres.**

Le campus a installé une toiture photovoltaïque, à proximité d'un monument historique, une première en France.



Le parcours de la Convention des entreprises du climat (CEC) a ainsi été lancée en BFC et déployé en France. Arts et Métiers a participé au deuxième parcours régional en 2023.

Exemple d'actions intégrant le territoire :

[Première rencontre du Laboratoire de coopération territoriale du bassin versant de la Grosne | Arts et métiers](#)

Campus de Lille



Le campus travaille avec la Région Hauts de France et la Métropole Européenne de Lille (MEL) en particulier sur des sujets de recherche.

Le projet Rev3, est une initiative lancée depuis 10 ans par la Région Hauts-de-France en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, et repose sur un ensemble d'initiative d'acteurs privés et publics. Ce projet vise à transformer la région en une des plus avancées en matière de transition énergétique, d'écotechnologies innovantes et de nouveaux modèles de développement durable.

Dans ce cadre, la région a collaboré avec l'ENSAM et des bailleurs sociaux sur le [projet GROUPEE 4.0](#), financé par l'Ademe et l'Europe.

La politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises de la Métropole Européenne de Lille vise à intégrer les principes du développement durable dans toutes ses actions, promouvoir l'innovation sociale, encourager l'économie circulaire, et favoriser la transition énergétique, avec des actions concrètes telles que le soutien à des projets écologiques, des partenariats avec des entreprises locales, et des campagnes de sensibilisation, dans le but de réduire les émissions de CO2, améliorer la qualité de vie des habitants, et créer des emplois verts, tout en organisant des forums, conférences et projets communautaires pour impliquer les citoyens dans cette transition.

La MEL soutient un projet de recherche au campus de Lille d'Arts et Métiers, au laboratoire L2EP, Le projet MEL B2C : « Mobilité électrique dans la Métropole Européenne de Lille avec des Bus Bas Carbone ». [Ce projet, en collaboration avec les services du transport métropolitain](#), vise à imaginer de nouveaux dépôts qui transforment des bus GNV et biogaz en des bus électriques.

Campus de Metz



Tout comme le campus de Chalons, le campus de Metz a développé des relations privilégiées avec la Région Grand Est.

Il travaille également de manière étroite avec la **Métropole de Metz**.

Le campus de Metz a ainsi porté le [projet Camex-IA](#) qui répond à un des défis de la région « d'Apporter des réponses à la pénurie des compétences ». CaMéX-IA est l'un des neufs Campus des Métiers et des Qualifications de la région Grand Est. Il met en synergie un réseau d'acteurs au service de l'intelligence artificielle et de la digitalisation, qui constitue une filière labellisée « Excellence ». Son rôle est de créer la rencontre entre les entreprises, lycées, IUT, écoles d'ingénieurs et universités afin de former aux métiers de demain.

Le campus de Metz a également obtenu le [prix Fonds Vert Territoires d'industrie en transition écologique en mai 2025](#) pour son projet d'usine école dans le cadre d'un nouvel Institut Matériaux et Energies. Ce prix, financé par l'ADEME, a distingué 6 projets pour leurs contributions en matière de transition environnementale et de réindustrialisation des territoires.

Le campus de Metz a organisé plusieurs conseils de centre dédiés aux engagements RSE du campus, des entreprises et des territoires.

En octobre 2024, le conseil de centre a échangé autour du projet [Greater Green+](#), porté par Grand Est Développement, l'Agence régionale des transformations (Grand E-Nov+).

Le 22 mai 2025, la séance a porté sur les engagements RSE des étudiant-es, de l'ENSAM, des entreprises et des territoires.



PARIS



Le campus travaille avec la région Ile de France, la Ville de Paris et la Mairie du 13°.

Un projet CPER est en cours pour rénover une partie des bâtiments et renforcer l'isolation thermique. La Région accompagne le campus dans ces travaux, notamment grâce à son expertise qui intègre à la fois un volet écologique et économique.

Des groupes d'étudiant-es de deuxième et troisième année travaillent également sur l'amélioration énergétique des bâtiments.

Le campus de Paris mène des actions régulières avec la Mairie du 13°, en particulier sur le volet sociétal.

Ainsi, l'exposition créée par les Arts et Métiers « Technologie Nom féminin » pour déconstruire les stéréotypes de genre et promouvoir les études d'ingénieur auprès des jeunes femmes a-t-elle été exposée sur [les grilles d'un parc public du 13°, le parc de Choisy du 6 mars au 6 avril 2023](#).



Le campus de Paris est partenaire [des Ingéniaux](#), makerspace du 13° arrondissement de Paris, et accueille depuis septembre 2024 des ateliers destinés aux élèves de collège pour s'initier aux sciences de l'ingénieur.

L'institut de Chambéry

L'institut de Chambéry a vu le jour en 1995 en tant qu'institut conception, mécanique et environnement ce qui en fait un pionnier de la conception soutenable.

Implanté sur le technopôle [Savoie Technolac](#), il est dans une démarche de facilitation de la co-construction et du partage des connaissances en soutenabilité et robustesse des territoires. Pour ce faire, l'objectif est actuellement le développement d'un *sustainable living lab* ou laboratoire vivant, ouvert et inclusif, montrant les possibles de l'industrie du futur, robuste et citoyenne. Le but est d'accompagner le tissu industriel à sa transformation vers la soutenabilité et la robustesse à l'échelle locale afin de faire face aux fluctuations socio-écologiques.

Le 2 juin 2026, l'institut de Chambéry a célébré son 30^e anniversaire autour d'une journée de réflexion, de partage, de cohésion et d'information sur **l'accompagnement des industries et de leurs territoires d'influence vers la robustesse et la soutenabilité**.

La journée a été ouverte par le maire du Bourget du Lac et a plusieurs acteurs territoriaux ont pu témoigner tout au long de cette journée.

[Le programme et la captation des interventions est disponible sur le site de l'école.](#)

Les parties prenantes :

- Formation : INES PFE (membre CA et formation MS ECHD), Incubateur technolac (hackathon et formation des incubés), INSEEC (événements, convention des salles, etc), Air-coop, USMB (master recherche commun et événements communs), CMA École de la batterie (France 2030), CMA Campus Photovoltaïques (France 2030)
- Recherche : UGA, EMSE, USMB, Fondation USMB
- Collectivités : Grand Chambéry (thèse en cours), Annecy (formation et événements), Grand Lac (thèse en cours de montage), Cœur de Savoie (en cours de discussion), Région AURA (financement étude de faisabilité living lab)
- Cluster et associations : Cluster montagnes (Membre du CA), Solucir (projets en cours), CIMES (Séminaire), Fibr'Etik (événement), Espoir 73, ENFIN!REEMPLOI, Pôle Eco-conception, Communauté low-tech Alpine, French tech in the Alps et incubateur Technolac (coaching), CCI Savoie (projets).

4.3 - Développer des projets et synergies avec les acteur·rices du territoire en termes de formation, recherche, innovation

Arts et Métiers a constitué un réseau de partenaires (écoles, instituts, entreprises) pour répondre aux défis de l'industrie du futur. Ces collaborations permettent de mutualiser les expertises, développer des formations adaptées aux besoins locaux, et renforcer l'impact économique et technologique des territoires.

[Les ELF, Evolutive Learning Factories](#), déployées sur tous nos sites participent également de cette synergie entre formation, recherche et territoire.

Deux projets illustrent cette dynamique :

1. Le projet ITTAI (Innovative Territories, Technodiversity and AI).

Le projet ITTAI illustre une volonté de co-construction avec les territoires. Il vise à développer des outils numériques (comme les jumeaux numériques) pour accompagner les territoires dans leur transition écologique, en partenariat avec des acteurs socio-économiques et académiques

Il repose sur trois axes :

- Cas d'usage territoriaux : développement de solutions adaptées aux spécificités locales.
- Diffusion via une plateforme ouverte et des formations pour les acteurs du territoire.
- Partenariats avec entreprises et collectivités pour co-construire des solutions robustes et inclusives.

Le consortium ITTAI regroupe des partenaires comme le CNRS, l'INSA Lyon, Sciences Po Paris, l'Institut Agro, et bénéficie du soutien de l'ADEME.

2. La Green ELF, projet porté par le campus de Metz et primé par le trophée Fonds Vert Territoires d'industrie en transition écologique, en juin 2025

[Ce projet a pour ambition](#) de déployer l'usine-école du campus de Metz pour former les talents qui accompagneront les transitions environnementales et technologiques dans l'industrie, notamment dans le domaine de la métallurgie décarbonée. Les élèves aborderont l'ensemble de la chaîne de valeur d'un produit manufacturé : choix des matériaux, procédés de transformation, gestion énergétique, scénarios de fin de vie, recyclage, éco-conception, analyse de cycle de vie (ACV), sobriété énergétique... tout en prenant en compte l'optimisation de la gestion énergétique d'un site industriel et de ses installations.

Pour répondre aux réels besoins en compétences, ces formations sont conçues avec un ancrage industriel fort : Le programme et les compétences visés ont été coconstruits avec ArcelorMittal Maizières Research et VINCI Energies.

Les élèves alterneront entre des périodes à l'école et d'autres en entreprises sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation grâce au concours d'AMTalents, filiale CFA d'Arts et Métiers.

Les élèves travailleront sur un projet fil rouge de réalisation d'un produit industriel. Pour ce faire, ils utiliseront les équipements de la Green ELF du campus de Metz.

Le déploiement de la green ELF vient alimenter le nouvel Institut Matériaux et Énergies monté en partenariat avec ArcelorMittal Research et VINCI Energies.

Aux côtés d'Arts et Métiers, les partenaires financiers, industriels et académiques sont : la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil Départemental de la Moselle, l'Eurométropole de Metz, l'OPCO2i, ArcelorMittal France Maizières Research, VINCI Energies, AMTalents, La Fondation Arts et Métiers.

INDICATEUR	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Conseils territoriaux dédiés au DD&RS	Non applicable	1 séance dédiée à la RSE en mars 2025	2 séances dédiées

BILAN DE L'AXE 2 DU PLAN D'ACTION DD&RS

FORMATION

2023-2026

FORMATION

Préambule

Adopté en décembre 2022, le plan d'action DD&RS 2023-2027 inscrit le développement durable et la responsabilité sociétale au cœur de la stratégie d'Arts et Métiers. Structuré selon les cinq axes du label DD&RS, il articule les engagements de l'établissement avec le plan de sobriété de l'État, la Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur, les scénarios de l'Ademe et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Pour l'axe 2, Arts et Métiers a retenu une ambition structurante : former des ingénieur-es capables de concevoir et de mettre en œuvre des innovations technologiques et organisationnelles au service d'industries responsables. La démarche ne repose pas uniquement sur l'ajout de modules spécialisés. Elle vise une transformation progressive des compétences attendues, des contenus scientifiques et techniques, des projets, des modalités pédagogiques et de l'accompagnement des équipes.

Entre 2023 et 2026, cette orientation s'est traduite par la mise en place d'un cadre commun fondé sur le référentiel européen GreenComp, par la structuration d'un label interne TEDS, par l'évolution des référentiels de compétences et des dispositifs de formation, ainsi que par le développement de ressources et d'environnements pédagogiques ouverts. Le 7 juillet 2026, l'obtention du label DD&RS pour quatre ans a reconnu la dynamique globale engagée par l'établissement.

OBJECTIF 1 : ALIGNER LES COMPÉTENCES AVEC LES TRAJECTOIRES DE TRANSITION ET L'INGÉNIERIE DURABLE

1.1 - Un cadre commun pour rendre visibles les compétences TEDS

L'établissement a poursuivi l'intégration des enjeux socio-environnementaux dans ses formations initiales et continues. Les référentiels de compétences des diplômes ont été réexaminés afin d'ancrer ces enjeux dans les compétences visées. Le référentiel européen GreenComp constitue désormais le cadre commun de description des apprentissages liés à la durabilité.

Un label interne « Transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) a été défini pour identifier et valoriser les activités pédagogiques contribuant à quatre domaines : incarner les valeurs de la durabilité, s'ouvrir à la complexité, envisager des avenir durables et agir pour la durabilité. Le système d'information de scolarité LISE-AURION a été adapté pour permettre l'identification de ces activités et préparer un suivi quantitatif du déploiement à partir de la rentrée 2026.

INDICATEURS	
4	domaines du GreenComp repris dans le label interne TEDS
12	compétences GreenComp servant de référence commune
2026	déploiement à grande échelle prévu dans le système d'information de scolarité

1.2 - Des programmes orientés vers la responsabilité de l'ingénieur·e

La responsabilité de l'ingénieur·e est abordée comme une dimension transversale de la formation. Les quatre scénarios Transition(s) 2050 de l'Ademe sont mobilisés pour situer les choix technologiques dans des futurs possibles et développer la capacité des étudiant·es à raisonner en contexte d'incertitude. Cette approche met en dialogue les fondamentaux scientifiques et techniques, l'analyse systémique, la prospective, l'éthique, l'écoconception, l'économie circulaire, le réemploi et les démarches low-tech.

Les modalités pédagogiques privilégiées sont ancrées dans l'action : analyses de cycle de vie, cartographies systémiques, études de cas, débats argumentés, simulations multi-acteurs, ateliers prospectifs, projets interdisciplinaires et collaborations avec des acteurs territoriaux. L'ambition est de permettre aux étudiant·es d'arbitrer, de concevoir et d'agir en responsabilité, plutôt que de limiter la transition à une sensibilisation ponctuelle.

INDICATEURS	
10	expertises de dernière année à impact
10	formations supplémentaires à impact : 2 formations d'ingénieur de spécialité, 3 masters et 5 mastères spécialisés
151	projets étudiants DD&RS recensés en 2024-2025, mobilisant 605 étudiant·es

1.3 - Une offre de formation à impact en développement

L’audit externe ChangeNOW 2025 a permis d’identifier une offre diversifiée : huit modules dans le Programme Grande École, dix expertises de dernière année, deux formations d’ingénieur de spécialité, trois diplômes nationaux de master et cinq mastères spécialisés intégrant des enjeux de transition.

À partir de septembre 2025, un module doctoral optionnel complète cette dynamique. Il traite notamment de la pensée systémique, des frontières planétaires, des matériaux biosourcés, des impacts du numérique, des démarches low-tech, de l’évaluation environnementale de la recherche, de l’économie circulaire, des référentiels de compétences et des scénarios Ademe 2050.

INDICATEURS	
8	modules intégrant le développement durable dans le Programme Grande École
28	composantes de formation à impact recensées par l’audit ChangeNOW 2025
11	séquences thématiques prévues dans le module doctoral optionnel
2025	année d’ouverture du module doctoral TEDS

1.4 - Des projets étudiants en forte progression

Les projets constituent un levier central d’appropriation des enjeux DD&RS. Entre 2023-2024 et 2024-2025, le nombre de projets recensés est passé de 104 à 151, soit une progression de 45 %. Sur la même période, le nombre d’étudiant·es participant à ces projets est passé de 395 à 605, soit une progression de 53 %.

INDICATEURS	
104 → 151	projets DD&RS étudiants entre 2023-2024 et 2024-2025
+45 %	progression du nombre de projets
395 → 605	étudiant·es mobilisé·es
+53 %	progression du nombre d’étudiant·es participant·es aux projets

1.5 - La mobilisation et la montée en compétences des équipes

La transformation des formations repose sur l’accompagnement des enseignant·es et enseignant·es-chercheur·ses. Le nombre d’actions de formation est passé de 19 en 2023-2024 à 23 en 2024-2025. Leur volume est passé de 103 à 130 heures. Trois cycles de webinaires ont été proposés depuis septembre 2023 sur les cycles biogéochimiques du système Terre, la criticité des matériaux et les enjeux de la soutenabilité.

Deux séminaires dédiés ont été organisés en juillet 2025 et juin 2026. Ils ont permis d’identifier les portes d’entrée disciplinaires, les besoins de données et d’ordres de grandeur, la nécessité de renforcer la coordination interdisciplinaire et l’intérêt de développer des projets intégrateurs. Depuis 2023-2024, le parcours d’accueil des nouveaux personnels enseignants comporte également un volet DD&RS obligatoire au cours de la première année d’emploi.

INDICATEURS	
23	actions de formation proposées en 2024-2025
130 h	volume de formation en 2024-2025
+21 %	progression du nombre d'actions par rapport à 2023-2024
+26 %	progression du volume horaire par rapport à 2023-2024

1.6 - Une démarche participative pour faire évoluer les enseignements

Le séminaire pédagogique national de janvier 2025 a associé plus de 200 enseignant-es à une réflexion sur les prérequis, les acquis d'apprentissage, les situations pédagogiques et les modalités d'évaluation. Les travaux ont fait apparaître des pistes concrètes dans plusieurs disciplines : prise en compte de la criticité, de la recyclabilité ou de la toxicité des matériaux, introduction de démarches low-tech, décision multicritère, analyse de cycle de vie, dimensionnement au plus juste et contextualisation des acquis dans les transitions industrielles.

Les échanges transdisciplinaires ont fait émerger trois orientations : élaborer un récit commun sur l'ingénieur-e Arts et Métiers responsable, organiser un temps structurant d'entrée dans les TEDS puis assurer leur intégration progressive sur l'ensemble du cursus, et renforcer l'évaluation des dimensions socio-environnementales et technico-économiques dans les travaux de fin de formation.

OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA DIFFUSION D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE

2.1 - RELIAM, un patrimoine pédagogique numérique commun

RELIAM constitue l'archive ouverte pédagogique d'Arts et Métiers. Elle vise à capitaliser, partager et valoriser les supports, exercices, études de cas, vidéos, travaux pratiques et scénarios pédagogiques produits par les équipes. Son développement doit faciliter la mutualisation entre campus, l'essaimage des pratiques et la mise en visibilité des ressources intégrant les TEDS.

L'enjeu pour la période suivante est de passer d'une logique de dépôt à une logique de communauté pédagogique apprenante, permettant de partager non seulement des contenus, mais aussi des modalités d'évaluation et des retours d'expérience.

INDICATEURS	
8	Dépôts sur RELIAM identifiés ACV / TEDS / ODD
4	Dépôts ACV / TEDS / ODD parmi les 10 dépôts les plus téléchargés
2 428	Téléchargements pour le dépôt en langue française le plus regardé, dans plus de 10 pays de 4 continents

2.2 - Un espace commun de sensibilisation et de formation

L'espace « AM – Ressources TEDS », accessible sur la plateforme SAVOIR, rassemble des ressources documentaires, des vidéos, des quiz, des ateliers interactifs et des supports pédagogiques. Créé à l'origine en 2020 dans le cadre d'un projet étudiant du campus d'Angers, il est progressivement enrichi pour accompagner les étudiant-es et les personnels dans l'appropriation des transitions environnementales et sociétales.

Sa refonte doit permettre de proposer un catalogue en ligne mobilisant notamment les ressources de l'UVED, de MENTOR et les productions internes. L'articulation avec RELIAM distingue ainsi deux fonctions complémentaires : sensibiliser et former d'une part, capitaliser et partager les productions pédagogiques d'autre part.

INDICATEURS	
3	Cycles de webinaires déployés depuis 2023-2024
14	Conférences programmées sur trois cycles
2	Espaces numériques complémentaires : SAVOIR et RELIAM

2.3 - Les Evolutive Learning Factories au service des transitions

Le programme Evolutive Learning Factories transforme les plateformes pédagogiques des campus en usines-écoles connectées et évolutives. Il associe équipements physiques, jumeaux numériques et démonstrateurs issus de la recherche afin de confronter les étudiant-es aux transformations numériques, énergétiques et écologiques de l'industrie.

Les ELF ont vocation à développer les compétences par la pratique, à soutenir la formation continue et la recherche partenariale, et à ouvrir les environnements technologiques aux publics scolaires et aux acteurs des territoires. Le programme repose sur un budget annoncé de 85 millions d'euros à horizon 2027 pour moderniser les plateformes et les bâtiments, développer de nouvelles pratiques pédagogiques et accompagner la montée en compétences des personnels.

Les ELF sont des démonstrateurs de différentes trajectoires technologiques possibles dans une perspective de technodiversité.

INDICATEURS	
13	Nombre de projets de transition environnementale et sociétale développés dans le programme ELF
2.7 M€	Financés sur les projets de transition environnementale et sociétale dans le programme ELF
1	Usine-école connectée, évolutive, responsable et soutenable visée sur chaque campus

Bilan et perspectives

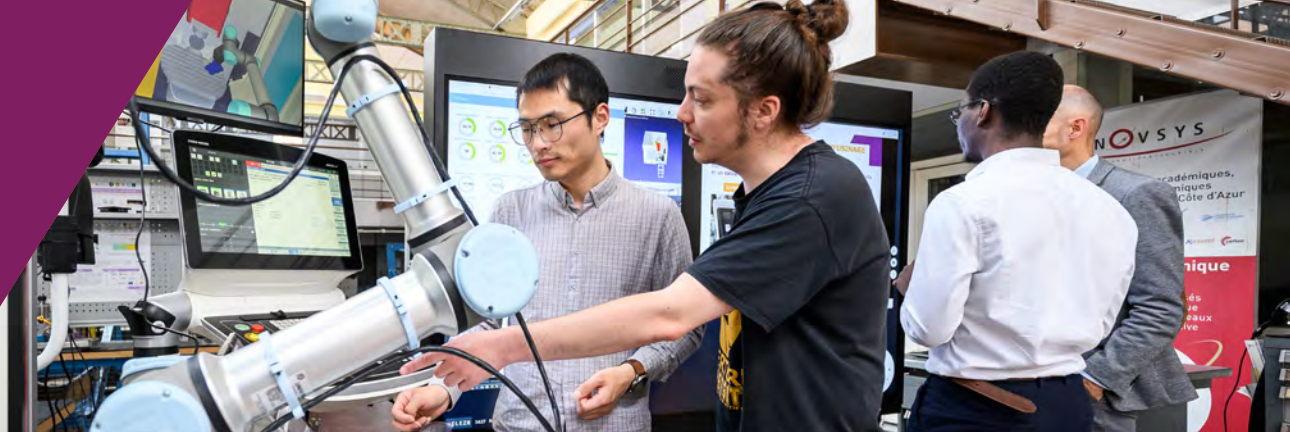
Le bilan 2023-2026 met en évidence le passage d'une ambition institutionnelle à un cadre de déploiement opérationnel. Les compétences de durabilité sont désormais décrites dans un référentiel commun, les formations à impact sont identifiées, les projets étudiants progressent et l'accompagnement des équipes se structure. Les ressources numériques et les Evolutive Learning Factories renforcent parallèlement les capacités de mutualisation, d'expérimentation et d'ouverture.

La période à venir devra consolider la mesure du déploiement dans l'ensemble des programmes, généraliser l'usage du label TEDS dans LISE-AURION, poursuivre l'évolution des syllabi et des évaluations, organiser le partage de données et de pratiques entre disciplines, et préciser les indicateurs relatifs aux ressources de formation ouvertes. Cette phase de consolidation doit permettre de rendre plus lisible, pour les étudiant-es, les personnels, les partenaires et les instances, la contribution effective de chaque formation aux transitions.

BILAN DE L'AXE 3 DU PLAN D'ACTION DD&RS

**RECHERCHE
ET INNOVATION**

2023-2026



RECHERCHE ET INNOVATION

Préambule

Pour mener une recherche soutenant la transition vers une industrie responsable, les laboratoires Arts et Métiers, soucieux des besoins sociétaux et environnementaux, anticipent et accompagnent les nécessaires évolutions des industries et services associés sur l'ensemble des territoires avec un focus particulier sur leurs territoires d'implantation.

Les 15 laboratoires sont situés sur 8 campus et 4 sites couvrant ainsi 9 des 13 régions de France métropolitaine. Les chercheuses et chercheurs mènent une recherche partenariale intensive et de qualité couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit et des systèmes manufacturiers. Les démarches scientifiques conduites participent au rayonnement des sciences de l'ingénierie. Prenant pour source les problématiques des industries et des territoires ainsi que l'émergence des verrous scientifiques associés, elles conduisent à des recherches au meilleur niveau international afin de lever ces verrous. Les actrices et acteurs de cette recherche sont encouragés à maintenir une production scientifique de qualité pour une ingénierie durable, à diffuser leurs résultats vers le grand public et respectent les principes d'éthique, d'intégrité scientifique et de déontologie.

La Direction Générale Adjointe à la Recherche et à l'Innovation d'Arts et Métiers est accompagnée par son Conseil Scientifique dans les orientations et mises à jour de sa politique de Recherche et d'Innovation ainsi que dans le suivi de ses actions de recherche en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Le plan d'action DD&RS 2023-2027 identifiait lors de sa rédaction 3 objectifs :

Objectif 1 : S'assurer que l'ensemble des thématiques de recherche ont des impacts directs ou indirects sur l'atteinte des objectifs internationaux et nationaux de développement durable

- ▶ Évaluer le nombre d'actions de recherche à impact direct sur les objectifs de développement durable
- ▶ Expliciter les impacts potentiels des actions de recherche à impact indirect
- ▶ Développer des thématiques de recherche émergentes essentielles à l'ingénierie durable

Objectif 2 : Évaluer et maîtriser les impacts directs de la recherche

- ▶ Mettre en place des démarches d'évaluation par entité de recherche en engageant la réduction des émissions

Objectif 3 : Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique sur la responsabilité de la recherche et de l'innovation

- ▶ Organiser une réflexion sur les impacts à long terme des actions de recherche

INDICATEURS	Nombre de chaires avec des objectifs développement durable
	Nombre de téléchargements des publications en open access

A l'issue de la campagne d'auto-évaluation 2023-2024, il a été décidé de mieux structurer et permettre une montée en maturité de l'axe 3 en remplaçant les objectifs initiaux par ceux des 3 sous-axes du label DD&RS. Ces nouveaux objectifs intègrent les considérations initiales tout en étant plus précis et ambitieux :

Objectif 1 : Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

- ▶ Organisation et pilotage
- ▶ Interdisciplinarité des activités de recherche
- ▶ Identification des impacts DD&RS des projets de recherche

Objectif 2 : Développer les interactions sciences société

- ▶ Intégrer les résultats de la recherche aux programmes de formation et enrichir la recherche par la contribution des apprenants et apprenantes
- ▶ Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio-économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux
- ▶ Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public
- ▶ Aider à la décision en matière de politiques publiques (État et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)

Objectif 3 : Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation

- ▶ Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique
- ▶ dans la R&I
- ▶ Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données

Les actions menées sur la période 2023-2026 pour chacun de ces objectifs sont présentées dans les sections suivantes ainsi que les indicateurs afférents. Sur la période, la priorisation des efforts s'est notamment portée sur :

- ▶ L'organisation du pilotage de l'axe recherche et innovation
- ▶ La réalisation de nombreuses cartographies et mesures (interdisciplinarité des activités de recherche, impact DD&RS des projets de recherche, actions grand public menées, implications dans les politiques publiques
- ▶ La formalisation de documents structurants (politique de recherche et d'innovation, Charte conduite responsable en recherche, Charte Science Ouverte, règlement intérieur du Comité d'Ethique de la Recherche
- ▶ La création d'un Comité d'Ethique de la Recherche

La promotion de l'ouverture et de la diffusion des savoirs et des données scientifiques était le sujet initialement le plus mature de tous. La période a toutefois permis la formalisation écrite des pratiques déjà en place, des avancées sur la gestion des données et l'identification des prochains chantiers prioritaires.

La prochaine période permettra de refonder les actions mises en place et celles n'ayant pas pu être priorisées sur 2023-2026. Des efforts spécifiques seront donc portés pour la période suivante sur :

- ▶ La définition d'objectifs chiffrés liés aux indicateurs
- ▶ Le suivi et diffusion des outils développés dans le cadre de l'UAR UTOPII
- ▶ La poursuite du marquage DD&RS des projets de recherche
- ▶ Le renforcement de l'accompagnement des laboratoires dans la réalisation de leur BGES
- ▶ La rédaction de la politique de médiation scientifique, la mise en place d'actions de médiation et de formation ainsi que la recherche de financements
- ▶ Aider à la décision en matière de politiques publiques
- ▶ Intégrité scientifique

La promotion de l'ouverture et de la diffusion des savoirs et des données scientifiques était le sujet initialement le plus mature de tous. La période a toutefois permis la formalisation écrite des pratiques déjà en place, des avancées sur la gestion des données et l'identification des prochains chantiers prioritaires.

La prochaine période permettra de reforcer les actions mises en place et celles n'ayant pas pu être priorit  es sur 2023-2026. Des efforts sp  cifiques seront donc port  s pour la p  riode suivante sur :

- La d  finition d'objectifs chiffr  s li  s aux indicateurs
- Le suivi et diffusion des outils d  velopp  s dans le cadre de l'UAR UTOPII
- La poursuite du marquage DD&RS des projets de recherche
- Le renforcement de l'accompagnement des laboratoires dans la r  alisation de leur BGES
- La r  daction de la politique de m  diation scientifique, la mise en place d'actions de m  diation et de formation ainsi que la recherche de financements
- Aider    la d  cision en mati  re de politiques publiques
- Int  grit   scientifique

OBJECTIF 1 : INT  GRER LE D  VELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILIT   SOCI  TALE DANS LA STRAT  GIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'  TABLISSEMENT

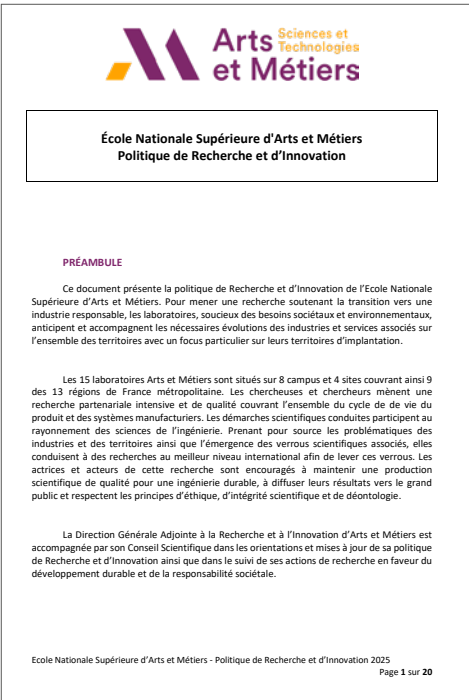
1.1 - Organisation et pilotage

La p  riode a   t   mise    profit pour structurer le pilotage des actions d'int  gration du D  veloppement Durable & de la Responsabilit   Soci  tale (DD&RS) dans la strat  gie de recherche et d'innovation de l'  tablissement.

En 2025 la d  cision de nomination de la directrice de la recherche en tant que r  f  rente de l'axe 3 a formalis   la pratique de pilotage mise en place avec les membres du Conseil Scientifique (CS). Le CS accompagne la Direction G  n  rale Adjointe    la Recherche et    l'Innovation d'Arts et M  tiers dans les orientations et mises    jour de sa [politique de Recherche et d'Innovation](#) ainsi que dans le suivi de ses actions de recherche en faveur du DD&RS. Le CS est inform   de mani  re r  guli  re de l'avancement du processus g  n  ral de lab  lisation DD&RS. Des temps sp  cifiques sont pr  vus dans les ordres du jour pour les sujets inh  rents aux diff  rents sous items de l'Axe 3 (science ouverte, m  diation scientifique,   thique, bilans...) pour avis, conseils et validation des orientations propos  es.

Cette organisation et ce pilotage ont abouti    la formalisation entre 2024 et 2026 de 4 documents dont la politique de recherche et d'innovation maintenant disponible sur le site web de l'  tablissement. Des actions de sensibilisation aux enjeux DD&RS en recherche (Webinaires, conf  rences) sont r  guli  rement diffus  s aux personnes ayant une activit   de recherche au sein de l'  tablissement.

Enfin, l'ensemble des indicateurs relatifs    l'axe est regroup   dans un tableau de suivi. Il s'agit d'indicateurs impos  s par la lab  lisation et d'autres choisis pour leur pertinence compte tenu de l'activit   de recherche et d'innovation de l'  tablissement. La phase de mise    jour et de suivi de ces indicateurs a d  but  . La prochaine p  riode sera mise    profit pour leur associer des objectifs et travailler    la mise en place d'actions permettant leur atteinte.



INDICATEURS	2024-2025
4	documents structurants formalis��s
31	actions de sensibilisation recherche propos��es

1.2 - Interdisciplinarité des activités de recherche

L'interdisciplinarité des activités de recherche est définie, dans le cadre du plan d'action DD&RS, pour l'HCERES et pour l'[Observatoire des Sciences et des Techniques](#), par des interactions entre domaines ou sous domaines ERC.

Pour la mesure d'interdisciplinarité des publications, le relevé annuel des indices d'interdisciplinarité calculés par l'OST est utilisé. Ce choix est motivé par l'utilisation d'une source de données déjà disponible (évitant des traitements manuels), connue de l'écosystème de recherche français et permettant les comparaisons entre établissements (transparence). Les indicateurs OST, bien que difficiles à corrélérer aux actions incitatives mises en œuvre (les calculs fournis par l'OST en année N font référence aux publications de l'année N-2), offrent à l'établissement la possibilité de disposer d'un outil de suivi (observation annuelle du maintien ou l'évolution de l'interdisciplinarité des publications) et de pilotage (mise en place de nouvelles actions incitatives en cas d'évolution défavorable observée).

Les laboratoires de l'établissement, les chercheuses et les chercheurs sont invités à mutualiser leurs expertises pour favoriser l'interdisciplinarité entre sous domaines PE (Physical Sciences and Engineering) de l'ERC mais également avec les autres domaines ERC notamment SHS. A cet effet, plusieurs mesures incitatives ont été mises en place au cours des dernières années.

► Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) projets structurants Carnot Arts

Tous les 4 ans, un AMI est lancé par l'Institut Carnot Arts pour le financement de projets structurants interdisciplinaires. Les projets proposés doivent réunir plusieurs laboratoires et être alignés avec les priorités de la stratégie France 2023 : « Digitalisation et décarbonation des mobilités », « Développement de l'hydrogène décarboné », « Technologies avancées pour les systèmes énergétiques », « Recyclabilité, recyclage et réincorporation de matériaux recyclés ». Projets 2022-2027 : OptUseH2, DAMAS, ScCYO2, SDC2.

► Accompagnement au montage de projets

Le service projets européens et le service accompagnement et exécution des contrats gèrent administrativement et financièrement l'intégration d'Arts et Métiers comme partenaire ou coordinateur de consortium en faisant intervenir plusieurs laboratoires de l'établissement. Favorisant ainsi les collaborations entre laboratoires et l'interdisciplinarité entre sous domaines ERC.

► Projets structurants

Tout projet interdisciplinaire est encouragé par l'établissement y compris à plus haut niveau que les sous domaines ERC. A cet effet, l'établissement est engagé dans plusieurs projets structurants avec d'autres établissements.

Exemples de projets structurants établissement : JENII, ITTAI, RéCLaSIF.

INDICATEURS	2024-2025
10 %*	de projets interdisciplinaires
1,12 %**	indice d'interdisciplinarité du sous domaine PE8

*Travail de marquage en cours. 20 projets analysés sur 197 en cours pour la période

** Indice calculé par l'OST. Comparaison PE8 autres établissements minimum : 0,85 - maximum : 1,34.

1.3 - Identification des impacts DD&RS des projets de recherche

Le parti pris par Arts et Métiers pour traiter le sujet de l'évaluation de l'impact de la recherche est de concentrer ses moyens humains dans l'UAR UTOPII. Cette approche bénéficiera à terme à l'ensemble de la communauté scientifique du domaine de l'ingénierie tout en permettant à l'établissement de continuer sa progression dans l'accompagnement de la transformation industrielle. L'UAR UTOPII (Unité Transdisciplinaire d'Orientation et de Prospective des Impacts environnementaux de la recherche en Ingénierie) a été créé en Janvier 2025. Cette unité regroupe : Le CNRS (porteur), Aix-Marseille Université, Arts et Métiers, L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, l'Institut National des Sciences Appliquées et Sorbonne Université.

Les laboratoires de l'établissement, les chercheuses et les chercheurs sont invités à mutualiser leurs expertises pour favoriser l'interdisciplinarité entre sous domaines PE (Physical Sciences and Engineering) de l'ERC mais également avec les autres domaines ERC notamment SHS. A cet effet, plusieurs mesures incitatives ont été mises en place au cours des dernières années.

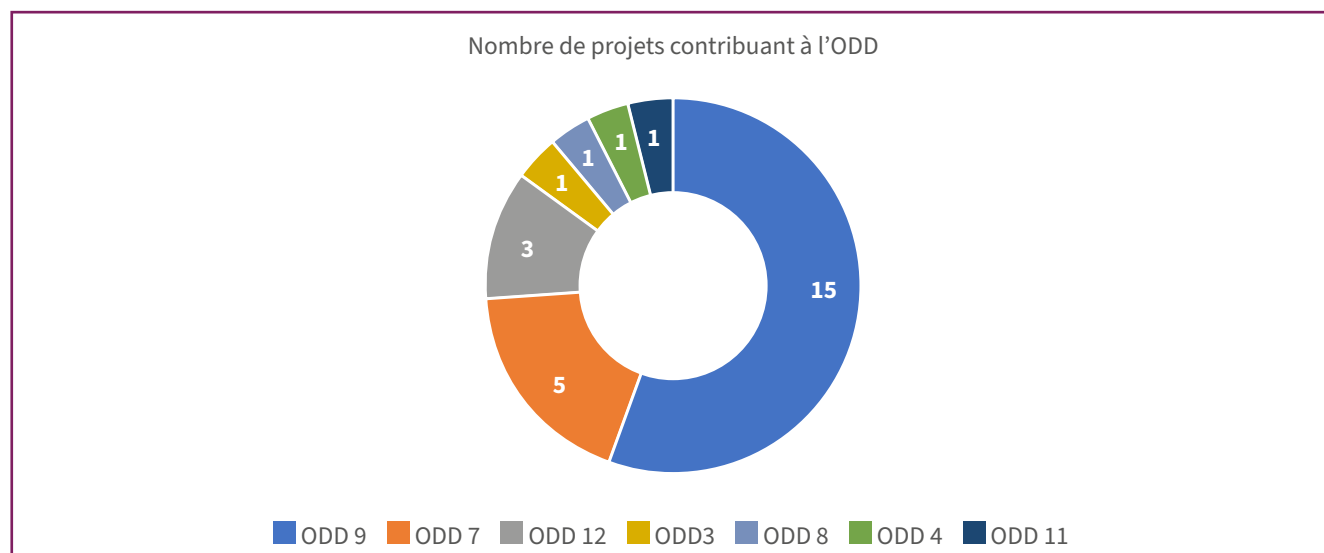
L'UAR UTOPII a 2 cibles :

- Accompagner, outiller et former les chercheuse et chercheurs pour les mettre en capacité de mesurer les impacts environnementaux de leurs activités et les ouvrir à une démarche de recherche par approche d'ACV travaillée aux échelles et pratiques des activités de recherche (à l'instar du Labo1.5 pour les GES).
- Développer des recherches sur les méthodes avancées d'Analyse de Cycle de Vie (conséquentielle, dynamique, prospective) et les questions de changement d'échelles et de TRL / MRL.

En parallèle de l'implication de chercheurs du laboratoire I2M dans l'UAR UTOPII et de l'implication de la direction de la recherche dans sa création, des mesures des actions de recherche par ODD (Cartographie des projets, des publications, des chaires et labcom) ainsi que des mesures incitatives (Accompagnement BGES, CCRT et Professeurs invités) ont été initiées.

Cartographie des projets par ODD

20 projets ont été étudiés sur 197 projets de recherche en cours pour l'année universitaire 2024-2025 ce qui ne permet pas à ce jour d'avoir des résultats représentatifs de la réalité (9,6% de projets liés à un ou plusieurs ODD). Les résultats préliminaires montrent une contribution massive à l'ODD 9 mais aussi, dans une moindre mesure aux ODD 7 et ODD 12 puis d'autres ODD de manière plus marginale.

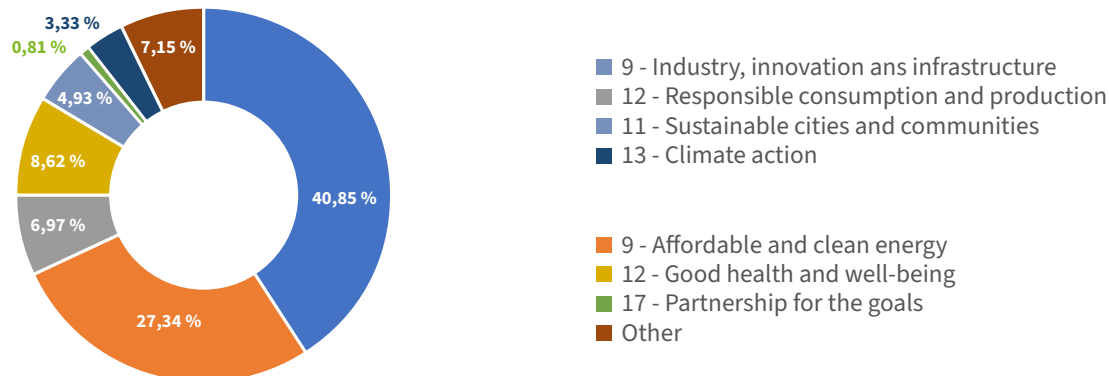


Cartographie des publications

Les publications par ODD sont analysées via l'utilisation de l'outil « Sustainable Development Goals » proposé par Scopus. Cet outil est basé sur des requêtes par mots clefs augmentées par du machine learning pour cartographier par organisation, les documents répondants à un ODD. Pour l'indicateur 2024-2025 seule la période Juillet-Septembre 2025 a été analysée (nombre de nouvelles publications/nombre de nouvelles publications rattachées à un ODD) étant donné les instabilités observées les mois précédents et sans doute liés à des mises à jour massive.

Arts et Métiers publications per SDGs

Source : Scopus SDGs 2023



Cartographie des chaires et Labcom

Selon une étude similaire à celle mise en place pour les projets de recherche, l'ensemble des Chaires et des Laboratoires Communs ont été étudiés pour définir quels ODD leurs sont rattachés.

100 % des Chaires et Labcom en cours sur la période 2024-2025 sont rattachés à au moins un ODD.

Accompagnement BEGES

Sur la période 20 % des laboratoires avaient déjà effectué au moins 1 BEGES. Une prise de contact individuelle a été effectuée afin d'inciter les laboratoires n'ayant pas encore réalisé de BEGES à utiliser l'outil Labo1.5. Par ailleurs, un suivi a été mis en place de manière à faire bénéficier aux différents laboratoires des méthodologies de calcul retenus par les autres laboratoires ainsi que des propositions de ressources pour l'obtention des données auprès des différents services de l'établissement.

CRCT et Professeurs invités

Les modèles de dossiers de demande de CRCT (Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques) et de professeurs invités ainsi que les modèles de rapports pour les rapporteurs et rapportrices du Conseil Scientifique Restreint ont été mis à jour. Ils incluent maintenant une présentation de l'apport du projet de CRCT ou la recherche menée par l'invité aux ODD pour les demandeurs et demandeuses ainsi qu'une évaluation de ces apports par les rapporteurs et rapportrices des dossiers.

INDICATEURS	2024-2025
15*	projets contribuant à l'ODD 9
42 %**	de publications rattachées à un ODD
100 %	de Chaires et Labcom répondent à un ODD
20 %	des Laboratoires ont déjà réalisé un premier BEGES

*Travail de marquage en cours. 20 projets analysés sur 197 en cours pour la période

** Source : Outil « Sustainable Development Goals » de Scopus sur la période Juillet-Septembre 2025

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES SOCIÉTÉ

2.1 - Intégrer les résultats de la recherche aux programmes de formation et enrichir la recherche par la contribution des apprenants et apprenantes.

Le projet d'Evolutive Learning Factories (ELF) a été détaillé afin de présenter la stratégie à long termes de l'établissement pour développer les liens entre formation et recherche :

- ▶ Mettre en place des équipements évolutifs permettant aux étudiants et étudiantes d'imaginer des solutions pour faire monter en maturité l'industrie face aux défis technologiques et environnementaux
- ▶ Développer des compétences au travers de réalisations pratiques axées sur des enjeux de transitions digitale et écologique et une exposition forte aux réalités industrielles
- ▶ Moderniser et transformer les plateformes technologiques actuelles en Usine Ecole connectée, soutenable et responsable sur chaque campus
- ▶ Décloisonner les activités pédagogiques et développer de nouvelles pratiques pédagogiques axées sur les technologies 4.0 et la techno-diversité des 4 scénarios Transition Neutralité Carbone de l'ADEME

En 2024-2025 73 projets étaient en cours dans les différents campus Arts et Métiers. 67% de ces projets présentent un lien formation-Recherche.

INDICATEURS	2024-2025
67 %	de projets ELF avec liens formation-Recherche

2.2 - Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio-économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux

L'incubateur Arts et Métiers accompagne des projets industriels innovants et durables (mobilités, robotique, matériaux, dispositifs médicaux, énergie, Greentech, deeptech, services et technologies pour l'industrie...). Il propose depuis 2012 aux startups incubées un accompagnement technique, industriel et business de leurs projets. Il inscrit sa stratégie dans les objectifs des pouvoirs publics d'une réindustrialisation solide et raisonnée du territoire français, respectueuse des enjeux humains, sociétaux et environnementaux. Labelisé Fonds Parisien pour l'Innovation de la Ville de Paris et Innov'up Incubation de la Région Ile-de-France, il sélectionne les startups qu'il accompagne en utilisant des critères évaluant leur potentiel d'impact social et/ou environnemental. Les activités de l'incubateur sont co-financées par l'Union Européenne et la région Ile de France dans le cadre d'un projet européen FSE+ : INCube-D.

INDICATEURS	2024-2025
23 %	de startups avec un fort impact social ou environnemental
100 %	de startups prenant en compte l'impact environnemental ou sociétal dans leur projet
25 %	de startups dirigées par des femmes
11	distinctions et prix reçus par des startups

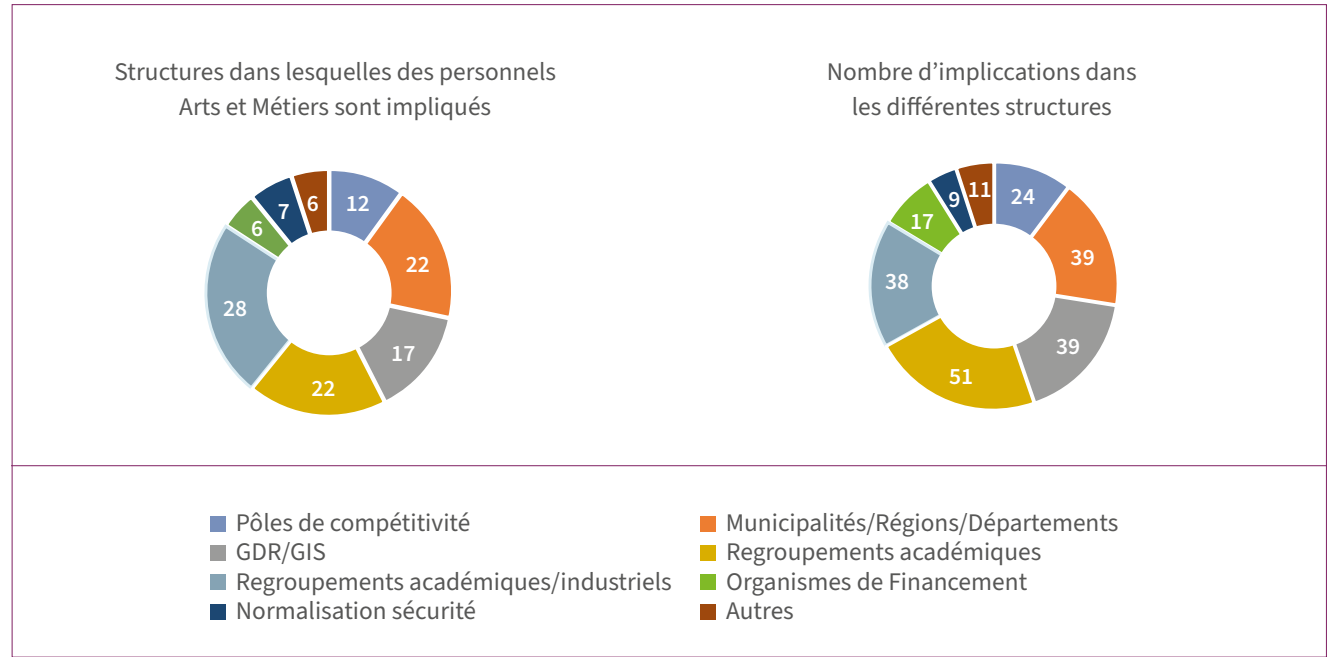
2.3 - Diffuser les résultats de la recherche et de l’innovation vers le grand public

Durant la période un travail de cartographie des actions grand public menées au sein des campus et laboratoires a été initiée. Brique préliminaire à la rédaction d’une politique de médiation scientifique cette cartographie (encore non exhaustive à ce jour) a permis le recensement de 39 actions menées pendant l’année universitaire 2024-2025.

INDICATEURS	2024-2025
39	actions grand public menées au sein des 8 campus

2.4 - Aider à la décision en matière de politiques publiques (État et Collectivités) par l’accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)

Un état des lieux des participations, implications et accompagnements régionaux, nationaux et internationaux a été réalisé. Le périmètre de l’état des lieux est défini par les implications dans 8 groupes et permet de donner un nombre de participations aux trois niveaux (Régional, National, International) ainsi que le nombre de personnes impliquées. Ce premier état des lieux n’est pas encore totalement exhaustif et nécessite d’être complété et mis à jour dans les années à venir. Les typologies d’implications ont été divisées en 8 groupes.



INDICATEURS	2024-2025
228	participations à des dispositifs d’accompagnement aux trois niveaux (régional, national, international)
98	personnels impliqués dans l’accompagnement auprès des pouvoirs publics

3.2 - Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données

Arts et Métiers a fait du sujet de la science ouverte une priorité forte dès 2012. Une archive ouverte propre à l'établissement a été créée en 2013. En 2023, afin de formaliser les pratiques et de communiquer le plus largement possible sur les attendus et recommandations en termes de science ouverte, [une charte science ouverte](#) a été rédigée et validée par le Conseil Scientifique de l'établissement puis révisée en 2024. Ce document présente la mise en œuvre de la politique de science ouverte. Il rappelle les différentes pratiques de l'établissement, les actions récurrentes mises en œuvre, les moyens et les actions à l'étude.

Chaque année, un baromètre établissement de la Science Ouverte permet de calculer le taux d'accès ouvert aux publications, le taux d'ouverture des thèses de doctorat ainsi que la proportion de publications qui mentionnent le partage de leurs données et des codes et logiciels ouverts. Avec 73 % de publications ouvertes observées en 2024, l'établissement se place en haut de la fourchette nationale, dont la moyenne est à 67 %. [Un espace institutionnel](#) dans l'entrepôt de données recherche.data.gouv a été ouvert en 2023 afin de proposer aux enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs un espace de dépôt pour leurs données de la recherche (35 jeux de données déposés entre la création de l'espace et Juillet 2026).



INDICATEUR	2024-2025
73 %	de publications déposées sur des plate

BILAN DE L'AXE 4 DU PLAN D'ACTION DD&RS

**GESTION
ENVIRONNEMENTALE
DES SITES**

2023-2026

GESTION ENVIRONNEMENTALE DES SITES

Préambule

Depuis plusieurs années, Arts et Métiers a initié une démarche de développement durable. L'établissement s'est doté en 2022 d'un plan d'actions à 5 ans qui se déploie sur 5 axes, dont l'axe 4 Gestion environnementale qui s'appuie sur une gestion immobilière en faveur de la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone de l'établissement.

La direction des affaires immobilières est partie prenante du groupe de travail DD&RS mis en place au sein de l'école.

L'établissement a notamment réalisé **son bilan des émissions de gaz à effet de serre** sur les données de 2022. Le prochain, sur les données de 2025 est en cours.

L'établissement s'est également doté en décembre 2022 d'un **plan de sobriété** articulé autour de 2 axes en matière de gestion immobilière : le management de l'énergie et les travaux de performance environnementale.

Des audits énergétiques ont été menés sur les sites. Des sous-comptages ont été installés sur divers sites pour individualiser les consommations et des systèmes de pilotages ont commencé à être déployés.

Des **travaux majeurs de rénovation énergétique** ont été menés sur 2 bâtiments dans le cadre du plan de relance. Divers travaux, de remplacement de production de chaleur (passage au RCU notamment), de mise en place d'automates, de régulation, de remplacement de luminaires (..) financés en partie via les plans de résilience et les CEE ont été réalisés.

Des interventions sur l'enveloppe des bâtiments ont été initiées pour l'ensemble des sites dans la planification inscrite dans notre **Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière** ainsi que dans des opérations prévues dans le cadre des « CPER » telles que des isolations de murs, de toitures, des remplacements de menuiseries, des remplacements des systèmes chauffage, des relamping LED progressifs...

En somme, **toute opération prévue ou toute étude menée par l'ENSAM prend en compte le volet énergétique** et se projette dans un cadre de réduction des consommations d'énergie et de conformité par rapport aux obligations en vigueur.

OBJECTIF 1 : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ CARBONE ET ÉNERGÉTIQUE DE NOS UNITÉS D'ACTIVITÉ

1.1 - Développer une politique de réduction des émissions et des consommations de ressources à tous les niveaux

Se doter des moyens nécessaires

Une meilleure connaissance de nos sites

A partir de 2022 dans le cadre du plan de sobriété, l'établissement a lancé régulièrement des campagnes de réalisation d'audits énergétiques sur les sites, avec un cofinancement à 50% par la Banque des Territoires.

2022	Campus de LILLE Campus de METZ
2023	Campus d'AIX-EN-PROVENCE Campus de CHALONS-EN-CHAMPAGNE Campus de PARIS
2024	Campus de BORDEAUX Institut de CHAMBERY
2026	Campus d'ANGERS Campus de CLUNY

Les audits de chaque bâtiment qui comprennent un état des lieux, une modélisation, une analyse critique et des préconisations par thème sont complétés par des schémas directeurs de site, des plans de comptage et la réalisation des DPE.

Ces études permettent in fine à l'établissement de décider, en connaissance de cause, chiffres en main, le programme des interventions que nécessitent nos bâtiments pour améliorer leur performance énergétique.

Elles ont d'ores et déjà servi de base aux études de conception dans le cadre des projet CPER sur Lille (Toitures ateliers) ou Metz (NRJNNOV) mais également pour intégrer des travaux d'amélioration énergétique dans le Plan pluriannuel immobilier, comme par exemple la toiture du bâtiment E sur Bordeaux.

La création d'un poste d'Energy manager au sein de la DAI

En 2024, la décision a été prise de créer un poste d'Energy Manager au sein de la Direction des Affaires Immobilières. Cela s'était concrétisé par une embauche en février 2025.

L'Energy manager a la charge de l'ensemble des activités liées à la politique énergétique de l'établissement et en particulier de la gestion énergétique du parc existant sur l'ensemble des implantations de l'établissement.

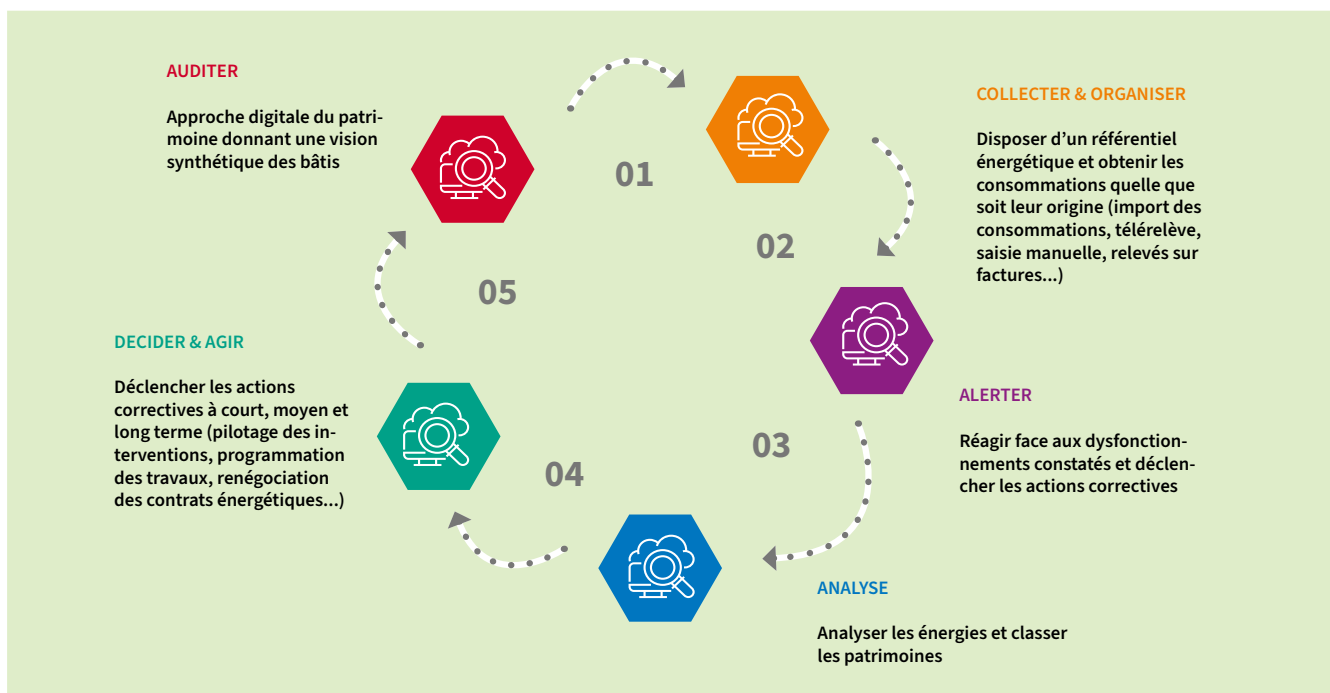
Le déploiement d'un outil collaboratif

L'établissement s'est doté depuis 2022 d'un système d'information du patrimoine immobilier.

Dans ce cadre, un module "Performances environnementales" a été déployé en 2024.

Il permet notamment de :

- Piloter le cycle de vie énergétique du patrimoine,
- Disposer d'un référentiel énergétique,
- Gérer un plan de comptage des sites et bâtiments,
- Gérer les consommations réelles, facturées ou estimées,
- Importer les consommations quelles que soient leurs origines.



Déployer notre politique de réduction par des actions concrètes sur tous nos sites

Rénovation et innovation : des projets d'ampleur dans le cadre du Contrat Plan Etat Région (CPER)

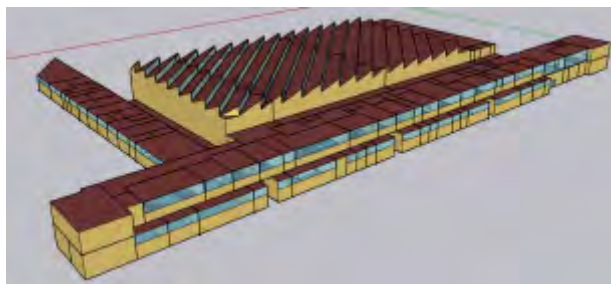
Dans tous les projets de travaux réalisés dans l'établissement, la dimension environnementale est intégrée, avec notamment l'objectif d'améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments.

Dans le cadre du contrat plan état région (CPER) des territoires de nos campus, plusieurs opérations sont en cours à différents stades d'avancement, en études de conception ou en cours de chantier.

Sur le campus de Metz, le **projet CPER NRJNNOV** vise une amélioration ambitieuse des performances énergétiques des bâtiments (isolation des toitures et remplacements de verrières et de menuiseries extérieures), combinée à la mise en place d'une gestion technique bâtiminaire (GTB) et de son jumeau numérique.

L'établissement s'appuie sur le projet pour développer des outils pédagogiques à l'échelle 1, qui constitueront une opportunité concrète pour les enseignants de motiver et former les apprenants du campus aux problématiques techniques et au management de l'énergie.

La réunion de démarrage du chantier s'est déroulée mi-juillet, les travaux se dérouleront jusqu'à l'été 2027.



Bâtiment B et sa modélisation géométrique

Sur le campus de Bordeaux, le projet **CPER PIB - Pôle d'Ingénierie Bordelais**, dont les études sont en cours, concerne la construction d'un bâtiment neuf pour accueillir les espaces de manipulation et les espaces tertiaires du laboratoire I2M, la démolition de trois ailes du bâtiment R existant et la restructuration de l'aile ouest conservée. Cette opération se veut ambitieuse et exemplaire sur plusieurs aspects environnementaux.

L'un des objectifs majeurs est de réaliser un projet simple et efficace sur le plan énergétique, issu d'une réflexion en coût global, avec une maîtrise des consommations de fluides (énergie et eau) en corrélation avec le confort des usagers ainsi qu'une exploitation facilitée. Le bâtiment neuf respectera la réglementation environnementale RE 2020.

Quelques objectifs du programme en chiffres :

- ▶ Besoins de chauffage (neuf et restructuré) : 20 kWh/m²an
- ▶ Ratio de consommation (restructuré) : 41,24 kWh/m²
- ▶ Production photovoltaïque d'une puissance minimale de 120 kWc, en autoconsommation

Le projet prévoit également la végétalisation d'une partie des toitures du bâtiment neuf et la création d'un parc paysagers sur l'emprise des ailes démolies du bâtiment existant.



L'opération du **CPER de Cluny** concerne la réhabilitation de l'aile nord de la résidence, avec l'amélioration de l'isolation et des équipements techniques. Celle du CPER de Lille a concerné la rénovation des toitures et verrières des bâtiments Forge, Fonderie et Tour des ateliers. Ces deux chantiers se termineront fin 2026.

Sur les **campus d'Aix, d'Angers et de Paris**, les opérations de restructuration prévues sur les espaces d'ateliers intègrent toutes les trois une amélioration des performances thermiques des enveloppes des bâtiments concernés.

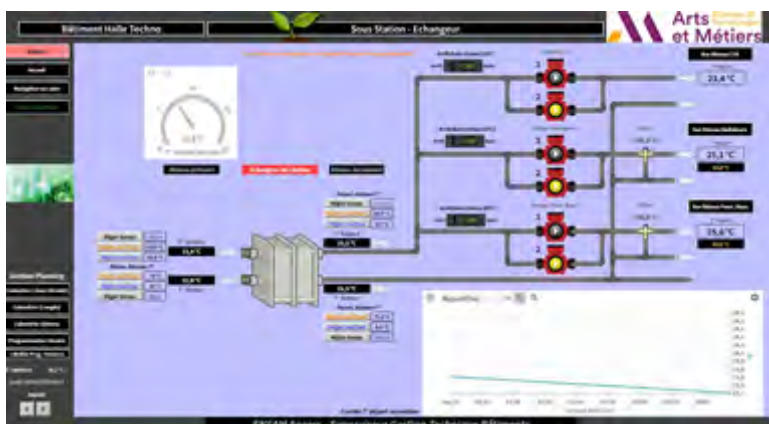
Sobriété et pilotage énergétique

Le décret BACS impose d'équiper les bâtiments tertiaires d'un système d'automatisation et de contrôle du bâtiment (en anglais BACS pour Building Automation and Control System). Aussi appelés GTB (Gestion Technique du Bâtiment) ou encore GTC (Gestion Technique Centralisée), ces dispositifs permettent d'augmenter considérablement la performance énergétique du bâtiment à travers le pilotage des postes de consommation d'énergie.

Le déploiement de systèmes de **Gestion Technique de Bâtiment (GTB)** est en cours sur les campus d'Angers, Bordeaux, Châlons-en-Champagne et Cluny, et à l'étude pour les autres sites.

Ces outils permettent un suivi fin des consommations énergétiques et un pilotage optimisé des équipements (chauffage, éclairage, etc.), au service de l'efficacité énergétique.

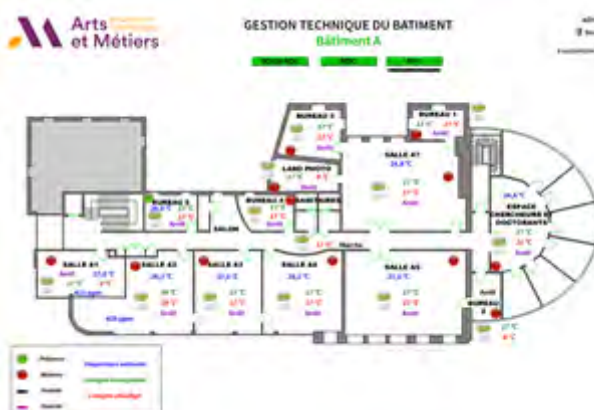
Quelques visuels des outils de supervision déployés :



Campus d'Angers



Campus de Bordeaux



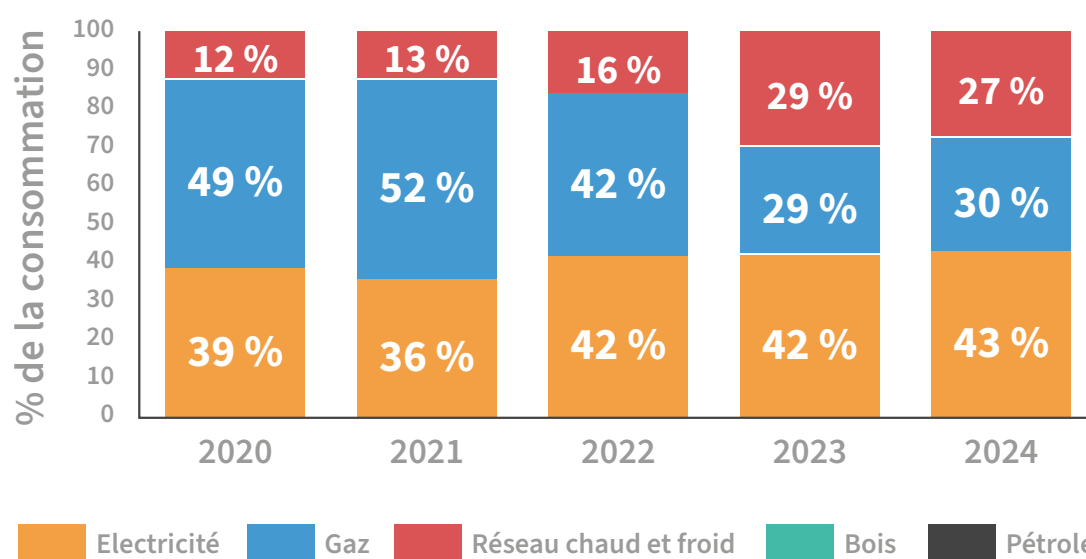
Campus de Châlons-en-Champagne

Chauffage vertueux et raisonné

Lorsque cela est possible, l'établissement étudie et fait réaliser le raccordement du site à un réseau de chauffage urbain.

Depuis la saison de chauffe 2025-2026, le **campus de Paris est désormais raccordé au chauffage urbain, rejoignant ainsi les campus d'Angers, Lille, Metz et Châlons-en-Champagne**, et contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de l'établissement. Le raccordement du campus d'Aix-en-Provence est également en cours d'études.

Le campus de Bordeaux possède quant à lui une chaufferie mixte avec géothermie, commune à plusieurs établissements. Concernant celui de Cluny, en 2023 dans le cadre du plan de relance les chaudières gaz vieillissantes du bâtiment des ateliers ont été remplacées par des modèles à condensation et ce sera également le cas en 2027 pour le bâtiment Abbaye.



Réduction de la part de consommation de gaz au profit des réseaux chaud - Extrait de la plateforme OPERAT

Afin de maintenir en bon état de fonctionnement et d'améliorer les performances de nos réseaux, des campagnes de désembouage, d'équilibrage et de calorifugeage ont également eu lieu sur de nombreux sites.

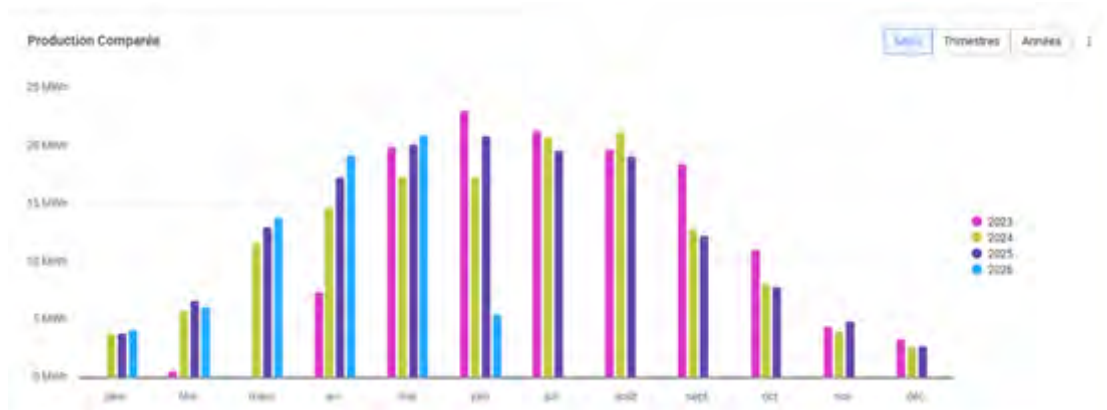
Les consignes demandées au niveau du plan de sobriété :

- ▶ En période d'occupation : limiter le chauffage à 19°C
- ▶ En période d'inoccupation = ou > à 24 h et < 48 h : 16°C
- ▶ En période d'inoccupation = ou > à 48 h : 8°C

Développement de la production solaire

Il existait déjà des centrales de production solaire sur les toits de nos bâtiments pour le **campus de Lille** (depuis 2004 – **production revendue**) et l'**institut de Chambéry** (depuis 2012 – **en concession**).

Une nouvelle centrale de production a été mise en œuvre sur le **campus de Cluny**, **financée dans le cadre du plan de relance en 2023**. L'électricité produite (puissance installée de 145 kWc) est autoconsommée (80%) avec revente du surplus.



Suivi de la production solaire
annuelle – Campus de Cluny

Toiture du bâtiment Ateliers
– Campus de Cluny



Numérique

Des entretiens métiers ont été menés en début d'année 2025 afin d'identifier les besoins et enjeux liés au numérique. Sur cette base, un plan d'action numérique responsable est actuellement en cours de finalisation. Il sera présenté aux différentes instances de l'établissement avant la fin de l'année 2026.

Par ailleurs, l'établissement participe depuis deux années consécutives au Digital Clean Up Day, à travers l'organisation d'un challenge intersites en 2025 et 2026. Cette initiative contribue à la sensibilisation des personnels aux enjeux du numérique responsable.

Dans le prolongement de ces actions, le [projet GreenDilt](#) a permis le développement de trois modules de formation en ligne, destinés à fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et atténuer l'impact environnemental des technologies numériques dans l'enseignement supérieur. En complément, un jeu de plateau pédagogique a été élaboré comme outil de sensibilisation. Un livre blanc est actuellement en cours de rédaction.

Enfin, l'établissement encadre également les usages de l'intelligence artificielle générative (IA).

Arts et métiers s'est ainsi doté d'une note d'utilisation de l'IA générative diffusée à l'ensemble des personnels en janvier 2025. Une charte d'usage, déclinée par métiers (formation, recherche, administration) est également en cours d'élaboration et sera proposée dans les instances à l'automne 2026.



Arts et métiers est également engagé dans le déploiement de la [formation CAIRE](#) qui vise contribuer à l'acculturation des professionnels dans un large spectre de domaines métiers en développant des formations répondant à ces enjeux. Ainsi, CAIRE ambitionne de doter les apprenants d'un ensemble de savoirs et de compétences leur permettant de s'approprier l'IA et d'accompagner son intégration au sein des entreprises. Cette formation est proposée aux personnels de l'école ainsi qu'à ses usagers.

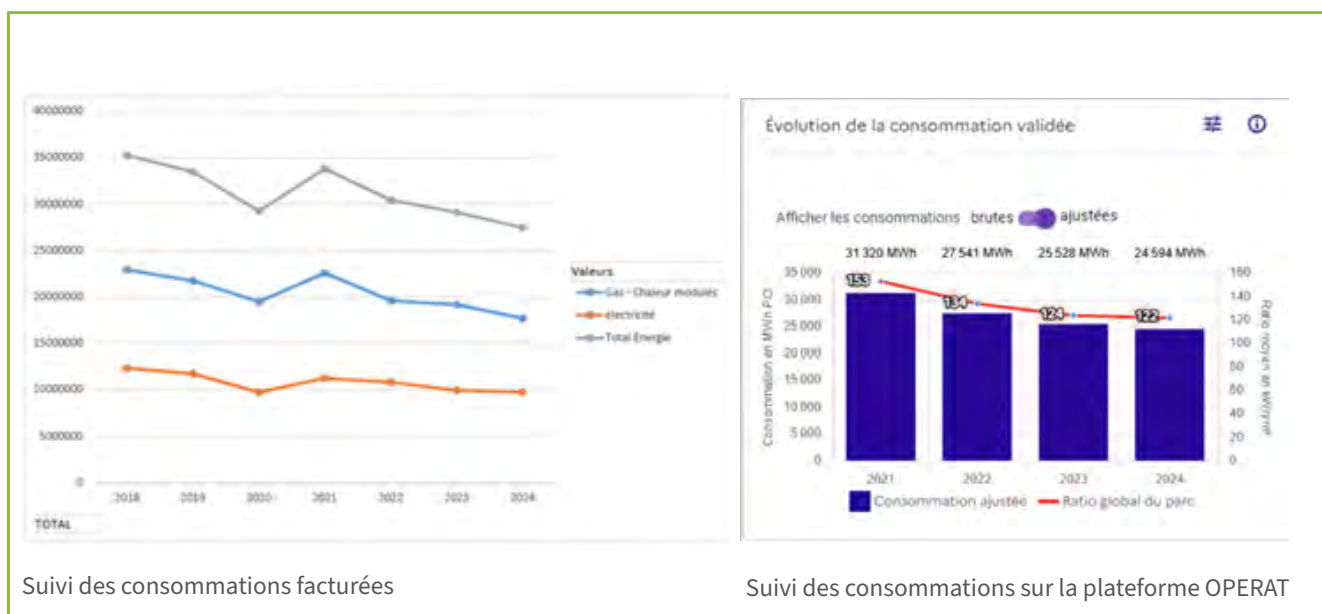
Des résultats visibles et encourageants

Le décret tertiaire du 23 juillet 2019 (article 175 de la loi Elan) impose une réduction progressive et significative des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire.

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ Mettre en place un plan de diminution des consommations énergétiques.
- ▶ Réduire les consommations d'énergie finale à l'échelle du patrimoine :
 - Horizon 2030 : - 40 % / année de référence
 - Horizon 2040 : - 50 % / année de référence
 - Horizon 2050 : - 60 % / année de référence
- ▶ Ou objectifs en valeur absolue fixé par arrêtés
- ▶ Ne pas augmenter les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Chaque année, un report est réalisé sur la plateforme OPERAT, ce qui nécessite un suivi détaillé des consommations.



Evolution des consommations globales de l'établissement

1.2 - Engager les personnels sur la réduction de l'impact environnemental de l'établissement

L'engagement des personnels dans la réduction de l'impact environnemental de l'établissement repose sur **une sensibilisation régulière et accessible**. Celle-ci s'appuie sur des actions de communication internes, notamment via des publications sur Viva Engage, ainsi que sur la mise en place de formats participatifs tels qu'un ciné-débat ou des challenges collectifs.

La sensibilisation est rythmée par un calendrier annuel, structuré autour de journées nationales et internationales, qui constituent des temps forts pour mobiliser et fédérer les personnels autour des enjeux environnementaux. L'engagement des personnels s'incarne également à travers des dispositifs concrets comme **Troc aux Arts, qui favorisent le réemploi de matériaux et de mobilier, ainsi que la mutualisation de services**, tels que la distribution de courrier ou de colis entre les campus.

Formation par service	Titre	Date
Service achat	Séminaire RSE logistique	2024
Service achat	Séminaire RSE logistique	2025
Service achat	MOOC "engagez-vous dans l'achat durable"	2025
Service communication	Initiation à la communication responsable	Juin 2024

Webinaires internes	
Webinaire Osez pensez low-tech, Thimothée LOPEZ	17/09/2024
Webinaire Numérique et enjeux environnementaux N. PERRY	26/09/2024
Webinaire Le cycle du carbone, M. JAUZEIN	28/11/2024
Webinaire Mission ODD17	10/10/2024
Webinaire Inclusion, accessibilité, différenciation	31/03/2025

Formations bilans carbone		
Niveau 1 Initiation : découvrir et comprendre la méthode Bilan Carbone	2022	Session 1 : 12 personnes
		Session 2 : 12 personnes
	2023	Session 1 : 6 personnes
		Session 2 : 8 personnes
Niveau 2 Maîtrise de la méthode : savoir réaliser un Bilan Carbone et utiliser la méthode dans les contextes variés	2023	8 personnes

Les étudiant-es sont engagés via des associations étudiantes locales, qui mènent des actions de sensibilisation sur leurs sites :

Exemples d'actions mises en œuvre

- ▶ Organisation de fresques du climat pour les 1A
- ▶ Forum sur “les Entreprises de Demain” avec conférence sur les dépendances de notre économie aux ressources matérielles
- ▶ Livraison hebdomadaire de paniers de fruits & légumes bio et locaux aux élèves et au personnel du campus
- ▶ Vélo-cargot à disposition des étudiant-es
- ▶ Potager mobile
- ▶ A Angers, Plantation d'un mur végétal sur un mur extérieur du campus (au sein de la politique “Angers : la ville se met au vert”)
- ▶ Participation au WESES (Week-end organisé par le RESES)
- ▶ Eco-mégot : revalorisations des mégots par une entreprise, récolte mensuelle
- ▶ Faire labellisé la semaine de ski avec un label éco-responsable

Pour les ingénieurs PGE, des échanges réguliers ont lieu avec le pôle environnement de l'Union des élèves et la SOCE afin de faire le point sur les actions menées.

Campus	Angers	Aix-en-Provence	Bordeaux	Châlons-en-Champagne	Cluny	Lille	Metz
Nom	Gadz'arbres	Ecogadz	GaSole Bordeaux	GaSole Chalon	Boquette Environnement	VP Environnement	GaSole Metz
Statut	Sous l'égide de GaSole Angers	Club détaché de GaSole Aix	Sous égide de l'AE Bordeaux	Sous égide de l'AE Chalois	Sous égide de l'AE Cluny	Sous égide de l'AE Lille	Association loi 1901
Mission	Branche de GaSole dédiée à l'environnement	Club dédiée à l'environnement	Entité autonome de l'ae dédiée à l'environnement et le social	Club dédiée à l'environnement et au social	Club dédiée à l'environnement	Club dédié à l'environnement	Association dédiée au social et à l'environnement
Membres	<u>4 au bureau</u> - Président.e - Vice-président.e - Chargé.e des relations extérieures - Chargé.e de communication	<u>8 membres</u> - Président.e - Vice-président.e - Responsable communication - Responsable actualité - Responsable conseils écolo - 2 Responsables panier de légumes - Responsable entretien vélo	<u>8 membres</u> - Président.e - 2 Vice-président.es - Responsable outillage - Responsable communication - Responsable macarade - 2 VP marade <u>* une équipe de 10 personnes</u>	<u>8 membres</u> Sans organisations hiérarchique ou thématique	<u>7 membres</u> - Président.e - Vice-président.e - Secrétaire - Responsable communication interne - Responsable communication administration - Responsable actions - Responsable Fresque du climat	<u>2 membres</u> - Responsables Environnement	<u>5 au bureau</u> - Président.e - Vice-Président.e - Secrétaire - Trésorier - Responsable communication

1.3 - Réduire notre consommation d'eau

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé et nos écosystèmes. Or, les épisodes de sécheresse subis ces dernières années, la mettent sous tension. Nous devons tous faire attention à notre consommation d'eau : chaque geste compte.

Dans ce cadre, l'établissement encourage sur tous les sites la mise en place d'équipements hydro-économes : mousseurs sur les robinetteries, mécanismes de chasse d'eau à double bouton et robinetterie à détection ou presto.

Les laboratoires abandonnent ou transforment également les process avec des systèmes à eau perdue qui engendraient une consommation importante.

Une amélioration du plan de comptage avec l'ajouts de compteurs et sous-compteurs permet un suivi plus fin et une analyse des écarts de consommation d'eau pour détecter d'éventuelles fuites.

Dans le cadre du projet CPER sur le campus de Lille, une cuve de récupération des eaux pluviales de certaines toitures des ateliers a été installée et raccordée pour alimenter les sanitaires des ateliers.

INDICATEURS	2024-2025
126,2 kWhEF/m²/an	Consommation globale d'énergie finale en 2024, estimée à partir des consommations de chauffage et d'électricité.
61,7 %	Niveau de réduction des consommations en énergie fossile atteint (au regard du décret tertiaire) ² .
42 730 m³	Consommation d'eau facturée des huit campus et de l'Institut de Chambéry en 2024.

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET LA GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS

2.1 - Elaborer une charte de la biodiversité

A partir de début 2025, un groupe de travail Biodiversité, intégrant les conseillers de prévention des différents campus, s'est réuni afin de préparer la rédaction d'une charte de la biodiversité pour l'établissement.

Le groupe de travail s'est donné comme objectif de définir les axes stratégiques sur lesquels notre établissement s'engagerait, tous sites confondus, sur le sujet de la préservation de la Biodiversité et de la gestion durable de nos espaces verts.

- ▶ Axe stratégique A : Intégration durable de la biodiversité dans la politique de l'établissement
- ▶ Axe stratégique B : Sensibilisation, information et accompagnement dans l'action des parties prenantes de l'établissement
- ▶ Axe stratégique C : Exemplarité et expérimentation au sein de l'établissement

Le document a été validé en Codir du 11 juin 2025 et **signé par tous les sites et par la Direction Générale le 28 août 2025.**



2.2 - Engager des actions concrètes sur nos sites

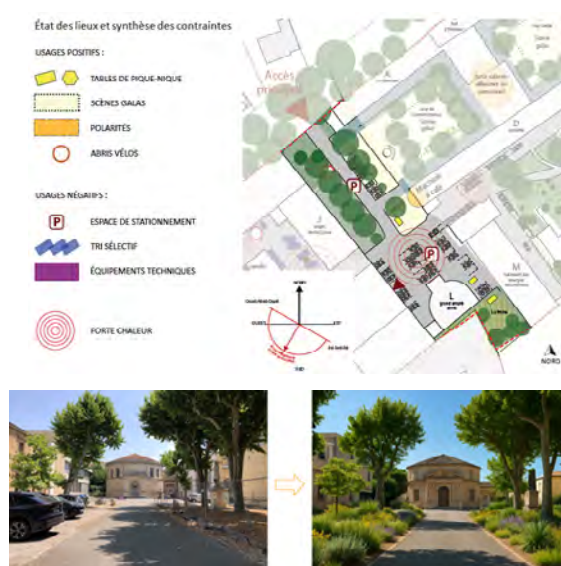
Des diagnostics biodiversité avec inventaire faune et flore sont en cours sur les campus de Cluny et de Châlons-en-Champagne, première étape essentielle pour mieux connaître et protéger les écosystèmes locaux.

Des consultations sont également lancées pour que ces diagnostics soient réalisés par la suite sur les campus de Metz et Paris.

Sur le **campus d'Aix-en-Provence**, un **projet de désimperméabilisation des sols et de végétalisation** est lancé, en lien avec la **politique de la ville**. Intitulé "Campus Vivant", ce projet est coordonné par Camille Pédarriosse, ingénieure pédagogique et référente DD&RSE du campus. L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre est en cours.

Les objectifs de cette opération sont multiples :

- ▶ Lutte contre le réchauffement climatique et notamment les îlots de chaleurs urbains,
- ▶ Lutte contre l'érosion de la biodiversité en créant des zones de refuge – notamment volonté de rendre nos sols à nouveaux vivants et d'attirer les insectes et oiseaux,
- ▶ Bien être des usagers du site : profiter de lieux plus esthétiques grâce aux actions de végétalisation
- ▶ Mise en place d'une meilleure gestion des eaux pluviales : déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement et récupération des eaux de pluie pour les usages internes au campus



Le 22 avril 2026, à l'occasion de la Journée de la Terre, l'ensemble des agents et des étudiant-es a été sensibilisé aux enjeux environnementaux à travers une publication sur les canaux de communication internes de l'établissement. Ce post a mis en avant l'engagement d'Arts et Métiers en matière de DD&RS, notamment la mise en œuvre du plan d'action DD&RS, la participation à la promotion ACT'SUP, ainsi que les actions menées en faveur de la biodiversité sur les campus.

Des ressources pédagogiques complémentaires ont également été partagées afin d'encourager chacun à mieux comprendre son impact environnemental et à adopter des pratiques plus durables.



OBJECTIF 3 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE SUR LE SCOPE 3

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre mesure l'équivalent carbone rejeté par l'établissement sur une année et permet de proposer des pistes d'améliorations pour les années à venir. Ce dispositif est encadré par l'article L229-25 du code de l'environnement. Il est mis à jour tous les trois ans.

Les différents postes d'émission sont classés dans des catégories (scope). Le scope 3 concerne notamment les achats, les déplacements, les amortissements et les déchets.

3.1 - Matérialiser une charte de politique d'achats responsables

Les marchés de l'établissement intègrent dans le jugement des offres des critères sur les sujets de développement durable et de responsabilité sociétale.

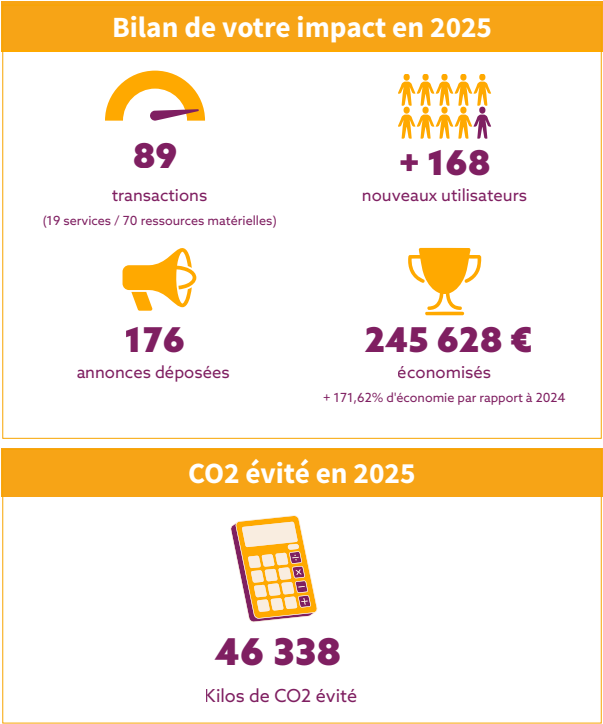
Ces critères DD&RS représentent une part significative de l'analyse des offres, comprise entre 10 % et 20 % selon la nature du marché : 10 % dans les marchés de service et 20% dans les marchés fournitures et travaux. Cette démarche est renforcée par l'engagement de l'établissement vers la suppression des goodies, au profit de pratiques plus sobres et responsables.

Un SPASER (Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables) est en cours de rédaction et devrait être soumis aux instances d'ici la fin de l'année 2026. Il comprend 4 axes : social, environnemental, économie et gouvernance.

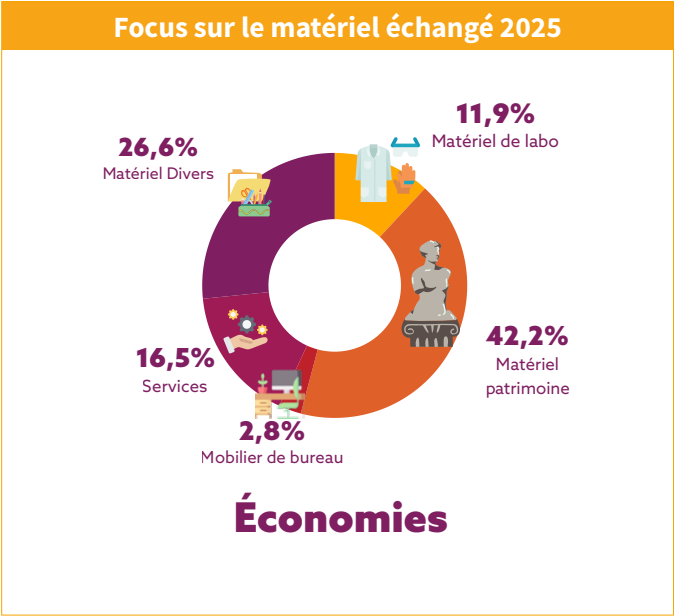
Il permettra :

- ▶ D'encourager l'insertion des personnels éloignées de l'emploi, de développer des marchés réservés (ESAT, EA). Actuellement, plusieurs marchés de travaux ont été attribués sur Metz avec l'intégration de clauses d'heures d'insertion. Un travail est fait dans chaque région avec les facilitateurs locaux, notamment Bordeaux et Metz.
- ▶ D'encourager l'économie circulaire,
- ▶ De fixer des objectifs mesurables pour les achats responsables, avec l'augmentation des clauses de développement durable, une rationalisation du nombre de livraisons
- ▶ De faire évoluer le parc automobile de l'école,
- ▶ De développer des partenariats hôteliers dans les villes des campus de l'ENSAM. Le délai de paiement des fournisseurs pourrait également être réduit.

Les actions du dispositif « Troc aux arts » doivent être poursuivies et amplifiées : elles s’inscrivent pleinement dans une démarche d’achats responsables en favorisant l’économie circulaire et la réduction des besoins en acquisition de matériel neuf. En encourageant le réemploi et l’échange de matériels, de fournitures, cette initiative permet de limiter l’empreinte environnementale liée à la production, au transport et à la gestion des déchets.



Bilan Troc aux Arts 2025



INDICATEURS	2024-2025
20 %	Pondération des critères environnementaux et sociaux dans les marchés de travaux.
10 %	Pondération des critères environnementaux et sociaux dans les marchés de services et de prestations intellectuelles.

3.2 - Développer un plan de mobilité pour les salariés et promouvoir les mobilités douces pour les déplacements pendulaires

L’école a voté en conseil d’administration du 25 mai 2023 la mise en œuvre du forfait mobilité durable, qui permet la prise en charge partielle des frais de déplacements domicile-travail, en cas d’utilisation de transports en commun, deux roues ou covoiturage.

Le 18 décembre 2025, le Conseil d’administration a adopté une nouvelle politique de déplacement. Celle-ci prévoit notamment l’accompagnement des personnels souhaitant privilégier des modes de transport moins polluants, à travers la prise en charge des frais complémentaires liés à l’usage du transport ferroviaire pour les longs trajets en Europe.

Dans le cas d’un déplacement longue distance en train (par exemple à destination de l’Italie ou de l’Espagne), entraînant un surcoût et une durée de trajet sensiblement supérieure à celle d’un déplacement en avion, l’ENSAM s’engage à prendre en charge ce surcoût ainsi que les frais additionnels liés à la prolongation du voyage, notamment l’hébergement et les repas.

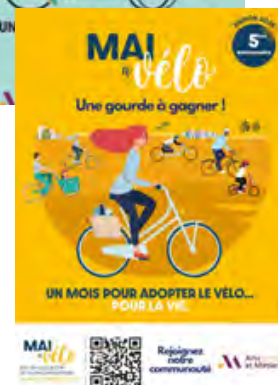
Le SPASER qui est en cours de rédaction et permettra d’inciter les agents à regrouper plusieurs réunions lors de leurs déplacements.

Le campus de Bordeaux a mis en place une convention sur la mobilité multi-établissements et mobilité douce du campus universitaire, en particulier avec la mise en place de co-voiturage en partenariat avec l’université de Bordeaux et l’entreprise KAROS.

Depuis son engagement dans l’opération «Mai à Vélo» en 2024, l’ENSAM encourage chaque année sa communauté à adopter des modes de déplacement plus durables en participant au challenge national de promotion de la pratique cyclable.

Des abris à vélos sont disponibles sur l’ensemble de nos sites.

INDICATEURS	2023-2024	2023-2024
Part des personnels bénéficiaires du remboursement des transports en commun, sur l'année universitaire	24 %	19 %
Part des personnels bénéficiaires du forfait mobilités durables par année universitaire pour l'usage de véhicules à faible émission, du vélo, de la trottinette ou du covoiturage	23 %	22 %



3.3 - Evaluer les impacts des mobilités nationales et internationales

Au travers d'un sondage auprès de tous les usagers de l'établissement (étudiant-es et personnels), le bilan GES réalisé en 2022 avait relevé la répartition suivante des impacts des différents types de déplacements.

La plateforme de réservation KDS (réservation des moyens de transport pour les déplacements professionnels) permet aux agents de connaître l'empreinte carbone de leurs déplacements, contribuant ainsi à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs choix de transport.

Des initiatives étudiantes permettent également de nourrir la réflexion, comme des PJT, proposant la mise en place d'open badge pour inciter les étudiant-es à se tourner vers de mobilités douces lors de leur déplacements internationaux. Par ailleurs, certains dispositifs de financement européens intègrent une prise en charge des surcoûts liés au recours à des modes de transport plus durables. Les étudiant-es d'Arts et Métiers peuvent bénéficier de ces aides dans le cadre de leurs projets de mobilité.

Un objectif pour le prochain plan d'action reste la formalisation d'un plan de mobilité à l'échelle nationale et sa déclinaison en campus.



Distance Itinéraire

Calculer l'impact carbone de votre trajet en CO₂e et par personne

Départ : Arrivée :

☐ Aller / retour

À titre d'exemple, la quantité de kg CO₂e émise pour un trajet de 100km est de...

voiture	0,29 kg CO ₂ e
vélo	1,1 kg CO ₂ e
train	14,2 kg CO ₂ e
avion	22,5 kg CO ₂ e

Impact CO₂e

Partager Ajouter sur mon site Télécharger

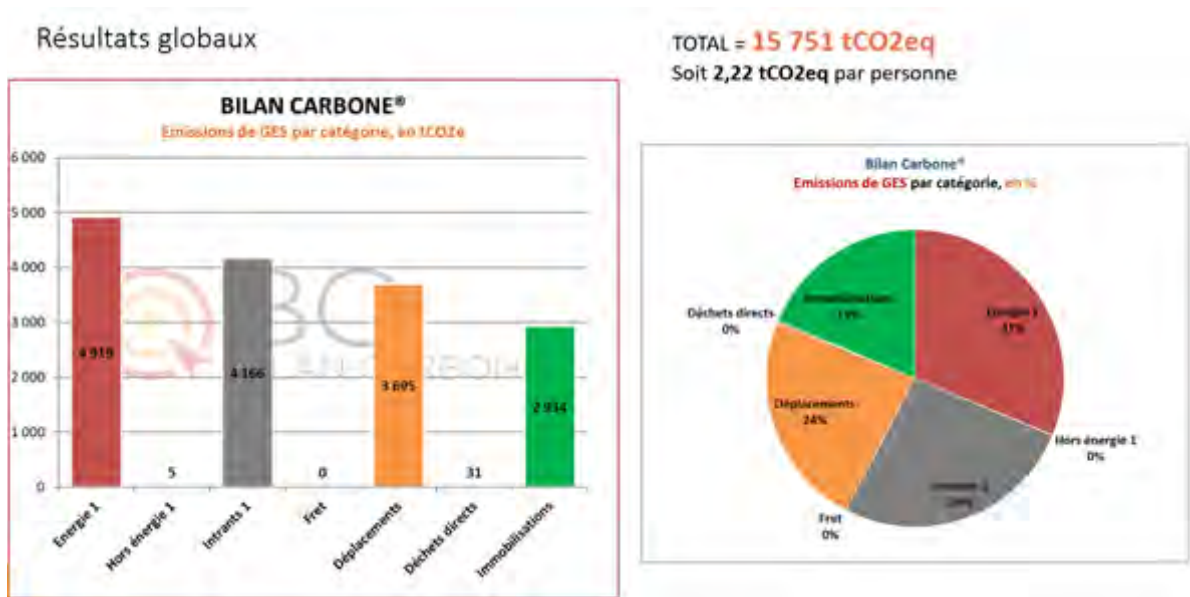


3.4 - Favoriser l'évaluation des comportements individuels et collectifs sur les émissions de gaz à effet de serre

Réalisation de notre BEGES

Un premier Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) a été réalisé fin 2023 sur l'année de référencement 2022. Ses résultats ont été présentés à l'ensemble du personnel, lors du séminaire DD&RS de juin 2024 et lors de la 3^e conférence de rentrée DD&RS, le 26 septembre 2024.

Un nouveau BEGES est en cours de réalisation en 2026. Il permettra d'affiner nos résultats et de suivre l'évolution de l'établissement.



La participation à la démarche ACT-SUP

En octobre 2025, l'école s'est engagée dans la deuxième promotion d'Act Sup afin de renforcer sa trajectoire de décarbonation. Co-porté par le CIRSES, Veracy et TOOVALU, ce projet est une initiative coordonnée dans le secteur de l'enseignement supérieur, dans le cadre des appels à projets collectifs soutenus et cofinancés par l'ADEME. Arts et métiers est ainsi accompagné de manière individuelle pendant 18 mois et participe également à des journées de réflexion collective aux côtés de 11 autres établissements.

L'objectif de ces travaux est de se doter d'une vision stratégique et d'un plan d'action détaillé en matière de décarbonation.

INDICATEURS issu du BEGES	2023
2,2 tCO ₂ e/personne	Émissions globales de l'établissement rapportées au nombre de personnes (usagers et personnels)

BILAN DE L'AXE 5 DU PLAN D'ACTION DD&RS

5.1 POLITIQUE SOCIALE POUR LES PERSONNELS ARTS ET MÉTIERS

5.2 POLITIQUE SOCIALE POUR LES ÉTUDIANT·ES ARTS ET MÉTIERS

2023-2026

POLITIQUE SOCIALE POUR LES PERSONNELS

Préambule

Sur la période 2023–2026, Arts et Métiers a structuré une politique sociale globale, intégrée et progressive, articulée autour de la qualité de vie et des conditions de travail, de la prévention des risques psychosociaux, de l'accompagnement social et de l'inclusion.

Cette politique repose sur un pilotage national structuré et identifié, porté par la Direction des Ressources Humaine (désignation d'une personne référente) ainsi que sur un ancrage fort dans le dialogue social, avec une inscription régulière des sujets en F4SCT, F3SCT et au Conseil d'Administration. La Direction des transitions environnementale et sociétale contribue également à cette politique, notamment par l'action du chargé de mission Égalité, Diversité et Inclusion, qui pilote le plan d'action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations et propose des actions de sensibilisation auprès des personnels.

Elle s'appuie sur une articulation cohérente entre plusieurs volets complémentaires : qualité de vie et conditions de travail (QVCT), prévention des risques psychosociaux (RPS), accompagnement sanitaire et social, politiques d'égalité, de diversité et d'inclusion.

L'ensemble traduit une évolution vers une politique sociale préventive, structurée et pilotée, visant à concilier bien-être au travail, maintien dans l'emploi, amélioration des organisations de travail et responsabilité sociétale.

OBJECTIF 1

FORMER LES PERSONNELS, ENSEIGNANT·ES, ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·SES ET PARTIES PRENANTES AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 - Former, sensibiliser, accompagner les personnels sur l'intégration des enjeux de développement durable

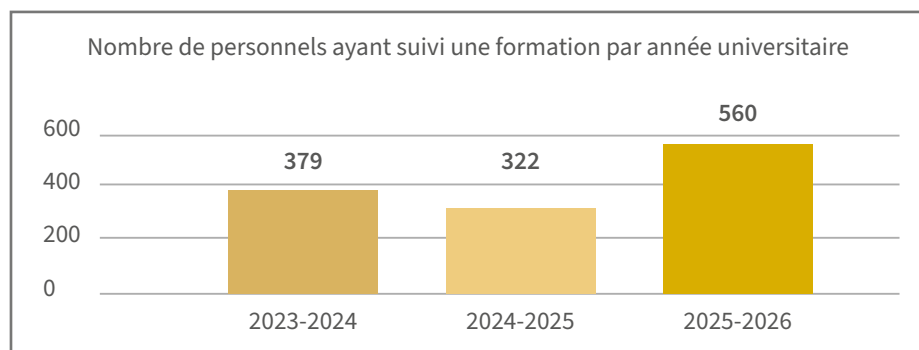
Arts et Métiers s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de formation et de sensibilisation de ses personnels aux enjeux du développement durable et des transitions.

Au travers d'actions institutionnelles ou ciblées sur certaines lignes métiers identifiées (achat, logistique) l'établissement a la volonté d'inscrire cette thématique dans sa culture interne et ses pratiques professionnelles. Les formations recensées englobent l'ensemble de l'offre et peuvent prendre la forme de journée d'études, de webinaires ou d'ateliers et fresques de sensibilisation.

Indicateurs de suivi des formations et sensibilisation DD&RS de 2023 à 2026 :

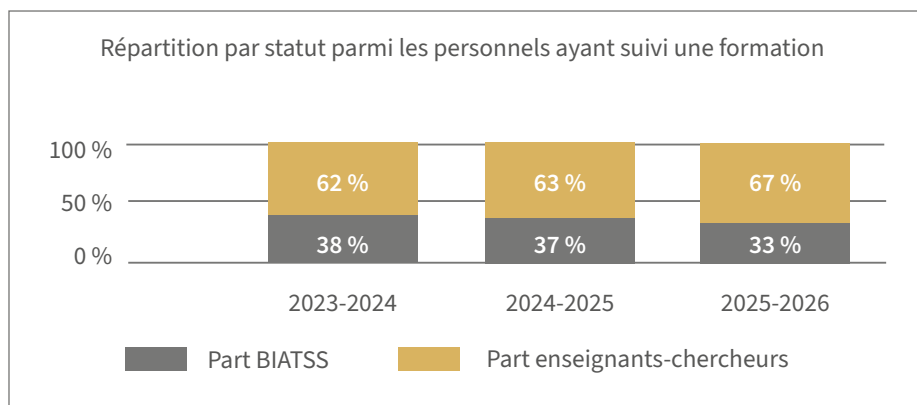
Année	Nombre de personnels ayant suivi une formation/sensibilisation
2023-2024	379
2024-2025	322
2026-2026	560

Année	Volume horaire moyen
2023-2024	4,2 h
2024-2025	5,9 h
2026-2026	6,3 h



Les personnels formés diminuent de 1.5 % entre 2023-2024 et 2024-2025, puis progressent de 7.4 % en 2025-2026. Le niveau 2025-2026 est supérieur de 4.8 % à celui de 2023-2024.

Cette hausse s'explique en particulier par la mise en place du challenge Energic en mai 2026, qui a permis de sensibiliser près de 200 personnes sur un mois. Les webinaires internes, les parcours d'intégration des TEDS en formation ainsi que les sensibilisations sur les enjeux sociétaux (lutte contre les VSSHD, les addictions, etc) sont également des offres qui ont plus largement mobilisé en 2025-26.



Parmi les agents dont le statut est renseigné, les enseignants et enseignants-chercheurs restent majoritaires : 61,5 % en 2023-2024, 63,3 % en 2024-2025 et 66,9 % en 2025-2026. La part des BIATSS recule parallèlement de 38,5 % à 33,1 %. Attention : le taux de ventilation baisse à 52,3 % en 2025-2026, ce qui limite la comparaison.

Deux dispositifs de formation à destination des enseignants et enseignants chercheurs peuvent expliquer la sur représentation de cette catégorie de personnels dans les formations proposées : le module RSE dans la formation des enseignants et enseignants chercheurs primo arrivants (18h mis en place en 2024), ainsi que la formation aux TEDS sur deux jours proposés depuis juillet 2025 (cf bilan de l'axe 2).

Cet indicateur met en lumière la nécessité, pour développer la formation des personnels en matière de RSE, de mettre en place un cadre structuré ainsi que des dispositifs clairement identifiés.

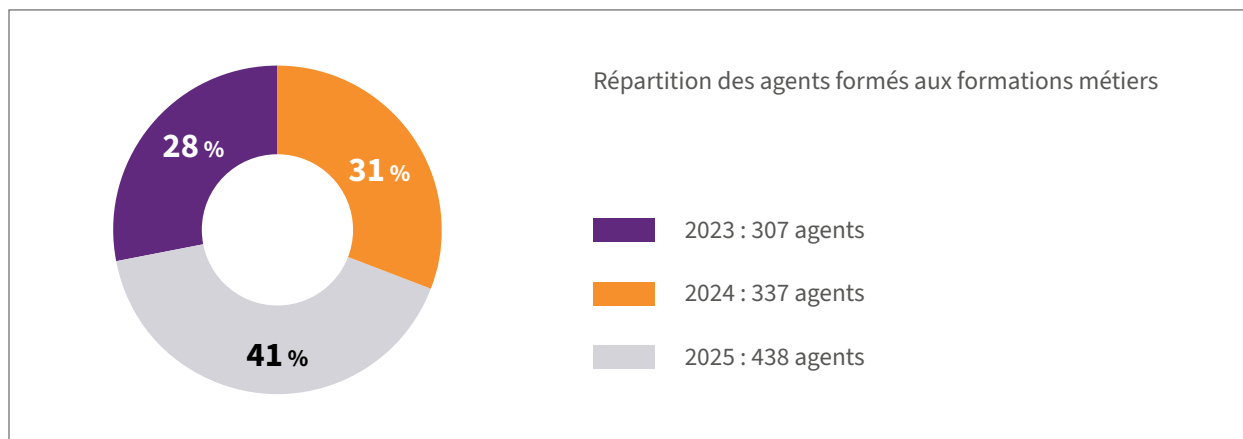
1.2 - Accompagner la montée en compétence métier et la mobilité professionnelles des personnes par la formation

Les plans de développement des compétences mis en place chaque année au sein de l'établissement incluent en premier axe la thématique des formations métiers. Ces actions compte-tenu de la diversité des métiers et des environnements de travail au sein de l'établissement sont de nature plurielle.

Elles permettent de veiller à l'acquisition, au maintien et au développement des compétences métiers des personnels tous statuts confondus (BIATSS, enseignants...). Par des actions de formation interne de plus en plus nombreuses ou par celles de prestataires externes identifiés via des experts métiers internes, les personnels de l'établissement suivent des actions de formation propres aux métiers exercées (dominante technique fortement présente) à l'occasion de changements de pratiques professionnelles, de dispositions réglementaires nouvelles ou d'outils mis en place. Dans un contexte de restructuration et de vacances de poste au sein du service de développement RH, le budget dédié à ces actions a pu baisser de façon conjoncturelle et exceptionnelle en 2025 bien que le nombre d'agents formés ait lui fortement augmenté.



Formation métiers	2023	2024	2025
Dépenses	149 840 €	141 129 €	62 997 €
Heures	5 404 h	4 628 h	4 587 h
Nbre d'actions	114	78	68
Nbre d'agents formés	307	337	438



Quelques formations mises en place au titre de l'accompagnement à la montée en compétence métier.

Formations métiers	Domaines complémentaires	Outils / dispositifs	RH / fonctions support
Comment aménager et réaménager une bibliothèque	Dialogue compétitif	3DEX	Fondamentaux dans la RH
Découvrir les atouts de l'intelligence artificielle	Gérer les immobilisations	Accueillir les publics en situation de migration en bibliothèque	Communication digitale et efficace
Gestion budgétaire	Gestion financière	Actualités du droit d'auteur et du numérique	Soudure
Recouvrement des recettes des organismes publics dépendants de l'Etat	Fondamentaux des effectifs emplois et masse salariale	Contrôle Interne Budgétaire	La gestion des agents contractuels administratifs et techniques
Loi de transformation de l'FP et actualités RH	Négociation marchés	Contrôler la paie	Indicateur et tableaux de bord
Montage et administratif financier HORIZON/Europe	Actualités chômage dans la FP	Devenir accompagnateur en VAE	Sécuriser ses relations avec les associations

En complément des actions visant au développement des compétences métiers, un autre axe de formation est par ailleurs dédié aux actions de formation transverses et à l'accompagnement des projets professionnels (budget total de 133 750 euros sur la période 2023-2025), il vise à permettre aux agents d'acquérir et développer des compétences transverses à plusieurs métiers ou s'inscrivant dans une démarche d'évolution professionnelle (bilan de compétences, préparations aux concours...).

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT



2.1 - Politique QVCT pour les personnels de l'ENSAM

La politique QVCT a connu une étape importante de structuration avec la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions national 2024-2025, permettant d'organiser les actions autour de plusieurs dimensions complémentaires : prévention des risques, bien-être au travail, accompagnement social, espaces d'expression et amélioration des organisations.

Le dispositif Wittyfit constitue aujourd'hui un outil central de prévention des RPS. Il permet d'objectiver les conditions de travail, d'identifier les facteurs de vigilance et de prioriser les actions à conduire à l'échelle nationale et locale (1^{re} enquête en février 2024 – 2^e enquête en octobre 2025).

Les résultats disponibles montrent une progression de la participation entre 2024 et 2025, marquant une mobilisation croissante des agents et une meilleure appropriation du dispositif. Les analyses ont notamment fait ressortir des enjeux liés à l'intensité du travail, au management et à la conduite du changement, au stress ou encore à la charge mentale.

2.2 - Une politique globale d'accompagnement social, de prévention et de dialogue social

Arts et Métiers déploie une politique globale et structurée en faveur du bien-être des agents, reposant sur l'intervention coordonnée d'un réseau d'assistantes sociales, d'une psychologue du travail en association avec les services de médecine du travail qui assurent un accompagnement individuel, tant sur les plans personnels que professionnels.

Cet accompagnement contribue directement à la prévention des situations individuelles complexes, au maintien dans l'emploi, à la régulation des tensions organisationnelles et à l'orientation des agents vers les dispositifs adaptés.

Les moyens consacrés aux permanences d'assistants sociaux ainsi que la progression du nombre d'agents accompagnés témoignent de la place structurante de l'accompagnement social dans la politique menée.

Il constitue un socle essentiel, parfois moins visible que les actions de sensibilisation, mais déterminant pour la stabilité des collectifs de travail, la prévention des situations de fragilité et la continuité du service public.

Ces actions s'articulent également avec une politique d'actions sanitaires, sociales et culturelles, incluant des prestations d'aides sociales à destination des personnels, ainsi qu'un soutien à la restauration via une « participation employeur » ainsi qu'aux loisirs via une plateforme..., contribuant à améliorer concrètement les conditions de vie au travail.

Par ailleurs, des mesures favorisant l'équilibre des temps de vie ont été consolidées, notamment la mise en place du télétravail. Des webinaires thématiques sont également proposés régulièrement aux managers ou à l'ensemble des personnels (aidants familiaux, orientation scolaire, préparation à la retraite).

Exemples de thématiques abordées dans le cadre des Matinales RH depuis 2024

Date de la Matinale RH	Thématique principale	Principaux sujets abordés
17 octobre 2024	Égalité professionnelle	Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
20 février 2025	Formation professionnelle	Présentation du plan de formation des personnels pour l'année 2025.
15 mai 2025	Accompagnement social des agents	Santé, handicap, aménagements de poste et dispositifs sociaux destinés aux personnels.
18 septembre 2025	Actualités RH de rentrée	Organisation du temps de travail, télétravail, plan de formation
16 octobre 2025	Égalité et qualité de vie au travail	Présentation du nouveau plan d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lancement de l'enquête QVT-RPS
19 novembre 2025	Communication managériale	Communication constructive, fédératrice et mobilisatrice, intelligence collective et identification des principaux biais à éviter.
18 décembre 2025	Protection sociale et développement des compétences	Protection sociale complémentaire, enquête Wittyfit et plan de formation des personnels 2026.
16 avril 2026	Qualité de vie au travail	Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, enjeux managériaux et leviers d'action.
21 mai 2026	Fonctionnement collectif	Intelligence collective, complémentarité des profils, communication et travail collaboratif.
18 juin 2026	Développement professionnel et personnel	Gestion des difficultés et des incertitudes, développement professionnel et personnel et exercices pratiques de prolongement.
17 septembre 2026	Actualités RH et accompagnement managérial	Organisation du temps de travail, télétravail, DuoDay, micro-coaching et mentorat dans le cadre du plan d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cette politique s'appuie sur un dialogue social structuré, associant étroitement les représentants du personnel, avec une déclinaison effective des instances en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (HSCT) aux niveaux national et local. Enfin, les outils réglementaires de prévention sont pleinement déployés, à travers l'existence et la mise à jour annuelle des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et programmes annuels de prévention (PAPRIACT), garantissant une approche continue et partagée de l'amélioration des conditions de travail.

La montée en puissance du pilotage QVCT et RPS constitue le socle structurant de la politique sociale. L'établissement évolue vers une logique davantage outillée, objectivée et partagée avec les différents professionnels internes et externes, dans une perspective d'amélioration continue. L'enjeu principal est désormais de renforcer l'évaluation de l'impact des actions engagées.

OBJECTIF 3 : GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES AUPRÈS DES PERSONNELS



3.1 - Poursuivre le déploiement des plans d'action de lutte contre les violences sexuelles et sexistes et égalité professionnelle femmes-hommes

Les actions menées en matière d'égalité professionnelle et de prévention des violences s'inscrivent dans un cadre installé : plans d'action suivis en instance, dispositifs de signalement et actions de prévention déployées au niveau national.

Plan égalité professionnelle

Un nouveau plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle 2025-2027 a été voté en 2025, après un bilan du précédent plan d'action.

Un référent pour les personnels a été nommé en janvier 2026. Le suivi du plan d'action est assuré par un comité de pilotage qui se réunit 3 fois par an. Un bilan intermédiaire a été présenté au conseil d'administration du 25 juin 2026.



L'établissement a adhéré en 2025-2026 à l'association AFDESRI, Association pour les femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur et de la recherche, et a co-organisé le 12 juin 2026 une conférence intitulée « Comment accompagner les carrières des femmes en ingénierie dans le monde académique » ?

Cette conférence qui s'est tenu sur le campus Arts et Métiers de Paris, était consacrée aux enjeux d'attractivité, d'accompagnement et de valorisation des parcours des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Une page internet du site est dédié à ce sujet.

La politique égalitaire est désormais installée ; la priorité porte sur sa lisibilité, son appropriation par les agents et la mesure plus fine de ses impacts sur le fonctionnement collectif.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, harcèlement et discriminations (VSSHD)

Depuis 2022, Arts et Métiers déploie un plan structuré de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations (VSSHD), destiné aux étudiant·es comme aux personnels. Organisé autour de quatre orientations — (in)former, protéger, responsabiliser et s'engager — il combine prévention primaire, repérage des situations, accompagnement des personnes concernées et responsabilisation de l'ensemble de la communauté. Son déploiement repose sur une articulation entre un pilotage national et des relais formés dans les campus et instituts.

Le volet « (in)former » s'appuie sur des campagnes régulières diffusées par affichage, écrans dynamiques, intranet et communications internes. Les supports, initialement centrés sur les violences sexistes et sexuelles et le consentement, ont été actualisés en 2024 afin d'intégrer plus explicitement le harcèlement et les discriminations. Le site de l'École a été mis à jour et une plaquette présentant les dispositifs existants est diffusée depuis la rentrée 2026 dans tous les campus.

Des actions de sensibilisation sont également proposées sur tous les sites. Depuis 2026, établissement agit également pour favoriser un environnement professionnel inclusif pour les personnels LGBTQIA+ avec comme objectif la signature de la Charte d'engagement de L'Autre Cercle.



Extrait de la plaquette mise à disposition à la rentrée 2026

Le volet « protéger » repose depuis avril 2022 sur une cellule d'écoute, de signalement et de suivi, accessible au moyen d'un formulaire en ligne relayé par QR code sur les supports de communication. La cellule associe des professionnel·les au niveau national et des relais sur les sites ; ses membres sont formés chaque année au cadre juridique et à l'écoute.

Le dispositif fait enfin l'objet d'un **pilotage et d'une évaluation réguliers**. En avril 2025, une enquête a été menée auprès des personnels afin de mieux connaître les situations vécues et d'adapter les actions. Sa réalisation a été confiée à EGAE. Les résultats ont été présentés via un webinaire le 1er juillet 2025 puis un message du directeur général à l'ensemble des personnels.

Les bilans sont présentés dans les instances de l'établissement et disponible sur [le site de l'école](#).

L'effort financier consacré aux actions nationales de prévention et d'accompagnement est passé de 85 130 euros en 2023-2024 à 112 000 euros en 2024-2025. Depuis février 2025, un poste à temps plein est dédié au pilotage des VSSHD, en complément du réseau de référent·es en campus, ce qui renforce la continuité, la professionnalisation et la visibilité de la politique menée.

Un plan d'action mis à jour sera présenté dans les instances d'ici la fin de l'année 2026.



Campagne annuelle contre les VSSHD

3.2 - Poursuivre le déploiement du plan d'action Handicap

La politique handicap constitue un levier visible et dynamique de la politique sociale de l'établissement. Depuis plusieurs années, les actions déployées ont permis de renforcer la sensibilisation, d'améliorer la visibilité des dispositifs existants et de développer des formats innovants.



Les campagnes menées ont combiné des événements de sensibilisation, des temps d'échanges, des actions collectives, des supports de communication et, plus récemment, des outils innovants tels que la réalité virtuelle et une hotline dédiée.

Les moyens mobilisés pour la sensibilisation, les aides spécifiques et l'achat d'équipements traduisent la réalité de l'engagement de l'établissement sur ce volet.

Renforcement de la prise en charge des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Sur les deux dernières années, Arts et Métiers a renforcé de manière significative l'accompagnement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, avec une progression du taux d'emploi direct passant de 3,47 % à 4,07 %, traduisant une dynamique volontariste en faveur de l'inclusion.

Cette évolution s'appuie sur un dispositif structuré combinant suivis individuels des agents, accompagnement à la préparation des dossiers de demande « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) », tant en première demande qu'en renouvellement, ainsi que la mise en place de prises en charge financières visant à favoriser les aménagements de poste.

Afin de renforcer l'accessibilité de l'information et de sécuriser les parcours, une hotline dédiée au handicap est proposée depuis novembre 2025 permettant aux agents de disposer d'un espace d'écoute et de réponse à leurs interrogations.

Par ailleurs, dans une logique de diffusion d'une culture inclusive, un module spécifique « inclusion » a été intégré au parcours de formation des « nouveaux » managers, contribuant à mieux outiller l'encadrement dans l'accompagnement des situations de handicap et le maintien dans l'emploi.

La politique handicap combine désormais accompagnement individuel, outillage des managers, communication interne et actions de sensibilisation. Elle constitue l'un des volets les plus visibles de la politique sociale. Un bilan détaillé est joint en annexe.

ANNEXE - BILAN DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Voici une synthèse structurée des deux années d'actions de sensibilisation au handicap (2023-2025), enrichie avec un volet spécifique sur les campagnes d'affichage (préjugés, handicap invisible, etc.).

Actions de sensibilisation au handicap (2023-2024-2025)

1. Une dynamique d'engagement durable en faveur de l'inclusion

Sur les deux dernières années, Arts et Métiers a conduit une politique active de sensibilisation au handicap, inscrite notamment dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

Cette démarche, portée par le service des relations sociales et de l'action sanitaire, sociale et culturelle, vise à :

- ▶ Déconstruire les préjugés liés au handicap
- ▶ Mieux faire connaître les différentes formes de handicap, notamment invisibles
- ▶ Favoriser le maintien dans l'emploi et l'accompagnement des agents
- ▶ Promouvoir une culture inclusive à tous les niveaux de l'établissement

2. Des actions diversifiées et complémentaires

2.1. Des dispositifs de sensibilisation participatifs (2023-2024-2025)

Plusieurs formats interactifs ont été proposés afin de permettre aux agents de s'approprier les enjeux du handicap :

- ▶ Fresque du handicap : sensibilisation aux différentes formes de handicap, causes d'exclusion et solutions à travers un atelier collaboratif
- ▶ Atelier Handiclass : session interactive (quizz, échanges) sur les préjugés et la RQTH
- ▶ Duoday : immersion professionnelle favorisant la rencontre entre agents et personnes en situation de handicap
- ▶ Ces actions ont permis d'impliquer un nombre significatif d'agents et de créer des temps d'échanges concrets autour du handicap.

2.2. Une montée en puissance au cours des 3 années : immersion et accompagnement

Atelier immersif 1	Atelier immersif 2	Atelier immersif 3
Préparation des ateliers immersifs avec les casques de réalité virtuelle mis à disposition des agents.	Mise en situation immersive permettant de mieux comprendre certaines formes de handicap.	Temps collectif d'échange autour des apprentissages issus de l'expérience de réalité virtuelle.

En 2025, les actions ont été renforcées avec une approche plus expérientielle et individualisée :

- ▶ Expériences immersives en réalité virtuelle : mise en situation pour mieux comprendre les handicaps moteurs, sensoriels, psychiques ou invisibles
- ▶ Handiclass renforcée : approfondissement des connaissances sur les dispositifs et reconnaissance du handicap
- ▶ Duoday élargi : poursuite de la dynamique d'inclusion sur les campus
- ▶ Mise en place d'une hotline handicap (du 20 novembre 2025 au 30 juillet 2026) :
 - information sur les droits
 - accompagnement individualisé
 - orientation vers les dispositifs adaptés

Cette évolution traduit le passage d'une logique de sensibilisation à une logique d'accompagnement concret des agents.

Les actions de sensibilisation gagnent en impact lorsqu'elles associent information, expérience concrète et relais managérial. Cette combinaison favorise une appropriation plus durable des messages.

3. Un levier fort : la communication et les campagnes de sensibilisation

3.1. Communication digitale et contenus pédagogiques

Les actions ont été soutenues par une communication interne renforcée, notamment grâce à la vidéo Déchirez les préjugés en 1 mn 30, ainsi qu'aux publications internes consacrées à la déclaration de la RQTH et au rôle du manager dans le maintien en emploi. Ces supports complètent utilement les actions présentielle et renforcent la diffusion des messages auprès de l'ensemble des agents.

- ▶ Vidéos de sensibilisation sur les préjugés (ex : « Déchirez les préjugés »)
- ▶ Publications internes (Yammer/Viva Engage) sur :
 - la RQTH: [Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap] Aménagements de poste : facilitez votre quotidien en déclarant votre handica...
 - le rôle des managers : [Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap] Manager, vous jouez un rôle crucial En tant que manager ou encadrant d'équi...
 - des témoignages inspirants

Ces supports contribuent à diffuser une information accessible et continue.

3.2. Campagnes d'affichage : un outil clé de déconstruction des préjugés

Une attention particulière a été portée aux campagnes d'affichage, déployées sur écrans dynamiques et en format papier.



Affiche 1 — Déchirer les préjugés

Un support visuel destiné à interpeller les agents et à inviter chacun à questionner ses représentations.



Affiche 2 — Compétences et performance

Une affiche qui déconstruit l'idée reçue selon laquelle le handicap limiterait les compétences professionnelles.



Affiche 3 — Compétences et performance

Une affiche qui déconstruit l'idée reçue selon laquelle le handicap limiterait les compétences professionnelles.



Affiche 4 — Ambition professionnelle

Un visuel valorisant l'ambition professionnelle et rappelant que l'inclusion permet de soutenir les parcours.

Objectifs des campagnes :

- ▶ Déconstruire les stéréotypes liés au handicap
- ▶ Sensibiliser aux handicaps invisibles (maladies chroniques, troubles psychiques, etc.)
- ▶ Encourager une réflexion individuelle et collective
- ▶ Promouvoir une représentation diversifiée et inclusive des situations de handicap

Messages portés :

- ▶ « Déchirez vos préjugés » : invitation à remettre en cause les idées reçues
- ▶ Mise en lumière de situations concrètes illustrant que :
 - o le handicap ne se voit pas toujours
 - o les capacités professionnelles ne se résument pas au handicap
 - o chacun peut être concerné à un moment de sa vie

Formats et diffusion :

- ▶ Affichage sur écrans dynamiques
- ▶ Déploiement sur l'ensemble des campus
- ▶ Supports visuels

Ces campagnes constituent un levier essentiel pour toucher un large public et ancrer durablement les messages de sensibilisation.

4. Impacts et enseignements

Les actions menées sur ces deux années ont permis :

- ▶ Une meilleure compréhension des enjeux du handicap, notamment invisible
- ▶ Une prise de conscience des préjugés individuels et collectifs
- ▶ Un renforcement de la culture inclusive au sein de l'établissement
- ▶ Une progression vers des dispositifs d'accompagnement concrets (hotline, information RQTH, rôle des managers)

Elles contribuent également à inscrire Arts et Métiers dans une démarche RSE globale, articulant :

- ▶ qualité de vie au travail
- ▶ égalité et diversité
- ▶ inclusion durable

5. Conclusion

La dynamique engagée sur 2023-2024-2025 et 2026 témoigne d'une maturité croissante de la politique handicap, combinant :

- ▶ sensibilisation collective (ateliers, campagnes)
- ▶ expériences immersives
- ▶ accompagnement individualisé

L'ensemble de ces actions participe à faire évoluer les représentations, à lever les freins liés aux préjugés et à favoriser une inclusion effective des personnes en situation de handicap au sein d'Arts et Métiers.

La dynamique handicap illustre la capacité de l'établissement à articuler prévention, sensibilisation et accompagnement opérationnel. Elle nourrit plus largement les politiques de diversité et d'inclusion sociale.



POLITIQUE SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES ÉTUDIANT·ES

Préambule

L'égalité des chances constitue un principe structurant de la politique sociale d'Arts et Métiers. Intégrée à l'axe 5 du plan d'action DD&RS, elle vise à permettre à chaque étudiant·e d'accéder aux formations, de poursuivre son parcours dans de bonnes conditions et de préparer son insertion professionnelle, indépendamment de son origine sociale ou territoriale, de son parcours antérieur, de sa situation de handicap, de sa nationalité ou de sa situation personnelle.

Sur la période 2023-2026, l'établissement a renforcé une approche globale couvrant l'ensemble du parcours étudiant : ouverture sociale en amont de l'entrée dans l'enseignement supérieur, diversification des voies de recrutement, accueil des publics internationaux, accompagnement social et financier, santé mentale, prévention, handicap, réussite académique, reconnaissance de l'engagement et insertion professionnelle.

Objectif 1

Promouvoir l'ouverture sociale et la diversité

Objectif 2

Créer un environnement d'apprentissage favorable à la réussite de tous les étudiant·es : sensibilisation, adaptation, accompagnement

Objectif 3

Accompagner l'insertion professionnelle de tous les étudiant·es

Objectif 4

Assurer un pilotage partagé et une démarche d'amélioration continue

OBJECTIF 1 - PROMOUVOIR L'OUVERTURE SOCIALE ET LA DIVERSITÉ

1.1 - Diversification des voies d'accès et des profils

Arts et Métiers a poursuivi la diversification de ses recrutements afin d'ouvrir les formations à des profils issus de parcours variés. La mise en œuvre du recrutement Ambition, la reprise du recrutement ATS pour les titulaires de BTS et le développement de l'apprentissage participent à cette stratégie. En 2025-2026, les alternant·es représentent 25 % des effectifs.

La diversité des publics est suivie au moyen d'indicateurs annuels portant notamment sur la part des boursier·ères CROUS, des femmes et des étudiant·es internationaux. En 2025-2026, ces parts atteignent respectivement 17 %, 20 % et 14 %.

INDICATEURS	
25 %	d'alternant·es en 2025-2026
17 %	de boursier·ères CROUS
20 %	de femmes dans les effectifs
14 %	d'étudiant·es internationaux

1.2 - Cordées de la réussite : agir en amont

L'établissement est engagé dans plusieurs Cordées de la réussite afin de développer l'ambition scolaire, faire découvrir les formations scientifiques et technologiques et rapprocher l'enseignement supérieur des collégien·nes et lycéen·nes.

- ▶ À Cluny, la cordée OPTIM a mobilisé 82 tuteurs et tutrices Arts et Métiers au bénéfice de 123 élèves issus de 7 établissements partenaires en 2024-2025. Les actions ont associé tutorat, découverte des cursus d'ingénieur, accueil des familles, ateliers scientifiques et visites culturelles.
- ▶ À Paris, la cordée Ambition-Sciences ParisTech a mobilisé 5 élèves-ingénieur·es pour accompagner 15 élèves, avec des rencontres, des visites d'écoles et des échanges avec les alumni.
- ▶ À Lille, devenu tête de cordée en 2024, 12 établissements partenaires et 200 élèves ont été concernés par des actions de découverte de l'ingénierie, des métiers industriels et des enjeux de mixité.
- ▶ À Châlons-en-Champagne, la cordée mise en place en 2023-2024 avait mobilisé 15 tuteurs et tutrices pour 47 élèves de 2 établissements. Inactive en 2024-2025, sa reconduction était annoncée pour septembre 2025.

INDICATEURS	
338	élèves tutoré·es ou bénéficiaires à Cluny, Paris et Lille en 2024-2025
89	tuteurs et tutrices mobilisé·es sur ces trois campus
23	établissements partenaires à Cluny, Paris et Lille

1.3 - Égalité femmes-hommes et mixité des formations

Face à la sous-représentation historique des femmes dans les filières d'ingénierie, Arts et Métiers mène depuis plusieurs années une politique active de sensibilisation et de promotion des carrières scientifiques auprès des jeunes filles. Cette politique s'appuie notamment sur le partenariat avec l'association Elles Bougent et sur la diffusion nationale de l'exposition « Technologie nom féminin ».

Parmi les actions marquantes figurent :

- ▶ l'organisation d'événements de promotion des métiers de l'ingénierie au féminin ;
- ▶ la participation à l'Equity Week sur plusieurs campus ;
- ▶ des interventions dans les lycées pour sensibiliser les jeunes filles aux carrières scientifiques ;
- ▶ la valorisation de parcours de femmes ingénieures et entrepreneures.

L'établissement est également signataire de plusieurs chartes nationales en faveur de l'égalité et de la diversité, dont la Charte Égalité Femmes-Hommes de la Conférence des Grandes Écoles, la Charte de la Diversité, la charte Cpas1Option et l'initiative #StOpE contre le sexisme ordinaire.

1.4 - Accueil et intégration des étudiant·es internationaux

Le Service du développement européen et international des formations et les Bureaux des relations européennes et internationales organisent un accompagnement coordonné avant, pendant et après la mobilité. Les étudiant·es bénéficient d'un interlocuteur identifié, de séances d'accueil, d'un soutien pour le logement et les démarches administratives, d'un suivi pédagogique, de cours de français langue étrangère et d'un parrainage par des étudiant·es français·es.

L'égalité d'accès à la mobilité est soutenue par différentes aides, notamment Erasmus+, les programmes bilatéraux et les bourses Roland Génin. Ce dernier programme, doté de 60 000 euros, accompagne chaque année 20 à 30 étudiant·es internationaux. En 2024-2025, l'établissement s'est en outre engagé dans une démarche de labellisation Bienvenue en France.

OBJECTIF 2 : CRÉER UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE FAVORABLE À LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉTUDIANT·ES : SENSIBILISATION, ADAPTATION, ACCOMPAGNEMENT

2.1 - Accompagnement social et conditions de vie

L'établissement déploie une politique d'accompagnement global reposant sur :

- ▶ des résidences étudiantes sur les campus ;
- ▶ des aides à la recherche de logement ;
- ▶ un accompagnement social et administratif ;
- ▶ des dispositifs financiers mobilisant notamment la CVEC, le FSDIE, Erasmus+ et les bourses de la communauté des alumni.

La première enquête nationale sur la vie étudiante, diffusée entre décembre 2024 et janvier 2025, a recueilli 867 réponses sur huit campus. Elle apporte une base de connaissance sur le logement, la restauration, les transports, les conditions d'études, le sport, la prévention, le handicap et l'ancrage territorial. Les résultats ont été restitués au CODIR et à la CEVE au printemps 2025 et ont alimenté l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante.

INDICATEURS	
867	réponses à l'enquête vie étudiante 2025
8	campus couverts par l'enquête
2026	validation du Schéma directeur de la vie étudiante par le CA le 12 mars

2.2 - Handicap et accessibilité

L'accompagnement des étudiant·es en situation de handicap repose sur une référente nationale, les services de scolarité en campus et des plans d'accompagnement personnalisés. Les mesures portent sur l'adaptation des examens, les aménagements pédagogiques et l'accessibilité des ressources.

Le nombre d'étudiant·es bénéficiant d'un aménagement est passé de 93 en 2023-2024 à 140 en 2024-2025, puis à 165 en 2025-2026.

L'école a obtenu des financements pour l'achat de matériel informatique dédié et de logiciels de corrections d'orthographe. Le déploiement est en cours dans les campus.

Un module d'accessibilité a également été installé sur le Learning management system pour que chaque utilisateur puisse se construire une interface adaptée.

INDICATEURS	
165	étudiant·es bénéficiant d'un aménagement en 2025-2026
+77 %	progression par rapport à 2023-2024
2 %	d'étudiant·es déclarant une situation de handicap

2.3 - Santé mentale et accompagnement psychologique : EVA-Psy

Mis en place avec la Fondation Santé des Étudiants de France en 2021, le dispositif EVA-Psy associe consultations psychologiques et psychiatriques, prévention collective, accompagnement des professionnel·les et animation d'un réseau de référent·es étudiant·es et professionnel·les sur les campus.

En 2024-2025, 111 demandes ont été reçues et 70 confirmées. La file active comptait 109 patient·es prévu·es, dont 95 ont honoré au moins un rendez-vous. Sur 447 consultations prévues, 372 ont été honorées, dont 95 consultations psychiatriques. Les demandes reçues ont progressé de 10 % et la file active de 18,47 % par rapport à l'année précédente.

Le dispositif a également développé des groupes d'analyse de pratiques à destination des référent·es bien-être et des séances de débriefing pour soutenir des collectifs confrontés à des situations à fort impact.

INDICATEURS	
111	demandes reçues en 2024-2025
95	étudiant·es ayant honoré un rendez-vous
372	consultations psychologiques ou psychiatriques honorées
+18,47 %	d'évolution de la file active

2.4 - Prévention des conduites addictives

Le programme PEER CARE a reposé de 2021 à 2025 sur la formation d'étudiant·es-relais à la prévention des conduites addictives, au repérage et à l'orientation, à la réduction des risques en milieu festif et aux premiers secours. Le programme, coordonné par des spécialistes de l'addictologie, était piloté avec la Fondation Santé des Étudiants de France, l'école, les alumni et les représentant·es étudiant·es.

Les formations ont été déployées par cycles sur les campus, avec des modules théoriques à distance, des modules pratiques en présentiel, des modules « outils » et des formations PSC1. Le bilan fait toutefois apparaître des niveaux de participation variables selon les sites ainsi que plusieurs annulations de sessions PSC1 en 2024.

En 2025-2026, un nouveau dispositif a été mis en place avec Qualisocial.

Le dispositif comprend plusieurs volets complémentaires :

- ▶ Une sensibilisation en e-learning à destination de l'ensemble des étudiant-es, visant à informer, prévenir et encourager des comportements responsables ;
- ▶ Une formation en présentiel de 20 étudiant-es par campus, leur permettant d'approfondir leurs connaissances et de devenir acteurs de la prévention au sein de leur environnement ;
- ▶ Un retour d'expérience (REX) de 3 heures, organisé quelques semaines après la formation, afin d'échanger sur les pratiques, les difficultés rencontrées et les actions mises en place.

Une campagne d'affichage a été également élaborée de manière collaborative, associant des étudiant-es, des représentants syndicaux, le service communication ainsi que le chargé de mission Diversité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations.



La santé mentale et les addictions font l'objet d'un suivi pluriannuel à travers des comités de pilotage qui se tiennent 3 fois par an et qui rassemblent les parties prenantes des dispositifs : école, représentant-es étudiant-es, SOCE et partenaires.

2.5 - Prévention des VSSHD, protection et inclusion

Depuis 2022, Arts et Métiers déploie un plan structuré de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations (VSSHD), destiné aux étudiant-es comme aux personnels. Organisé autour de quatre orientations – (in)former, protéger, responsabiliser et s'engager – il combine prévention primaire, repérage des situations, accompagnement des personnes concernées et responsabilisation de l'ensemble de la communauté. Son déploiement repose sur une articulation entre un pilotage national et des relais formés dans les campus et instituts.

Le volet « (in)former » s'appuie sur des campagnes régulières diffusées par affichage, écrans dynamiques, intranet et communications internes. Les supports, initialement centrés sur les violences sexistes et sexuelles et le consentement, ont été actualisés en 2024 afin d'intégrer plus explicitement le harcèlement et les discriminations. Le site de l'École a été mis à jour et une plaquette présentant les dispositifs existants est diffusée depuis la rentrée 2026 dans tous les campus.



Extrait de la plaquette mise à disposition à la rentrée 2026.

La prévention auprès des étudiant·es est intégrée au parcours d'accueil. Depuis 2021, les primo-arrivant·es de nos sites bénéficient d'un amphithéâtre annuel animé par des spécialistes du droit, de la sociologie et de la prévention des VSSHD. Depuis 2022, ce temps est complété par une pièce de théâtre participative consacrée au harcèlement, suivie d'un échange avec les participant·es. Ce dispositif permet de travailler le consentement, l'identification des comportements inappropriés, les responsabilités de chacun·e et les modalités d'alerte. Il touche plus de 1 000 étudiant·es chaque année à l'échelle de l'établissement.



Campagne annuelle contre les VSSHD.

Des formats complémentaires renforcent cette approche : forums de santé et de prévention, ateliers « Stand Up » sur le harcèlement de rue et tournée « Comment on s'aime » portée par En avant toute(s). Expérimentée en 2025 à Paris et à Cluny, cette dernière associe stands et ateliers ludiques au plus près des étudiant·es et a vocation à être déployée à l'échelle nationale. Les actions de sensibilisation s'adressent également aux personnels en contact avec les usagers, aux nouveaux enseignants et enseignants-chercheurs, aux managers, aux membres du CODIR, à la cellule de signalement et aux référent·es VSSHD.

Le volet « protéger » repose depuis avril 2022 sur une cellule d'écoute, de signalement et de suivi, accessible au moyen d'un formulaire en ligne relayé par QR code sur les supports de communication. La cellule associe des professionnel·les au niveau national et des relais sur les sites ; ses membres sont formés chaque année au cadre juridique et à l'écoute.

La responsabilisation de la vie étudiante constitue un autre levier. Des référent·es bien-être et VSSHD sont désigné·es dans les associations et sur les sites. Les responsables de l'Union des élèves, de l'UNAAM et de l'ADDAM bénéficient depuis 2024 d'une formation juridique spécifique. Les risques VSSHD sont intégrés aux plans de prévention des événements étudiants, avec des mesures de réduction des risques, des personnes identifiées pour l'écoute et l'orientation, ainsi que des supports rappelant les règles de consentement et les contacts utiles. Le travail mené avec les associations et les alumni vise ainsi à faire de chaque événement un espace sûr, inclusif et conforme aux valeurs de l'établissement.

Le dispositif fait enfin l'objet d'un pilotage et d'une évaluation réguliers. Des enquêtes ont été conduites auprès des étudiant·es en 2023 et 2024, puis 2026 (en cours de traitement) afin de mieux connaître les situations vécues et d'adapter les actions.

Les bilans sont présentés dans les instances de l'établissement et alimentent le suivi des indicateurs. L'effort financier consacré aux actions nationales de prévention et d'accompagnement est passé de 85 130 euros en 2023-2024 à 112 000 euros en 2024-2025. Depuis février 2025, un poste à temps plein est dédié au pilotage des VSSHD, en complément du réseau de référent·es en campus, ce qui renforce la continuité, la professionnalisation et la visibilité de la politique menée.

INDICATEURS	
1 100	étudiant·es sensibilisé·es en 2025-2026
112 000 €	budget des actions nationales VSSHD en 2024-2025

2.6 - Accompagnement à la réussite et valorisation de l'engagement

La réussite académique est soutenue par des dispositifs adaptés aux différents parcours : programme d'adaptation de 24 heures pour la première année du Programme Grande École, accompagnement pédagogique et tutorat par les pairs, notamment pour les bachelors.

Le dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant, validé en septembre 2024, permet de valoriser les engagements associatifs, citoyens, sportifs ou culturels. En 2024-2025, 52 dossiers ont été déposés et 9 validés ; en 2025-2026, 25 dossiers ont été déposés et 2 validés.

Par ailleurs un Schéma directeur de la vie étudiante a été validé par le Conseil d'administration le 12 mars 2026.

INDICATEURS	
92 %	taux de réussite en fin de 3 ^e année du PGE
98 %	aux de réussite en fin de 3 ^e année Bachelor
77	dossiers de reconnaissance déposés sur 2024-2026
11	dossiers validés sur 2024-2026

OBJECTIF 3 : ACCOMPAGNER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE TOUS LES ÉTUDIANT·ES

3.1 - Accompagnement professionnel étudiant

Intégré au cursus depuis 2015, l'Accompagnement Professionnel Étudiant (APE) aide chaque étudiant·e à construire un projet cohérent avec ses compétences, ses valeurs et ses aspirations. Le dispositif travaille l'identité professionnelle, la connaissance de soi, le réseau, l'environnement professionnel et les compétences transversales, au moyen d'entretiens individuels et de séances collectives.

Le bilan 2024-2025 fait état, par étudiant·e, de quatre entretiens individuels annuels et de vingt événements collectifs, avec l'appui de plus de 300 professionnel·les engagés dans le dispositif.

3.2 - Mise en relation avec les entreprises

La plateforme JobTeaser centralise plus de 2 000 offres de stages proposées par plus de 400 entreprises, en France et à l'international. Le Forum Arts et Métiers organisé par l'Union des élèves 2024 a réuni 160 entreprises, 1 000 exposant·es et plus de 4 000 étudiant·es et jeunes diplômé·es, avec une satisfaction déclarée de 90 % pour les étudiant·es et de 95 % pour les entreprises.

Plus de 60 visites de sites industriels sont organisées chaque année, ainsi que plus de 60 rencontres et échanges avec des acteurs industriels.

L'UNAAM et l'ASNAM, qui regroupent les élèves et les alumni, organisent régulièrement des événements professionnels mettant en relation élèves et entreprises.

Le réseau de la SOCE complète également cet accompagnement grâce à son Pôle Carrières, ses délégué·es en région et à l'étranger et son réseau d'alumni.

3.3 - Suivi des diplômés

L'école participe tous les ans à l'enquête de la CGE pour le suivi de ses diplômés. Les résultats sont traités et restitués via l'Observatoire des données.

Exemple du taux net d'emploi pour les ingénieurs

INDICATEURS	2024-2025
90 %	taux net d'emploi à six mois
2 000 +	offres de stage disponibles sur JobTeaser
4 000 +	participant·es au Forum Arts et Métiers 2024
4,4/5	satisfaction moyenne des événements industriels

OBJECTIF 4 : ASSURER UN PILOTAGE PARTAGÉ ET UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE

La politique d'égalité des chances est portée de manière transversale par la Direction générale adjointe à la formation et la Direction des transitions environnementale et sociétale (TESI) et mobilise un ensemble des parties prenantes internes et externes : scolarités, Bureau des relations entreprises, les référent-es thématiques en campus, les associations étudiantes, les alumni et les partenaires.

Le suivi s'appuie sur des indicateurs annuels, des bilans de dispositifs et des restitutions dans les instances. Quatre séances du Conseil d'administration et de la CEVE ont été consacrées chaque année à la présentation des actions. L'enquête vie étudiante 2025 a renforcé la capacité de l'établissement à objectiver les besoins et à définir des priorités d'amélioration.

Le bilan du plan d'action DD&RS met en évidence une progression significative de l'établissement, passée d'initiatives nombreuses mais non coordonnées à une démarche davantage formalisée, structurée et pilotée. L'obtention, en juillet 2026, du label DD&RS pour une durée de quatre ans constitue une reconnaissance du travail accompli. Elle atteste de la solidité du cadre stratégique, de la capacité à documenter les actions, à suivre les indicateurs et à inscrire l'amélioration continue dans la durée.

La création de la Direction des Transitions environnementale et sociétale et de l'Impact (TESI) confirme cette maturité : elle donne au sujet une légitimité organisationnelle claire, renforce le pilotage transversal et crée les conditions d'un déploiement plus homogène dans l'ensemble des campus et des directions.

Axe 1 – Gouvernance, stratégie et ancrage territorial

Forces	Faiblesses / points de vigilance
▶ La démarche est portée au plus haut niveau et adossée à des instances de gouvernance, à un plan d'action adopté par le conseil d'administration, à une revue annuelle, à des moyens humains et financiers identifiés et à un réseau de référent-es engagées. ▶ La labellisation DD&RS pour quatre ans, la création de la direction TESI, le développement des partenariats territoriaux et l'implication des parties prenantes traduisent un pilotage désormais robuste et reconnu.	▶ Le déploiement reste inégal selon les campus et dépend encore fortement de personnes exerçant leur mission de référent en complément de leur activité principale, avec un risque d'essoufflement. ▶ Les financements restent dépendants du fonds de mécénat de l'établissement ▶ Une gouvernance plus inclusive de l'ensemble des parties prenantes, le suivi de l'impact territorial et la traduction opérationnelle des orientations nationales doivent être davantage systématisés

Axe 2 – Formation

Forces	Faiblesses / points de vigilance
▶ L'intégration des transitions dans les formations s'appuie désormais sur un cadre commun, le référentiel GreenComp, sur le label interne TEDS, sur l'évolution des référentiels de compétences et sur une offre de formation TEDS en développement. ▶ Les projets étudiants, les expertises de dernière année et les pédagogies par l'action installent progressivement la responsabilité de l'ingénieur-e comme compétence transversale.	▶ Le déploiement reste inégal selon les campus et dépend encore fortement de personnes exerçant leur mission de référent en complément de leur activité principale, avec un risque d'essoufflement. ▶ Les financements restent dépendants du fonds de mécénat de l'établissement ▶ Une gouvernance plus inclusive de l'ensemble des parties prenantes, le suivi de l'impact territorial et la traduction opérationnelle des orientations nationales doivent être davantage systématisés

Axe 3 – Recherche

Forces	Faiblesses / points de vigilance
► Les thématiques de recherche de l'établissement sont largement connectées aux enjeux de transition industrielle, énergétique, numérique et sociétale. ► Les chaires, les projets partenariaux, les plateformes technologiques et les collaborations avec les entreprises et les territoires démontrent une forte capacité d'innovation et de transfert au service des objectifs de développement durable.	► La contribution des activités de recherche aux objectifs DD&RS reste encore insuffisamment mesurée et valorisée de manière homogène. ► L'évaluation des impacts directs de la recherche, notamment environnementaux, la sobriété des pratiques, la prise en compte des effets rebond et la structuration d'une réflexion éthique partagée doivent être renforcées.

Axe 4 – Gestion environnementale et campus

Forces	Faiblesses / points de vigilance
► L'établissement a engagé des actions concrètes sur l'énergie, le carbone, les déchets, le réemploi, la biodiversité et les mobilités, avec de nombreuses initiatives adaptées aux réalités territoriales. ► La réalisation du BEGES, l'engagement dans Act Sup, le recrutement d'un energy manager et les projets de rénovation ou d'usines-écoles constituent des leviers structurants pour réduire l'empreinte des activités.	► Les niveaux d'avancement et la disponibilité des données demeurent hétérogènes entre sites. ► Les émissions du scope 3, en particulier les déplacements, constituent encore un enjeu majeur. ► Certains sujets ne disposent pas encore d'un cadre d'action formalisé à l'échelle de l'établissement, notamment la mobilité et l'adaptation au changement climatique

Axe 5 – Politique sociale

Forces	Faiblesses / points de vigilance
► La politique sociale s'est progressivement structurée autour de l'égalité professionnelle, de la prévention des VSSHD, de la diversité, de l'inclusion, de la qualité de vie et de la sensibilisation des personnels. ► Le recrutement d'un chargé de mission dédié, l'existence de réseaux de référent-es et l'évolution vers une mission Égalité, diversité et inclusion renforcent la capacité d'action de l'établissement.	► Les politiques et indicateurs restent inégalement matures selon les sujets. Le handicap ne dispose pas encore d'un plan d'action pleinement formalisé et partagé ; l'évaluation de l'effectivité des dispositifs, leur visibilité dans les campus et l'articulation entre prévention, accompagnement et inclusion doivent être consolidées. ► La formation de l'ensemble des personnels aux enjeux DD&RS doit également gagner en couverture et en régularité.

Priorités pour la suite

La prochaine période doit permettre de transformer les acquis de structuration en résultats durables et mesurables. Il s'agira de poursuivre les actions engagées sur les cinq axes, d'en assurer un déploiement plus homogène sur tous les sites et de consolider le pilotage par les données et l'évaluation de l'impact. Une priorité devra être donnée à la formalisation des domaines encore insuffisamment couverts par des plans d'action, en particulier le handicap, la mobilité et l'adaptation au changement climatique.

Ces travaux devront alimenter la préparation du prochain schéma directeur de l'école. Celui-ci devra intégrer la nécessaire transformation de l'établissement face aux grands défis du contexte actuel : accélération du dérèglement climatique, raréfaction des ressources, évolution des modèles industriels, mutations numériques, exigences d'inclusion et recherche de résilience. L'enjeu ne sera plus seulement de poursuivre des actions DD&RS, mais d'inscrire les transitions dans les choix structurants de l'établissement, ses formations, sa recherche, ses investissements, son fonctionnement et ses partenariats.

Ce premier plan d'action 2023-2027 aura constitué une étape essentielle. La labellisation DD&RS et la création de la direction TESI consacrent le travail de formalisation et de structuration accompli. La phase qui s'ouvre doit désormais consolider cette dynamique, combler les domaines encore peu formalisés et faire des transitions un principe directeur du futur projet d'établissement.

Le déploiement du plan d'action DD&RS, l'obtention du label DD&RS et la rédaction de ce bilan sont avant tout le fruit d'un engagement collectif.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble des personnes dont la mobilisation a permis de faire progresser la démarche DD&RS d'Arts et Métiers au cours de ces quatre dernières années. Nous remercions tout particulièrement les référent.es au sein des directions générales adjointes et les référent.es sur nos sites. Par leurs initiatives, leur expertise et leur implication au quotidien, ils ont contribué à faire émerger une dynamique collective au sein de l'école pour faire vivre et donner de la place à ces enjeux de transition, qui ne sont pas toujours faciles à porter.

Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance aux membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif, du Comité de direction et du Conseil territorial pour leur accompagnement et leur soutien. Leur engagement aux côtés des équipes et des acteurs de nos territoires d'implantation contribue à faire progresser les projets localement et à traduire concrètement nos engagements.

Enfin, nous tenons à remercier l'engagement de l'ensemble des parties prenantes internes et externes des Arts et Métiers : les alumni, la Société des Ingénieurs Arts et Métiers, la Fondation Arts et Métiers, les mécènes via le FDIF, ainsi que bien sûr l'ensemble des personnels et des étudiant.es engagés à nos côtés.

La rédaction de certaines parties de ce bilan a fait l'objet d'une assistance par le service Microsoft 365 Copilot (environnement professionnel), sous contrôle et validation des auteurs.

Conception graphique : Direction marketing, communication et fundraising - Photographies : Arts et Métiers / Lotfi Dakhli - © Arts et Métiers 2026



Suivez-nous sur artsetmetiers.fr
et nos réseaux sociaux.